

L'Ancêtre

Revue
de la Société de généalogie de Québec



40 ans

1961

2001

BIBLIOTHÈQUE
SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Articles

- 7** **Banville? Vous avez dit Banville?**
Michel Banville
- 16** **Où va la généalogie?**
Claude Langevin
- 20** **Les Lethiecq acadiens de Bécancour
et des environs**
Joseph Naud
- 31** **Sur la famille Sunderland**
Jean-Charles Claveau
- 37** **Sacagawea**
Jacques Vaillancourt
- 40** **Les charpentiers de navires à Beauport
et Québec**
Guy Parent
- 43** **Le mariage méconnu de
Malcolm Fraser**
Jean-Claude Massé
- 48** **Le Manoir d'Airvault**
Philippe Baby-Casgrain
- 56** **Recherches écossaises**
Liliane Renaud
- 58** **La fascinante destinée
de Claude Guitet**
Marcel Guité

Chroniques

- | | | |
|-----------|--|-----------|
| 5 | Nouvelles du Conseil d'administration | 73 |
| 62 | À propos de... | 77 |
| 67 | Le Club des Ferrés | 82 |
| 70 | À livres ouverts | 89 |



**SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE
DE QUÉBEC**

1961 - 2001

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche.

Adresse postale :
C. P. 9066, Cité universitaire
Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8

Siège social : Salle 4266
pavillon Louis-Jacques-Casault
1210, avenue du Séminaire, Université Laval
Sainte-Foy

Téléphone : (418) 651-9127
Télocopieur : (418) 651-2643

Adresse Internet :
<http://www.genealogie.org/club/sgq/>

Courrier électronique (E-mail) : sgq@total.net

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

PAGE COUVERTURE

Conception et graphisme :
Geneviève Brochu (4596)

Service d'entraide

Regard sur les revues

Échos de la bibliothèque

Publications

POUR LE 40^e ANNIVERSAIRE DE LA SGQ, L'ANCÊTRE DEVIENT UNE REVUE

COMITÉ DE L'ANCÊTRE 2001 - 2002

Direction :	Hélène Bois
Membres :	Jacques Fortin Claire Guay Yves Hébert Claude Le May Jacques Olivier Bernard Racine Alain Saintonge (C.A.) Jacques Saintonge
Coordination :	Nicole Robitaille
Collaboration :	Gabriel Brien Geneviève Brochu André Dubuc Rychard Guénette Réal Jacques Michel Langlois Yolande Larochelle Bibiane Poirier-Ménard Fernand Saintonge

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié 4 fois par année.

Abonnement :
Canada : 30,00 \$ CA/année
É.U. et autres pays : 30,00 \$ US/année

Prix à l'unité :
(vol. 1 à 24) : 2,50 \$
(vol. 25 et suivants) : 5,00 \$

Frais de poste :
au Canada : 10 % (minimum : 2,00 \$)
autres pays : 15 %

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

© 2000 SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par Pro-Copies Impression,
Québec

La Société de généalogie de Québec fête cette année son 40^e anniversaire de fondation, tandis que *L'Ancêtre* entame, avec ce numéro, sa 28^e année de parution.

Les lectrices et les lecteurs fidèles ont pu constater de nombreuses améliorations à notre publication au fil des ans. La qualité des textes publiés s'améliore constamment, et la présentation matérielle du bulletin a grandement bénéficié de l'accessibilité de l'informatique.

Cette année encore, nous apportons d'autres changements. D'abord, le bulletin est promu à l'appellation de « revue ». Le haut niveau du contenu a incité le Comité de *L'Ancêtre* à procéder à cette promotion.

D'autre part, le nombre de numéros publiés annuellement passe de cinq de 72 pages à quatre de 92 pages chacun. Le traitement informatique et infographique exige beaucoup de temps et d'efforts de la part des membres du Comité. Ceux-ci disposeront désormais de délais de production plus conformes aux exigences de qualité auxquelles les lectrices et les lecteurs s'attendent. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de pages par numéro rendra la planification de la mise en page plus facile. Enfin, le nombre de pages publiées annuellement sera augmenté de huit, passant de 360 à 368.

Au niveau des chroniques, quelques changements sont aussi au programme. Nous conservons « Regards sur les revues » de Fernand Saintonge, « À propos de... » de Michel Langlois, « Service d'entraide » de

Rychard Guénette, « Échos de la bibliothèque », « Publications de la SGQ ». Cependant, « *L'Événement de 1900* » de Jacques Saintonge ne sera plus au sommaire. Nous remercions monsieur Saintonge de toutes les belles heures de lecture qu'il nous a procurées avec cette chronique.

Deux nouvelles chroniques vous sont toutefois offertes. Monsieur Bernard Racine, qui s'est joint au Comité de *L'Ancêtre* dernièrement, vous propose « Le Club des Ferrés ». Comme le titre l'indique, l'auteur veut communiquer les trouvailles généalogiques des membres. En effet, nombre d'entre vous font régulièrement des découvertes intéressantes, mais dont l'ampleur ne justifie pas un article sur le sujet. Bernard Racine vous propose de les lui communiquer afin qu'il les diffuse dans sa chronique.

Pour leur part, Jacques Fortin et Yves Hébert vous offrent « À livres ouverts ». La bibliothèque de la Société reçoit en don ou acquiert de nombreux ouvrages qu'elle met à la disposition de ses membres. Cette chronique est l'occasion d'en présenter quelques-uns parmi les plus intéressants sur le plan généalogique, en donnant un bref compte rendu de chacun. Les membres pourront ensuite consulter ces ouvrages à la bibliothèque de la SGQ.

Au nom du Comité de *L'Ancêtre*, je souhaite à tous les membres de la Société de généalogie de Québec un bon 40^e anniversaire de fondation et une bonne lecture.

Hélène Bois (1882)
Directrice de *L'Ancêtre*



Hommage aux Gouverneurs
De la Société de généalogie de Québec

À l'occasion du 40^e anniversaire de fondation de la Société de généalogie de Québec, il est impératif de rendre hommage à nos anciennes présidentes et à nos anciens présidents, celles et ceux que l'on qualifie de « gouverneurs » et dont les noms ont paru fidèlement dans nos pages jusqu'à la fin de 1999. C'est grâce à elles et à eux, à leur dynamisme et à leur grande disponibilité que la SGQ est née et a progressé depuis 1961. Toutes et tous ont été des généalogistes passionnés et ont apporté leur contribution au succès de *L'Ancêtre*. Ce sont :

1961-1964	René Bureau, président fondateur
1964-1966	Benoît Pontbriand, † 30 mai 1995
1966-1968	Jean-Yves Godreau, † 9 avril 1988
1968-1969	Gérard Gallienne, † 31 juillet 1977
1969-1971	G.-Robert Tessier
1971-1973	Roland J. Auger, † 23 juin 1982
1973-1975	Gérard E. Provencher
1975-1977	Denis Racine
1977-1978	André Breton
1978-1979	Esther Taillon
1979-1980	Michel Fragasso
1980-1982	Jacques Fortin
1982-1984	D. Renaud Brochu
1984-1987	Jacqueline F. Asselin
1987-1989	Diane Duval
1989-1991	Guy W.-Richard
1991-1995	André Beauchesne
1995-1998	Bernard Lebeuf
1998-1999	Denis Racine

En poste depuis 1999, Mariette Parent, l'actuelle présidente, a obtenu un second mandat en mai 2001

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Exécutif 2001-2002

Présidente : Mariette Parent
Vice-président : Jacques Gaudet
Secrétaire : Berchmans Couillard
Trésorier : Réal Jacques

Administrateurs : Michel Banville
Réal Doyle
Yves Dupont
Alain Saintonge

AUTRES COMITÉS

Bibliothèque:

Mariette Parent (gestion)
Berchmans Couillard (service à la clientèle)

Entraide généalogique :

Rychard Guénette

Formation et Conférences :

André Beaudet (Direction)
Alain Saintonge (C.A.)

Gestion et diffusion de l'information

Jacques Gaudet (C.A.)

RESPONSABLES DE DOSSIER

Informatique : Jacques Gaudet (C.A.)

Internet : Georges Gadbois
Yves Dupont (C.A.)

Publications : Réal Doyle (C.A.)

Relations publiques :
(vacant)

Service de recherche :
Edmond-L. Brassard

* * *

COTISATION DES MEMBRES

*Membre individuel (Canada)	30,00 \$
*Membre individuel (autres pays)	30,00 \$
Membre associé	15,00 \$
*Membre étudiant	20,00 \$

*Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Note : Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Festivités du 40^e 25-26-27-28 octobre 2001 Nous serons présents!

Année 2001, année du 40^e anniversaire de la fondation de la Société. Les 25-26-27-28 octobre 2001 sont déclarés jours de « Festivités du 40^e ». Les membres viennent participer et partager en se déclarant présents!

Heures d'ouverture de la bibliothèque en été

Les chercheurs ont pu bénéficier d'une ouverture de la bibliothèque de 13 h à 22 h pour les mardis des mois de juillet et d'août, comparativement à une disponibilité de 19 h à 22 h dans les années antérieures. Cette disponibilité a été fort appréciée si l'on en juge par leurs commentaires et la fréquentation soutenue. Ces services accrus témoignent de la générosité des bénévoles.

Dictionnaire biographique du Canada

Le *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC), connu pour son édition imprimée, est dorénavant disponible sur cédérom à la bibliothèque. La version numérisée comprend les quatorze volumes déjà parus. Le cédérom est doté d'un moteur de recherche grâce auquel les chercheurs peuvent trouver rapidement des personnages, des lieux ou de l'information sur des événements. Près de 700 photos agrémentent les textes consacrés aux quelque 8000 personnages et illustrent les aspects de la vie au Canada. Le DBC, qui est l'œuvre d'une collaboration entre l'Université Laval et l'Université de Toronto, est sous la

gouverne de Ramsay Cook, éditeur général, et de Réal Bélanger, directeur général adjoint, historien et professeur à l'Université Laval.

Publicité dans *L'Ancêtre*

Le Conseil d'administration entend dorénavant consacrer quelques espaces à de la publicité reliée directement ou indirectement à la généalogie. Il veut cependant assurer les membres que ces pages de publicité ne viendront aucunement amputer le nombre d'articles généalogiques.

Carte de Cassini

La Société a installé, sur un de ses ordinateurs, la carte de Cassini numérisée. Les 181 planches de la carte de Cassini sont réunies sur deux cédéroms partageant la France en deux parties (nord et sud), selon une ligne virtuelle allant de La Rochelle à Genève. Ces cartes ont été levées entre 1760 et 1789. Les Cassini ont noté les différentes sortes de routes, les villages, les abbayes, les fermes, les calvaires, les moulins, les champs de bataille, les cours d'eau, etc. On y retrouve en effet des lieux avec leur nom d'époque, qui peuvent être disparus aujourd'hui. Il est à noter que l'Institut Géographique National conserve les

originaux de la carte de Cassini en France. Mais vous avez tout le loisir de consulter les nombreuses planches à notre Centre de documentation.

Deuxième licence du PRDH numérisé

Les chercheurs ont à leur disposition une deuxième licence du PRDH (c'est-à-dire un second ordinateur) qui recouvre les débuts de la Nouvelle-France jusqu'en 1799. L'utilisation de tout ordinateur est gratuite, y compris pour le PRDH.

CD-ROM «Le Tanguay»

Le «Dictionnaire généalogique de l'abbé Tanguay» sur CD-ROM, version 2.0, est maintenant disponible pour les chercheurs grâce à la générosité de la firme Originis et de notre membre, madame Anicks Cocks (3643). Ce CD-ROM est muni d'un puissant moteur de recherche qui facilite grandement le travail de consultation. L'installation de la version 2.0 a été rendue possible sur les disques rigides mis à la disposition de nos membres - ce qui ne pouvait être fait avec la première version. Voir la rubrique «Nos membres publient».

Fichier *Origine* version 16

La version 16 de juillet n'est pas une mise à jour mais une nouvelle version du Fichier *Origine*. Notez que les travaux de coopération avec la France vont se poursuivre puisque le protocole franco-québécois, entre

la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et la Fédération française de généalogie, concernant le Fichier *Origine* a été renouvelé pour une durée de trois ans.

Débats de la Commission de la culture, le 14 juin 2001

Les membres peuvent prendre connaissance de l'avis juridique intitulé «*La protection du droit à la vie privée et les généalogistes*» préparé par Me Denis Racine et Me Serge Bouchard à la demande de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Ce mémoire a été présenté par la FQSG le 14 juin 2001 lors des débats de la Commission de la culture à l'Assemblée nationale de Québec. Les membres désireux d'en connaître le contenu peuvent le consulter dans le site Web Internet de la FQSG.

Il est important de constater et de souligner les efforts considérables déployés par la FQSG pour faciliter l'accès aux sources premières de l'information en généalogie. L'on sait que le souci de protection de la vie privée pendant 90 ans après la délivrance des actes et la non-communication des registres sont excessifs et ne correspondent plus aux besoins des généalogistes et autres chercheurs. Nous constatons l'inaction des pouvoirs publics qui ne donnent pas aux généalogistes ou aux chercheurs les moyens de s'acquitter intégralement de leur mission.

Marielle Parent (3914), présidente

* * * * *

UN DÎNER DE CURÉ

M. Morisseaux, curé de Charlesbourg, était un homme d'esprit. Il était en bons rapports avec les principaux officiers anglais, après la conquête, et surtout avec le gouverneur Carleton, plus tard lord Dorchester.

Ce dernier assista, en compagnie de plusieurs officiers, le jour de la fête de Saint-Charles, au dîner que M. Morisseaux donnait à plusieurs confrères réunis chez lui pour la fête de la paroisse.

Carleton assista même à l'office des vêpres avec ses amis; mais cela ne fut pas du goût de tous ses confrères; on fut presque scandalisé de la tenue de ces Messieurs à l'église et l'on s'en plaignit à l'évêque.

M. Morisseaux n'eut pas de peine à justifier sa conduite dans cette circonstance et à faire voir qu'il avait agi sagement, en les invitant à assister à l'office de l'après-midi, bien qu'ils fussent protestants, d'autant mieux qu'ils n'avaient rien fait d'insultant pour le culte catholique et s'étaient contenté d'examiner, d'écouter *debout ou assis* lorsqu'il fallait s'agenouiller (ce qui surtout avait déplu) et d'échanger leurs observations.

On n'était pas accoutumé à voir des protestants dans les églises et on avait tant de raisons alors d'être préjugés contre les Anglais!

L'abbé Charles Trudelle
Bulletin des recherches historiques, janvier 1896.



BANVILLE? VOUS AVEZ DIT BANVILLE? ÇA VIENT D'OÙ?

par Michel G. Banville (3957)

Michel G. Banville, directeur de l'encaissement au Ministère du Revenu du Québec, est membre de la SGQ depuis près de trois ans et membre du conseil d'administration de la SGQ depuis février 2000. Il a fait des études en communication, en administration des affaires et en science politique. Il s'intéresse à l'histoire depuis plusieurs années et il a décidé de consacrer une partie de son temps libre à la recherche sur son patronyme et sur l'histoire de sa famille.

Résumé :

Très peu de recherches, du moins publiées, ont été faites sur la famille Banville. Ce nom pourtant connu depuis le XI^e siècle en France demeure peu répandu tant dans son pays d'origine qu'en Amérique. Le peu qu'on retrouve dans les dictionnaires de généalogie se limite aux actes de mariage des descendants de deux ancêtres en Nouvelle-France, Jacques et Louis. Certains les ont dit frères alors que rien ne le prouve. L'article qui suit ne donne qu'un aperçu des origines du nom et des principaux faits concernant les familles souches. L'auteur a toutefois un manuscrit dépassant les cent pages sur les résultats de ses recherches, texte appuyé par des actes notariés et des pièces de correspondances retracées dans des fonds privés.

LES ORIGINES FRANÇAISES

Dans le « Dictionnaire étymologique des noms de famille » de Marie-Thérèse Morlet, il est écrit que le nom « Banville » provient de celui de la localité d'origine, dans le canton de Ryes, Calvados, Basse-Normandie. La commune de Banville est notée « Baanvillam » en 1215, et « Baiunvilla » en 1220; représentant du nom de domaine « Badane villa », formé du nom de personne féminin d'origine germanique « Bada » et de « villa » (domaine). Cette commune du nom de Banville est la seule de ce nom en France. Les seigneurs y ont été successivement : Guillaume de Banville, 2^e du nom; Jean de Banville, 2^e du nom; Jean de Banville, 3^e du nom; Thomas de Banville, Jean de Royville (1411), Christophe de Cyresmes et ses descendants (Antoine, Jean, Jacques, Jean-Baptiste, Renobert, Louis François Auguste), de 1540 à 1786.

Un certain Guillain de Banville aurait suivi Guillaume le Conquérant en Angleterre, en 1066. Son fils Gauvain aurait participé à la première croisade en 1096 parmi les 400 seigneurs normands.

Vers 1080-1083, une notice souscrite par le roi Guillaume et la reine Mathilde relate des achats faits pour l'abbaye de Saint-Étienne de Caen par l'abbé Guillaume. On y retrouve un achat à Roger Harundel

pour un arpent et demi de pré. Parmi les témoins est consigné un certain Alveradus (Auvray) de Banville : « *Emit Willelmus a Rogero Harundel unum jugerum prati et dimidium quadraginta solidis. Testes: Alveredus de Baiunvilla, Roberto filius Mainardi, Gotsfridus pratarius.* ».

ANCÊTRES DES BANVILLE EN AMÉRIQUE.

Les Banville sont au Québec depuis huit générations. La première mention date de 1745, année où Jacques Banville, dit de Nouillers en Normandie, fait l'acquisition d'une terre dans la seigneurie de la Rivière-du-Gouffre, à Baie-Saint-Paul. Il s'y marie en 1747 avec Marie Anne Duchesne. Sa descendance mâle s'y est éteinte à la fin du 19^e siècle. Une autre famille souche établie à Rimouski, celle de Louis Banville, a des descendants jusqu'à aujourd'hui.

Louis Banville apparaît en Nouvelle-France en 1751. Le lieu de son mariage avec Marie-Josephite Boudeau, supposé avoir été célébré en 1756 selon certains auteurs, est toujours inconnu. Toutefois, les actes de naissance et de mariage de leurs enfants les identifient comme père et mère et époux.

**LES « BANVILLE » DE LA BAIE-SAINT-PAUL,
CHARLEVOIX**

JACQUES BANVILLE

Le 17 novembre 1745 un acte de concession est passé chez le notaire Michel Lavoie :

*« Par devant le notaire royal en la seigneurie de Beaupré résidant à la petite Rivière St-François paroisse de St-François Xavier soussigné et témoins cy bas nommé fut present le Sieur Noël Simard propriétaire des terres et seigneur de la Rivière du Gouffre lequel a volontairement a reconnu et confesse avoir baillé quitté transporté et delaisé par ces presentes a titre de cens et rentes seigneuriale non rachetable et promet garantis de tous troubles et empchement generalement quelconque a **Jacques Banville habitant des Eboulements** a ce present acceptant preneur au dit titre pour luy ses heirs et ayant cause a l'avenir deux arpents de terre de front sur trente cinq arpents de profondeur situees au dit lieu de la riviere du gouffre tenant d'un coté a la terre de peaul simard et de l'autre coté a Joseph Lavoye comme etant la dite habitation par devant a la Rivière du Gouffre et pour derriere aux terres non concedees cette concession faite par le dit bailleur en charge envers elle par ces presentes de vingt fols par arpent et un chapon vif ou vingt fols en argent monnais tournois au choix et options du dit seigneur qui fait deux livres par deux arpents de front en argent et deux chapons ou deux livres en argent payable pour chacun au jour de la feste de St-Michel prochain et deux fols de cens et rentes portant droits de...et vente saisine et amande quand le cas y echoy avec droit de retenu et sujet au moulin de la dite Seigneurie pour les deux arpents de terre de front jouir et user pleinement paisiblement du dit titre par le dit preneur ses heirs et ayant cause...faire batir et construire dans un an prochain venant de ce jour d'huy une maison manable et y tenir feu et lieu et entretenir les dits heritage en bon etat et valable...sera obliger le dit preneur de clore le devanture de la dite terre de pieux de bout et la cloture d'entre ses voisins en communauté et de fournir et entretenir un chemin tout le travers de la dite terre concedee par l'endroit qu'il sera jugee le plus commode pour servir au public. il ne sera pas permis au dit preneur de vendre des bois de pin a d'autre seigneur et le dit bailleur s'en*

reserve la preference au prix qu'il conviendra avec ses habitants suivant le debit du moulin de la seigneurie de plus sera oblige le dit preneur d'aider a faire le chemin qui sera jugee necessaire pour aller au moulin de la dite seigneurie sur les terres non concedees avec le dit bailleur le dit preneur aura droit de pêche et de chasse sur la dite terre et ne pourra aller chasser ny pêcher sur les terres du dit seigneur sans sa permission. Il ne pourra non plus le dit preneur laisser aller ses bestiaux a l'abandon sur les terres du dit seigneur... fait et passe au dit lieu de la Baye St Paul en la maison du dit seigneur le dix sept novembre mil sept cent quarante cinq presence d'Antoine Gauttier et de Rene Blanchard temoins qui ont avec le dit Sieur Simard et soussigne le dit Blanchard a declare ne savoir signe apres lecture faite suivant l'ordonnance¹. »

(signé par Noël Simard, Antoine Gauttier et le notaire Lavoie)

Moins de deux ans plus tard, le 25 septembre 1747, Jacques Banville épouse Marie Duchesne, fille de Jacques Duchesne, de Baie-Saint-Paul. Dans cet acte, il est écrit que Jacques est le fils de Jacques Banville et Geneviève Faulet de Nouillers, évêché de Bayeux, aujourd'hui appelé Noyers-Bocage, dans le département du Calvados en Normandie.

De ce mariage naissent quatre enfants : Elizabeth, Jean-Baptiste, Louis Marie et Abraham Médéric. Ces deux derniers décèdent en 1750 et 1757. Plus tard, Elizabeth se marie avec Joseph Marie Fortin. Jean-Baptiste épouse, le 17 novembre 1773, Geneviève Alard Barolet.

JEAN-BAPTISTE BANVILLE

Le 5 juillet 1809, Elizabeth Banville et son mari cèdent leurs droits légitimes des successions de feu Jacques Banville et Marie Duchesne à leur frère et beau-frère Jean-Baptiste, « ainsi qu'il apparaît par l'acte de donation et cession qu'il lui avait consenti devant le notaire Crespin en date du 21 juillet 1767². »

À la même date, Jean-Baptiste Banville passe un acte chez le notaire Isidore Levesque faisant l'inventaire de ses biens et de ceux de sa défunte épouse Geneviève

¹ ANQ, greffe du notaire Michel Lavoie (1737-1772), microfilm 4M 01-4489ss.

² Notaire Isidore Levesque, 1806-1853, ANQ, microfilm 4M01-4490ss.

Alard, et ce à la requête de ses fils Issac Roger et Jean-Baptiste, 2^e du nom, et de son gendre René Lavoie, veuf de feu Geneviève Banville. Jean-Baptiste s'était remarié le 6 février 1798 à Marie Catherine Paquet.

Isaac Roger, héritier d'un tiers, obtient par acte de donation, passé le 7 juillet 1809, l'ensemble des biens meubles et immeubles. Il prendra charge de son frère Jean-Baptiste, qui est célibataire, et versera la somme de 374 livres à Geneviève Lavoie, sa cousine, la fille de René Lavoie.

Cet acte est intéressant car il fournit des informations sur le patrimoine de Jacques Banville. Hormis les meubles et accessoires, on y mentionne :

douze poules	9 £
trois grands cochons	36 £
huit petits cochons	12 £
un cheval de 15 ans	90 £
une jument de 16 ans	90 £
une jument de 4 ans	150 £
quatorze moutons	34 £
cinq vaches à lait	180 £
moutonne	36 £
trois bœufs	168 £
deux veaux hivernés	18 £
deux veaux de lait	6 £

(£ = la livre, unité monétaire)

La valeur totale des meubles et animaux moins les dettes et les frais totalisent 2 244 livres et 9 sols. Le partage est de 1 122 livres pour le veuf et de 374 livres pour chacun des trois héritiers.

Quant aux immeubles, ils se composent de :

1. une terre de 2 arpents de front sur 54 de profondeur sise et située en la seigneurie du gouffre susdite paroisse de St-Pierre de la Baie-Saint-Paul qui borne par devant à la rivière du Gouffre et par derrière à leur profondeur joignant au sud à la terre de Jerome Lavoie et au nord à la terre d'Abraham Simard sur laquelle terre il y a une maison en bois dessus construite de pièces sur pièces de trente pieds de long sur vingt cinq de large contenant une chambre et cuisine, quatre chassis, deux portes pour entrer plancher haut et bas, couverte de planches;
 - un quarré et comble de quarante pieds de long sur vingt-cinq;
 - une grange en bois de quarante pieds de long sur vingt-quatre de large couverte en planches;

- un bâtiment en bois contenant étable et bergerie contiguë ensemble contenant quarante pieds de long une partie couverte en planches et l'autre en paille;
- une écurie en bois de quinze pieds de long sur douze de large couverte en planches;
- un petit bâtiment en bois attenant à l'écurie de huit pieds quarré;
- une laiterie en bois de vingt pieds de long sur douze de large couverte de planches;
- une petite laiterie en bois de dix pieds quarré couverte de planches en très mauvais état;
- une petite___ de douze pieds de long sur six pieds de large.

2. Une terre de 1,5 arpent par 54 de profondeur, bornée sur le front par la rivière du gouffre, au sud par la terre de René Fortin et au nord par la terre d'Antoine Tremblay;
3. Une terre de 0,4 arpent par 11 de profondeur, bornée sur le front par la rivière du gouffre, au sud par la terre d'Isidore Tremblay et au nord par la terre de Jacques Bouchard;
4. Une terre de 2 arpents par 40 de profondeur, bornée sur le front par la rivière du gouffre, au sud par la terre d'Étienne Bolduc et au nord par la terre de Joseph Marie Tremblay;
5. Une terre de 1,5 arpent par 40 de profondeur, bornée sur le front par la rivière du gouffre, au sud par la terre d'Alexis Fortin et au nord par la terre de Jerome Lavoie;

Sont déposés les actes suivants :

- Concession de Noël Simard à Jacques Banville, 1745,
- Concession de François Soulières dit Villiers à Antoine Laforest dit Labranche, notaire Michel Lavoie, 24 juin 1751,
- Concession de Noël Simard à Jacques Banville, notaire Crespin, 14 mai 1766,
- Vente de Jacques Duchesne à Dominique Simard, notaire Crespin, 11 mai 1762,
- Échange entre Dominique Simard et Jacques Banville, notaire Crespin, 30 juillet 1762,
- Échange entre Jacques Banville et Jean Boily, notaire Crespin, 13 juillet 1767,
- Vente d'Antoine Laforest à Jacques Banville, notaire Crespin, 5[..]bre 1767,
- Transport de Jacques Banville et Marie Duchesne à Jean-Baptiste Banville, notaire Crespin, 21 juillet 1767,

- Donation de Pierre Duchesne et Angélique Lavoie à Joseph Marie Fortin, notaire Crespin, 5 septembre 1772,
- Concession de Joseph Drapeau à Jacques Banville, notaire Néron, 13 septembre 1792,
- Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Banville et Geneviève Alard, notaire Néron, 2 novembre 1773.

ISSAC ROGER BANVILLE

Issac Roger Banville, fils de Jean-Baptiste et de Geneviève Alard, se marie le 11 octobre 1808 à Angélique Corneau, fille de Clément et de Félicité Boivin. De ce mariage naissent : en 1809, Roger décédé la même année; en 1812, Félicité, morte en 1837; et Angèle en 1819. De plus, il est fait mention dans les registres de Baie-Saint-Paul que trois autres enfants sont nés et décédés avant baptême (mention anonyme), soit en 1810 et 1814. Roger n'aura pas d'autre fils pour poursuivre sa descendance.

En septembre 1825, un recensement à Baie-Saint-Paul donne les informations suivantes :

Roger Banville,
 10 personnes résident dans la maison, dont
 4 qui ont de 6 à 14 ans (dont Angèle)
 1 qui a entre 14 et 18 ans (Félicité)
 1 mâle non marié qui a entre 40 et 60 ans (son frère Jean Baptiste)
 1 mâle marié qui a entre 40 et 60 ans (Roger)
 1 femelle non mariée qui a entre 14 et 45 ans (inconnue)
 2 femelles mariées qui ont entre 14 et 45 ans (dont Angélique Corneau).

Un autre recensement, daté de septembre 1831, fait à Baie-Saint-Paul, donne les informations suivantes :

Roger Banville,
 6 personnes résident dans la maison, dont
 1 homme non marié qui a entre 30 et 60 ans (Jean-Baptiste)
 1 homme marié qui a entre 30 et 60 ans (Roger)
 1 femme non mariée qui a moins de 14 ans (Angèle)
 1 femme non mariée qui a entre 14 et 45 ans (Félicité)
 1 femme mariée qui a plus de 45 ans (Angélique Corneau)
 1 femme non mariée qui a plus de 45 ans (inconnue)

On y fait aussi mention de la présence d'un sourd et muet (Félicité), et de 5 catholiques. Roger possède 148 acres de terres dont 48 en culture.

Après le décès d'Angélique Corneau, Isaac Roger se remarie, le 1^{er} mai 1849, avec Julienne Tremblay. Seule sa fille Angèle se marie, en premières noces, en 1836, avec Jérémie Bolduc. Suite au décès de Jérémie Bolduc, le 27 mai 1840, Angèle se remarie dès le 4 août de la même année à Alarie Tremblay.

Le 14 décembre 1835, son père lui fait donation de trois terres dont elle pourra prendre possession à sa majorité, à la condition de s'occuper de son oncle Jean-Baptiste et de sa sœur, infirme, Félicité :

1. une terre de 16 perches et 12 pieds par 54 arpents de profondeur par devant la rivière du gouffre, bornée au sud par Jean-Baptiste Banville et au nord par les représentants d'Isaac Simard;
2. une terre de 4 perches et 16 pieds par 16 arpents de profondeur par devant la rivière du gouffre, bornée par derrière à Olivier Lavoie, au sud par Jean-Baptiste Banville et au nord par Isaac Baptiste Tremblay;
3. une terre de 6 perches et 3 pieds par la profondeur allant vers le nord-est à la terre de Pierre Tremblay, bornée au sud par Jean-Baptiste Banville et au nord par Pierre Tremblay.

Puis, par testament, Roger lègue tous ses biens à sa fille Angèle³.

En 1851, dans le recensement de Baie-Saint-Paul, on retrouve :

Roger Banville 68 ans
 Julienne Tremblay 69 ans
 Alarie Tremblay 37 ans
 Angèle Banville 30 ans
 Tous catholiques, deux maisons de pièces d'un étage.

Le 7 avril 1855, Roger Banville fait une déclaration chez le notaire Ovide Clément⁴ à l'effet qu'il ne s'oppose pas à une vente, faite par sa fille Angèle à Jean-Baptiste Tremblay, d'une portion de terre qu'il lui

³ Notaire Charles-Pierre Huot, 1817-1865, ANQ, microfilm 4M01-4485ss.

⁴ Notaire Ovide Clément, 1849-1885, ANQ, microfilm 4M01-4438

avait donnée en 1835. Cette portion de terre est d'un arpent moins 6 pieds de large sur la profondeur qui va de la rivière du Gouffre au chemin du Roi, bornée au sud par Olivier Lavoie et au nord par Abraham Tremblay.

La descendance mâle de Jacques Banville s'éteint au 19^e siècle.

MADELEINE BANVILLE À BAIE-SAINT-PAUL

Madeleine, fille de Louis Banville et de Marie-Josephte Boudeau, est née en 1771 à Rimouski et s'y est mariée en premières noces à Eustache Vallée de Rimouski, en 1793. Elle aura une fille en 1796, Geneviève. Eustache Vallée meurt en 1797.

En septembre 1800, Madeleine se marie en secondes noces, à Kamouraska, avec Alexandre Ouellet, veuf de Marie-Louise Perreault. Toutefois, ils n'y demeurèrent qu'un certain temps car, en 1809, on retrouve Madeleine et sa fille Geneviève (Vallée) à Baie-Saint-Paul.

Mais 1809 n'est pas une bonne année pour sa fille Geneviève, car celle-ci se retrouve en cour criminelle, accusée de vol. En effet, dans une cause entendue en septembre 1809, à la Cour du Roi, à Québec, Geneviève Vallée et Félicité Corneau sont accusées de félonie pour avoir volé dix pièces d'or d'une valeur de douze livres sterling, au sieur Gervais Gautier dit Larouche, dans sa maison de séjour sise à Baie-Saint-Paul. Le larcin a eu lieu le 28 juin 1809 et fut avoué par Geneviève Vallée. Cette dernière avait agi après avoir été tourmentée par Bernard et Félicité Corneau qui travaillaient avec elle dans le jardin de la maison de séjour. On leur avait dit que Gautier cachait des pièces d'or dans son grenier⁵.

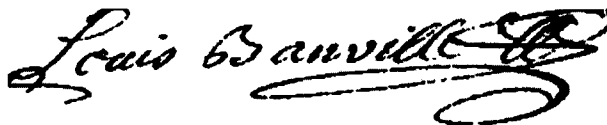
Plus tard, le 23 mai 1815, Geneviève Vallée épouse Bernard Corneau à Baie-Saint-Paul. Bernard Corneau est le beau-frère de Roger Banville, petit-fils de Jacques Banville et de Marie Duchesne.

Ces faits ne prouvent en rien la parenté de Louis Banville de Rimouski et de Jacques Banville de la Baie-Saint-Paul, mais laisse perplexe sur la raison qui a poussé Madeleine à s'établir à la Baie-Saint-Paul et sur le fait que sa fille Geneviève a épousé le beau-frère de Roger Banville, petit-fils de Jacques.

⁵ ANQ, dossier criminel no 663-B18, TL8-S1-SS1

LES BANVILLE DU BAS-SAINT-LAURENT

Louis Banville

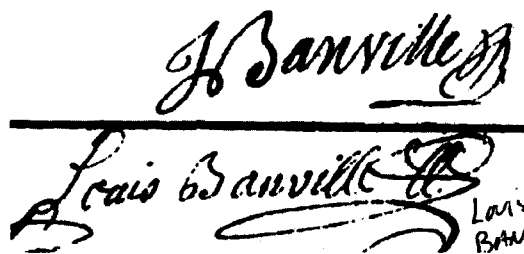


SES ORIGINES

Louis est né au début du 18^e siècle, en France.

Certains généalogistes ont écrit que Louis Banville et Jacques Banville, installés en Nouvelle-France en 1745 à la Baie de Saint-Paul, sont frères. Toutefois, cette hypothèse n'a pu encore être prouvée. L'absence d'acte de mariage de Louis Banville de même que l'analyse des divers actes notariés ou actes de baptêmes, mariages ou sépultures concernant Jacques Banville et ses descendants n'ont rien révélé à cet effet.

Il est malgré tout intéressant de constater que les signatures de Louis et de Jacques Banville ont de fortes ressemblances et dénotent une maîtrise de l'écriture, par leur calligraphie et l'usage du paraphe.



L'ÉTABLISSEMENT EN NOUVELLE-FRANCE

KAMOURASKA

Dans le greffe du notaire Joseph Dionne, un acte de vente du 10 juin 1751 désigne Louis Banville comme acquéreur d'une terre dans le second rang du petit Kamouraska, appartenant au sieur Charles Joseph Morel de la Durantaye de Boisbriant (24 ans), écuyer, fils de Charles Morel de La Durantaye, chevalier, et ce, pour la somme de cent quarante livres. Cette terre de deux arpents par quatre-vingts est devenue par la suite la propriété de Pierre Lebreton, dit Lalancette, chirurgien de Rivière-Ouelle. En fait, Pierre Lebreton avait payé, pour Louis, la dite terre au sieur Boisbriant.

Louis Banville, dans une reconnaissance de dette datée du 19 juin 1751, s'engageait à rembourser Lebreton à l'automne, à défaut de quoi, il lui permettait de la revendre. C'est d'ailleurs ce que fait Pierre Lebreton, le 21 mars 1757. Il vend la terre à Grégoire Ouellet de Rivière-Ouelle. Il est intéressant de lire, dans cet acte de vente, la mention que Louis est « un garçon de l'ancienne France » dont on est sans nouvelle depuis 1751.

RIMOUSKI

Dans *Les chroniques de Rimouski* (pages 93-94), de l'abbé Charles Guay, 1873, Banville figure parmi les seize anciennes familles du lieu. La date d'arrivée mentionnée est 1757, soit celle du baptême de la fille de Louis, Marie-Josephe. Guay précise qu'il défricha la terre de Pierre Banville, un des fils de Louis.

Louis, établi définitivement dans la seigneurie de Rimouski, fonde sa famille avec Marie-Josephte Boudeau. Tous les actes de baptêmes, mariages et sépultures de leurs enfants les identifient comme légitimes époux résidant à Saint-Germain de Rimouski.

Mais, en plus de ses enfants légitimes, il prendra charge des mineurs de Gabriel Costé. En effet, dans le greffe du notaire Joseph Dionne de Kamouraska, figure un acte (no 94), fait en 1759, de dépôt d'une cession de terre à Louis Banville, située dans la seigneurie de Rimouski et de jouissance d'une autre terre, par les parents de feu Gabriel Costé, époux de Cécile Lepage, de la paroisse de Rimouski. Selon cet acte, Louis s'oblige à élever quatre des enfants Costé, encore en bas âge. Pour ce faire, il reçoit, en plus des terres, 287 livres, valeur de l'inventaire des biens des enfants.

Selon les aveux et dénombrements de 1723-1745, la terre ainsi cédée comprenait une maison, une grange et une étable. Douze arpents étaient en labours. Elle était située à environ un kilomètre du manoir seigneurial (site de l'actuel musée régional de Rimouski).

Comme en font foi les actes notariés ou ceux des registres paroissiaux, Louis Banville a des relations avec plusieurs des familles souches de Rimouski, notamment, avec les héritiers de Michel Dutremble, dit Desrosiers dont Louis Dutremble, époux de Judith Deprez, la marraine de Marie-Josephe Banville, fille de Louis; les familles Vautour, Ruest et Lepage, et leurs

descendants. De plus, le parrain du premier fils de Louis, Jean-Baptiste, est Paul Molé Lepage, le seigneur de la Pointe-au-Père.

D'autres actes de vente, en 1760 et 1764, désignent Louis comme acquéreur d'autres terres, dont celles de la succession de Michel Dutremble et des Vautour.

LA DESCENDANCE

Du mariage de Louis Banville et Marie-Josephte Boudeau naissent dix enfants, soit huit garçons et deux filles :

1. Marie-Josephte, baptisée le 17 novembre 1757, mariée à Charles Mignot, dit Labrie le 21 février 1792;
2. Jean-Baptiste, né vers 1759, marié à Françoise Langlois le 27 mai 1789;
3. Charles, né vers 1760, marié à Françoise Levesque le 3 septembre 1794;
4. Jacques, baptisé le 15 mars 1762;
5. Antoine, baptisé le 21 janvier 1767, marié à Agnès Canuel le 23 août 1796;
6. Pierre, marié à Véronique Ruais le 11 novembre 1794;
7. Madeleine, baptisée le 30 juin 1774, mariée à Eustache Vallée le 12 juin 1793;
8. Louis, né vers 1777, marié à Modeste Paquet le 2 octobre 1804;
9. Joseph dit Zozime, né vers 1781, marié à Rose Marquis le 9 février 1801;
10. Clément, né vers 1782;

LOUIS BANVILLE, UN LIEUTENANT DE MILICE INSTRUIT

Le premier acte du registre de la paroisse de Rimouski, où on retrouve la signature de Louis Banville, est celui du mariage de Jean Pinout avec Reine Gasse, le 24 mai 1762 : « et du costé de Jean Pinout le Sieur Claude Lamarre tesoins le Sieur Louis Banville officier de milice de cette paroisse... ». Il s'agit de la première mention de Louis Banville comme officier de milice. Dans des actes qu'il rédige ou signe entre 1759 et 1761, dans lesquels il est partie ou témoin, il n'est pas identifié comme officier de milice. De ce fait, il est fort probable qu'il a obtenu sa commission entre 1761 et 1762. Il rédige fréquemment des actes et, dans certains, il écrit qu'il fait fonction de notaire, ce qui démontre, par sa maîtrise de l'écriture, qu'il était instruit.

Voici une liste des actes retracés qui sont rédigés par Louis⁶ :

- 24 novembre 1759, donation d'une terre de feu Gabriel Costé (dépôt au minutier du notaire Joseph Dionne);
- 24 juin 1760, vente de droits successifs à Louis Banville par les héritiers de Michel Dutremble (dépôt au minutier du notaire Barthelemy Richard);
- 2 décembre 1760, vente de Jean-Baptiste Poulin à Jean Pineau (dépôt au minutier du notaire Dionne le 25 janvier 1761);
- Décembre 1765, vente de Paul Lepage à son neveu Pierre Lepage (dépôt le 17 août 1767, au minutier du notaire Claude Louet);
- Juin 1774, vente par Prisque Côté au sieur Lepage de Saint-Barnabé;
- Juin 1775, partage de la seigneurie Lessard entre Louis Lepage et Paul Molé Lepage (Louis recevra, le 23 décembre 1775, « 3 chelins de la province » pour ses services);
- 29 octobre 1781, cession Paul de Molé Lepage à Jean De Chamblain (dépôt en novembre 1781, au minutier du notaire Berthelot Dartigny);
- 25 mars 1782, vente d'une terre de Judith Desprez, veuve Louis Dutremble dit Desrosiers, à Jos Lefebvre (dépôt en juin 1782, au minutier du notaire Berthelot Dartigny).

Certains actes débutent ainsi :

« Par devant nous Louis Banville, faisant les fonctions de notaire dans la paroisse de Rimousky, Lieutenant de milice du lieu... »

Nul doute que Louis Banville a bénéficié d'une instruction au-dessus du commun car « la pédagogie dissocie nettement l'apprentissage de la lecture et celui plus complexe, donc plus tardif, de l'écriture. La lecture nécessite trois ans d'apprentissage et précède l'écriture qui en demande deux⁷. »

Louis Banville sait aussi profiter des opportunités de son instruction et de ses relations, ce qui lui procure une bonne position sociale. C'est ainsi qu'il rend service à la famille Lepage en prenant charge en 1759 des neveux orphelins Côté; il obtient le parrainage de Paul Lepage, seigneur de Pointe-au-Père, pour son

premier fils, Jean-Baptiste; il est nommé subrogé tuteur des enfants mineurs des coseigneurs Rioux de Trois-Pistoles en 1761⁸, famille alliée des Lepage de Rimouski; il est nommé lieutenant de milice et il fait fonction de notaire à Rimouski.

MARIE-JOSEPHTE BOUDEAU

Aucune information n'a été retracée sur la naissance et le mariage de Marie-Josephte Boudeau. Selon certains auteurs, elle est la fille de Jacques Boudeau et Marie-Hélène Maranda, demeurant à Québec. Malheureusement, aucun acte ou contrat ne corrobore ce fait. Il est à noter que Marie-Hélène Maranda est la cousine de Madeleine Maranda, femme de Joachim Vautour, établi à Rimouski. Le recensement de Québec de 1744 fait état d'un Jacques Rondeau (Boudeau), jardinier demeurant sur la rue St-Roch, avec sa femme, Marie-Hélène Maranda et sa fille Marie-Louise. Cette dernière, âgée de sept ans, ne peut être, par erreur, Marie-Josephte, car plus tard des actes de mariage unissent en premières noces Marie-Louise Boudeau à un nommé Sédillot (Soderlan, Sutherland), puis, en secondes noces, à Pierre Auchu.

Marie-Josephte ne peut être née après 1744, ce qui aurait pu expliquer son absence lors du recensement, car elle aurait eu douze ans au baptême de sa fille Marie-Josephte Banville, le 14 novembre 1757.

Un acte passé chez le notaire Alexandre Dumas, le 19 mai 1791, fait état d'un échange de terre entre la veuve de Louis Banville avec son fils Charles. Cette terre de deux arpents par quarante a son front au fleuve et est bornée au sud-ouest par la terre d'Antoine Côté, et au nord-est par celle des mineurs Banville. Il y est mentionné que la terre faisait partie de la communauté que Marie-Josephte avait avec Louis Banville, son défunt mari. Un second mari de Marie-Josephte y est cité : Frédéric Oberman.

En effet, on retrouve un acte de mariage dans le registre de l'église anglicane Holy Trinity de Québec, en date du 26 août 1787 (en l'absence d'édifice religieux protestant avant la construction de la cathédrale anglicane en 1804, les offices étaient célébrés dans le monastère des Récollets qui fut détruit par le feu en 1696) :

⁶ Greffes des notaires Joseph Dionne, Barthelemy Richard, Claude Louet. ANQ-Québec et Fonds Ulric Tessier, ANQ-Rimouski

⁷ Jean de Viguerie, *L'institution des enfants. L'éducation en France XVIIe-XVIIIe siècle*, Calman-Levy, 1978.

⁸ Notaire Barthelemy Richard, acte relatif au règlement de la succession Rioux, février 1761.

« Joseph Frederick Oberman of the Parish of Rimouski, armourer, and Mary Joseph Boudeau, widow, were married in this place by licence this twenty sixth of August in the year one thousand seven hundred and eighty seven.

Byrne David Francis DeMontmollin, rector.

This marriage was solemnized between us.

X mark of Frederick Oberman

X mark of Mary Joseph Boudeau

in the presence of Johan Kollman and Germain St-Onge, commis.

Ce Frederick Oberman aurait immigré avec les troupes allemandes engagées par la couronne britannique pour contrer l'invasion américaine lors de la guerre d'indépendance des États-Unis.

Dans une lettre adressée à Mgr Briand, évêque de Québec, Jean Adrien Leclair, curé de L'Isle-Verte desservant Rimouski de 1783 à 1789, se plaint du comportement des habitants et écrit « une veuve a été conduit dans un bois volontairement et pendant la nuit par son propre fils pour y trouver un almand qui y travaillait... ».

S'agissait-il de Marie-Joseph Boudeau?

Un acte de sépulture datant du 16 février 1800, à Saint-Germain de Rimouski, fait état du décès de Marie-Joseph Boudeau, âgée d'environ 60 ans, femme de *Jean-Frédéric Hobreman*.

Dans l'acte de sépulture, sont mentionnés présents : Nicolas et Moley Lepage, Jean et Gabriel Coté (deux des enfants Coté confiés à Louis Banville, son époux, en 1759).

DÉCÈS DE LOUIS BANVILLE

- Louis est relaté comme témoin dans trois mariages, le 5 juillet 1774 (Louis Gasse et Marie-Magdelaine Ruest, Jean Ruest et Rosalie Gagnon, Gabriel Costé et Reine Canuelle).
- Il est mentionné signataire (comme témoin) de l'acte de partage de la seigneurie de Lessard, le 17 juin 1775.
- Le dernier acte rédigé et signé par lui, faisant fonction de notaire et lieutenant de milice, date de février 1782.
- Son dernier fils, Joseph, est décédé en 1854 à l'âge de 71 ans, à l'Île Verte; donc né vers 1783.
- Dans un acte d'échange de terre entre Pierre Colin

et Paul Molé Lepage, daté du 8 juillet 1784, c'est Germain Lepage, lieutenant de milice, qui fait fonction de notaire, alors qu'antérieurement c'était Louis Banville.

- Enfin, dans un tableau de la milice du district de Québec, du 4 juin 1785 (collection Haldimand, B.225-2, p.125), et contenant les noms des officiers, on ne retrouve aucune mention de Louis Banville pour la paroisse de Saint-Germain de Rimouski.

Ces informations nous incitent à croire que Louis serait décédé entre 1782 et 1785. Toutefois, la consultation des registres des paroisses de la Gaspésie à Lévis n'a pas permis de retrouver son acte de sépulture. De plus, les registres de 1783 présentent des lacunes à Saint-Germain de Rimouski. Pendant un court laps de temps, Rimouski a été desservi par le missionnaire jésuite, M. de la Brosse, qui n'a pas tenu de registre en 1783; le curé Trutault de Kamouraska l'a remplacé jusqu'en septembre 1783, puis ce fut le curé de L'Isle-Verte, le père Adrien Leclair.

LA TERRE FAMILIALE DE LOUIS BANVILLE

À la suite de son décès, une de ses terres fut partagée entre ses enfants selon les informations contenues dans un acte de donation entre Jean-Baptiste Banville, fils de Louis, et Pierre, fils de Jean-Baptiste. Cet acte passé chez le notaire Augustin Dionne, le 13 août 1811, stipule que la terre de un arpent et sept perches par quarante-deux, donnée à Pierre Banville, est située entre celle de Pierre Poirier et Charles Banville (obtenue par ce dernier lors de l'échange avec sa mère en 1791) et sise dans le premier rang de la seigneurie de Rimouski. Cette terre était une part (un onzième) de la succession de feu Louis Banville, part ajoutée à celles acquises auprès des autres héritiers (frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs) par des actes passés sous seing privé.

Pierre Banville donnera par la suite cette terre à son fils François, le 6 mai 1842. Dans l'acte de donation, il est précisé qu'elle est bornée au nord-est par celle de Pierre Poirier, fils, et au sud-ouest par celle de Barthelemy Lemieux (achetée de Charles Banville en 1825). Le 3 mai 1843, François fait rétrocession de la terre à son père par un acte passé chez le notaire Joseph Garon. Selon les informations contenues dans le livre de renvoi du cadastre de la paroisse de Saint-Germain, cette terre correspondrait au lot numéro 105, appartenant à Pierre Banville, et sise, aujourd'hui, à

l'intersection du boulevard Ste-Anne et de la rue Poirier, à la Pointe-au-Père.

BIBLIOGRAPHIE

CARBONNEAU, C.A., *Le Tableau généalogique des mariages du diocèse de Rimouski*, vol.1.

TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire Généalogique Tanguay*, vol 2, p. 108.

RIOU, Grégoire, *Mon dictionnaire Tanguay annoté*, , vol II, p. 5.

Répertoires des actes de baptême, mariages et sépultures du Québec Ancien, PRDH.

Drouin, A-K, *Dictionnaire des Canadiens Français, 1608-1760*.

Archives Nationales du Québec, Québec, Microfilms des registres paroissiaux et des actes notariés de la Nouvelle France.

TALBOT, Éloi-Gérard, j.m.s., *Recueil généalogie des comtés de Charlevoix et Saguenay, depuis l'origine jusqu'à 1934.*, tome 1, A-J, pages 20-21. Édition revue et corrigée, 1996.

Greffe du notaire Joseph Dionne (Kamouraska) 1742-1776, M01-0473A à 0479A, ANQ.

Greffe du notaire Joseph Barthelemy Richard ,1751-1765, M01-0521A à 0523A, ANQ.

Recensements de Baie-Saint-Paul de 1825-1831-1851. Archives Nationales du Québec (microfilms)

Rapport des Archives Nationales du Québec. (1920 à 1975), Publications du Québec, CD-ROM

FORTIN, Jean-Charles et LECHASSEUR, Antonio, *Histoire du Bas Saint-Laurent*, Collection Les régions du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

Terrier de Kamouraska 1826 –Fonds de la famille Taché – ANQ.

WILHELMY, Jean-Pierre, *Les mercenaires allemands de 1776-1783*, Septentrion.

Copies d'Archives d'origine Française, ANQ, 1990.

Fonds Ulric-Joseph Tessier, 1695-1947, ANQ, Rimouski.

Fonds Joseph et Marie-Geneviève Drapeau, 1792-1837, ANQ, Rimouski.

Greffes des notaires de Charlevoix, Kamouraska et Rimouski, XVIIIe et XIXe siècle., ANQ et Bibliothèque de la Ville de Montréal (Salle Gagnon).

DE VIGUERIE, Jean, *L'institution des enfants. L'éducation en France XVIe-XVIIIe siècle*, Calman-Levy, 1978.

CHARTIER, R., COMPÈRE, M.M. et JULIA, D., *L'éducation en France du XVIIe au XVIIIe siècle*, Éd. SEDES, 1976.

Bureaux de la Publication des droits du Québec. Rimouski et Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Fonds de la Cour criminelle de la Prévôté de Québec. Cause no 663B18, ANQ, cote TL18,S1,SS1.

DE RAILLICOURT, Laboure, *Dictionnaire des biographies*, Tome 4, B-BAR, p. 187.

CHAIX-D'EST-ANGE, Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes et notables à la fin du 19e siècle*, Evreux, 1903-1929, 20 vol.

Musset, Lucien, *Les actes de Guillaume le Conquérant et de la Reine Mathilde pour les Abbayes Caennaises*, Ouvrage édité avec le concours du département du Calvados. Caen.

Mémoire de la Société des antiquaires de Normandie, Tome XXXVII. Archives du Calvados. p.108.

BIANQUIS, Pierre, *Banville. Calvados*, Éditions La Rose des Vents, 1979, Caen. 117p.

MAGNY, Édouard, *Le Nobiliaire de Normandie*, Paris, 1862. ■

* * * * *

LES FRÈRES MAISTRES D'ESCOLLE

... en 1686, le Séminaire abandonna à de pieux laïques... l'enseignement primaire des garçons. M. Souart... pourvut la fondation d'une somme de 1 000 francs. Un autre Sulpicien, M. de la Faye, donna une maison... à l'angle des rues François-Xavier et Notre-Dame.

Les premiers instituteurs... furent Mathurin Rouillé, Nicolas Barbier, Pierre Gaulin, Jacob Thournelet... Benoist Basset et Philibert Boy vinrent se joindre... aux fondateurs. Les instituteurs vivaient en communauté au séminaire... et portaient le nom de frères.

(Tiré de BERTRAND, Camille, *Histoire de Montréal*, Montréal, Beauchemin/Paris, Plon, p. 177.)

OÙ VA LA GÉNÉALOGIE?

par Claude Langevin (3202)

Claude Langevin est venu à la généalogie après avoir pris sa retraite de l'enseignement universitaire en Sciences de l'éducation à l'Université Laval. Il est bénévole à la salle de documentation et s'intéresse aux rapports entre la généalogie et l'informatique. Il a donné deux séances d'information sur le sujet à Lévis et une séance de formation dans le cadre des activités de la SGQ. Il est secrétaire du comité de formation et des conférences de la SGQ. Il est depuis peu vice-président de la toute jeune Société de généalogie de Lévis et a déjà publié un article sur la « Généalogite » dans la revue *L'Ancêtre*.

Mon propos ne se veut ni futuriste ni apocalyptique. Je voudrais simplement livrer ici quelques-unes des réflexions qui me viennent à l'esprit à la suite de la lecture quotidienne de messages et de textes sur Internet, soit en furetant dans les groupes de discussion, soit en utilisant tel ou tel moteur de recherche : Lycos, Google, Yahoo, etc.

Mes principales réflexions portent sur les thèmes suivants :

1. de la généalogie à la plume à l'hypergénéalogie au clavier sans fil;
2. de la généalogie patrilinéaire à la généalogie moléculaire;
3. deux leitmotivs fondamentaux en généalogie.

Et puisque « qui ne put se limiter ne sut jamais écrire », je m'en tiendrai à ces trois points.

DE LA GÉNÉALOGIE À LA PLUME À L'HYPERGÉNÉALOGIE AU CLAVIER SANS FIL

Tous les généalogistes actuellement vivants et quelques-uns de ceux qui nous ont précédés ont vécu, pour ne pas dire subi, cette évolution, inéluctable autant qu'imprévisible, qui a vu la recherche généalogique passer du travail de moine médiéval dans des bibliothèques sombres et poussiéreuses à la recherche « online » à l'aide d'un clavier sans fil, tranquillement installé dans son salon, face au moniteur « grandeur cinéma » de son système vidéo.

Oh! Tout le monde n'en est pas encore là, mais j'en connais qui y sont déjà rendus et ils seront suivis par bien d'autres, je n'en doute point. Pour utiliser un mot de plus en plus à la mode, on s'en va donc vers une généalogie virtuelle, mais non sans frais ni

conséquences de toute nature, autant positives que négatives, d'ailleurs, comme tout changement en amène. Et comme la grande vertu du vivant est l'adaptation, nous en sommes quittes pour une belle aventure, dites donc.

Il est de plus en plus évident que l'Internet va progressivement ouvrir la fenêtre mondiale à tout fureteur sur la Grande Toile, dans tous les domaines de l'activité humaine, dont, en premier lieu pour le moment, la généalogie. Mais cette ouverture ne sera pas gratuite, on peut bien s'y attendre : il faut payer les chercheurs, les scribes transcripateurs, les analystes, les programmeurs, les diffuseurs, et tous les « eurs » et « istes » des nouvelles disciplines que l'électronique et l'informatique ont fait surgir et nécessitées. Or, le marché est féroce, vous le savez, en ce domaine, comme on l'a vu dans les dix dernières années chez les libraires et éditeurs, chez les diffuseurs de radio et de télévision, chez les producteurs de disques et de films, etc. Et le rythme est effarant, à l'image du médium, dirait l'autre.

On verra donc apparaître des mégacentres de diffusion de l'information généalogique : fichiers de famille, histoires de famille, généalogies ascendantes et descendantes, chercheurs par patronymes, banques de données, logiciels, livres, index, catalogues, cédéroms et bientôt en format DVD. Il y en a actuellement des centaines dans le monde entier, mais ils ne seront plus que un ou deux pays d'ici une décennie ou deux. C'est encore et toujours « au plus fort la poche », comme on dit au Québec.

Toutefois, sauf pour certaines banques de données récemment publiées grâce à l'informatique, ce qui se trouve actuellement sur le marché électronique n'est rien d'autre que la reproduction des documents écrits

fournis par les auteurs ou achetés par leur diffuseurs, d'où des frais variables qu'il faut bien rentabiliser en mettant ces reproductions à la disposition des fureteurs sur Internet. On parle de frais de 10 à 40 \$ US par mois, par exemple, selon la quantité de données ou de fichiers « téléchargeables » à chaque visite ou sur un mois.

Pour nous, au Québec, cela ne nous concerne guère, si nous n'avons pas d'ancêtres ou de collatéraux aux États-Unis, et encore, il faut que quelqu'un, là-bas, ait fourni quelques données sur le ou les patronymes qui nous intéressent ou que l'index des patronymes mis à disposition sur le Web nous fournisse des indications que nous ne pouvions pas trouver dans les registres disponibles au Québec.

En somme, mise à part l'arrivée sur le marché électronique de nouvelles banques de données autrefois inaccessibles ou éparées, la Grande Toile n'est que le miroir des nombreuses sources écrites et imprimées conservées dans des bibliothèques privées ou publiques et n'invente rien de plus que ce que l'on peut y trouver, pour le moment, du moins. Certes, l'électronique et l'informatique ont accéléré l'accès aux informations, mais elles n'ont rien changé des mécanismes et des stratégies de recherche en généalogie. Il faut donc à la fois être prudent et ouvert face à ces deux nouveaux outils de recherche. Nul ne peut nier ni refuser, même a priori, les vertus qu'ils possèdent : les millions de chercheurs qui les utilisent ne peuvent pas tous se leurrer, tout de même!

Il y aura donc toujours du travail de moine médiéval à assurer et à assumer, surtout si l'on veut accommoder quelque peu les données purement mathématiques et géographiques des BMS traditionnels de nos répertoires généalogiques. Il en serait de même, même si tous les chercheurs mettaient toutes leurs découvertes dans la Grande Toile mondiale. Cela ferait une jolie catalogue, mais en dentelles, c'est-à-dire à trous, sans plan ni modèle. Ou alors il faudrait que tous les humains de toutes les générations fassent leur arbre généalogique à chaque événement digne d'enregistrement et de diffusion à la grandeur de la planète.

DE LA GÉNÉALOGIE PATRILINÉAIRE À LA GÉNÉALOGIE MOLÉCULAIRE

Ce que la généalogie patrilinéaire ne peut réaliser, la généalogie moléculaire y parviendra-t-elle? Question

sérieuse, mais dont les éléments de réponse commencent déjà à pointer à l'horizon de nos connaissances.

Mais qu'est-ce que la généalogie moléculaire? C'est, en peu de mots, la recherche de filiations par l'ADN, plus foncièrement et typiquement humaines que peuvent l'être les patronymes et les pays d'origine ou d'habitation. À la lumière des textes parus à date sur le sujet, on peut dire, en vulgarisant quelque peu pour essayer de mieux l'exprimer ou le comprendre, que la généalogie moléculaire cherche à relier tous les habitants de cette planète aux géniteurs et aux mères les plus « primitives » possible. On parle actuellement des 18 filles d'Ève pour le peuplement de toute la terre depuis des millénaires, et de dix types de géniteurs pour expliquer l'unité et la diversité à la fois de nos ancêtres européens. Cela vous intéresse-t-il de savoir desquels paléoparents vous descendez? Vous pouvez vous inscrire, en fournissant une dose de votre ADN et votre arbre de quatre générations, à un projet qui se veut mondial et qui a débuté au Utah, USA, dernièrement. Cela, dit-on, peut et va éluder bien des questions et problèmes de filiations douteuses ou méconnues et élucider le côté héréditaire ou non de certaines maladies ou tares chez tel ou tel individu d'une même « linéarité ».

On poursuivrait ainsi un noble but - et qui est contre la vertu? - celui de joindre chaque individu au grand tout humain, par son cheminement individuel et unique, mais participatif et inclusif à la fois, au lieu simplement de l'accrocher dans un arbre par patronymes et générations successives. « Fascinant », dirait monsieur Spock.

N'y sont-elles pas déjà engagées, ces jeunes filles japonaises qui se font fabriquer de nouveaux colifichets : une dose de leur ADN enchâssée dans un cœur d'ambre artificiel et qu'elles portent au cou? Et ne sera-ce pas ce qu'il faudra dorénavant laisser à nos descendants pour leur paix et confort moral face à leur vraie place dans le grand tout humain?

Et qui dit que nous ne pourrions pas, tous et chacun de nous sur la planète, un jour, placer notre ADN dans la grande banque mondiale, grâce à notre carte en plastique qui nous suivra partout et qui servira à tout - d'identité, de mot de passe, de clef d'auto et de résidence, de carte d'appel sur vidéophone et sur Internet, et j'en oublie - et voir, tout de suite, sur écran, l'état de notre lien avec le grand tout humain? Et tout

cela, je le souhaite vivement, en toute liberté d'action et d'usage.

En attendant ces beaux jours, retournons à nos crayons et tableaux, à nos claviers et écrans, à nos imprimantes et à nos brocheuses, mais de moins en moins en solitaire et de plus en plus en collectif et en coopératif car, ADN ou pas, nous sommes au moins partie d'une famille et d'un pays qui ne le sont que parce que chacune des parties participe au grand tout familial et national.

En somme, ce faisant, on fait déjà, au niveau de la famille et du pays, notre petite généalogie moléculaire à nous. « Cool », n'est-ce pas?

DEUX LEITMOTIFS FONDAMENTAUX EN GÉNÉALOGIE

Vous les avez déjà pressentis et lus sous la ligne, et ils se résument en deux mots, ou deux concepts totalement antithétiques : présomption et prudence, en tout temps et surtout face à l'invasion et à l'expansion de la Grande Toile informatique.

Présomption, d'abord, mais dans le sens de gare et guerre à toute interprétation présomptive de quelque donnée généalogique que ce soit, en lecture comme en écriture. Michel Langlois a déjà écrit sur ce thème de la présomption et on n'insistera jamais assez, surtout maintenant que la Grande Toile sert à déverser de plus en plus de données individuelles et familiales sans critique, sans jugements, sans références aux sources premières, les seules vraiment valables à près de 100%, oui, à seulement près de 100%, car nulle source n'est à l'abri d'erreurs, d'oublis, de confusions, et ce à tout niveau d'écriture et de transcription que ce soit. N'oublions pas que ce que la Grande Toile nous livre ainsi, froidement, impunément même, c'est, au minimum, la quatrième ou la cinquième transcription manuelle que subissent les données visuelles que nous pouvons lire, imprimer ou télécharger. Et, puisque « errare humanum est », cela nous en dit long sur les possibilités d'erreurs qui peuvent entacher ces données dans leurs voyages successifs. Voyez notre beau BMS 2000, par exemple : dès l'ouverture, en première ligne en haut de l'écran, on peut lire : Fichiers informatisés... (sic) et la liste des patronymes commence par AAILLOUX! Vraiment, faut le faire! Il faut dire que ce que nous voyons là est probablement la sixième ou la septième transcription qu'ont subie les données qu'on y trouve. C'est exponentiel, dites donc!

Les mots, ou plutôt, des attitudes solidement ancrées et constamment présentes de prudence et d'anti-présomption sont donc de rigueur dans tout acte de lecture, de saisie et de transmission de données généalogiques, de quelque source qu'elles proviennent et sous quelque médium de publication que ce soit.

Chaque généalogiste devrait signer ce code d'honneur avant d'entreprendre une recherche et, surtout, avant d'espérer en publier les résultats. Si, encore une fois, personne n'est contre la vertu, ce serait une magnifique occasion de le faire voir et savoir à la gent généalogique tout entière.

Mais la réserve et la prudence ne doivent pas tourner à la psychose et au refus global, loin de là. Elles impliquent toutefois un peu plus d'attention et même de travail, parfois, face à la facilité que procurent les répertoires déjà montés, les tableaux généalogiques déjà produits, les fichiers informatiques mis à disposition par des individus, clubs, associations ou banques de données, gratuitement ou moyennant paiement. Il n'est pas facile, en effet, devant une telle masse en pleine croissance galopante de données préfabriquées et prémontées, de se donner un rôle de garde-chiourme sinon de chien de garde prêt à japper à qui de droit devant les manques et les gaffes, parfois truculentes, que certains produits transportent et diffusent. Il est, par contre, trop facile de tout prendre pour acquis, sans critique ni jugement, et ainsi de servir tout simplement – mais non innocemment – de courroie de transmission de données trop souvent déjà infectées d'erreurs. Non, un GEDCOM n'est pas la Bible et la Grande Toile est plus un piège qu'une échelle vers la vérité absolue et infaillible. L'un et l'autre ne sont que des moyens pour accéder à des données à faire passer au collimateur de la validation et de l'anti-présomption.

Ai-je été trop dur, trop tranchant, trop radical ou trop à droite? Je ne le crois pas, en tout cas, j'en suis convaincu dans mon for intérieur. Cela me vient peut-être de ma formation à la recherche en sciences humaines et de ma carrière d'enseignement en lecture et écriture. Je prêche ce que je vis, voilà tout.

CONCLUSION

Et maintenant, une petite pause publicitaire. Que diriez-vous de souscrire à un REER en généalogie? Et cela, sans frais ni dépenses monétaires, mais non sans engagement. Vous comprendrez bien l'astuce...

- R pour recherche des sources premières, en autant que c'est disponible et faisable;
- E pour évaluation critique lors de la lecture et de la prise de données;
- E pour enregistrement des erreurs ou oublis notés;
- R pour rédaction éclairée, éclairante et « responsable » des résultats de ses lectures et recherches.

Voilà! Tout le monde dans le même train et sous les mêmes couleurs, car fondamentalement, la généalogie, quoi qu'elle devienne, sera toujours, pour tout vrai généalogiste, une recherche, pas une destination. ■

NOTES

- DUERINCK, Kevin F. *Genetics and Human Migration Patterns*, <http://www.duerinck.com/migrate.html>
- LANGLOIS, Michel, *À propos de..., L'Ancêtre*, vol 27, nos 1 et 2, septembre-octobre 2000, p. 54-57.

* * * * *

LA MORT DU PÈRE LAGIER

Dans le mois de février 1874, la neuvaine de Saint-François-Xavier avait lieu à L'Isle-Verte.

Le père Lagier, oblat de Marie immaculée, qui prêcha alors la neuvaine dans la paroisse, possédait le don d'attirer les cœurs et de convertir les âmes. Ces apôtres ont une voix à nulles autres pareilles et leurs accents trouvent pour ainsi dire tout de suite le chemin qui mène droit au cœur de chacun de nous. Toute la paroisse suivait donc les exercices de la neuvaine avec dévotion et avec zèle, ne voulant pas perdre une seule de ces paroles tombant des lèvres du révérend père prédicateur.

Le 27 février, un vendredi matin, le père Lagier monta lentement les marches de la chaire de vérité. Il parla comme toujours, avec grâce, avec onction, avec chaleur même et termina son sermon par un « au revoir » énergique qui plana sur la foule comme un glas funèbre. Descendu de la chaire, fatigué, le front couvert d'une sueur froide, le père Lagier alla se jeter sur son lit au presbytère, cherchant dans le sommeil le repos pour ses douleurs, le calme pour son cœur malade. Hélas ! oui, il devait y trouver le repos, mais celui de l'éternité bienheureuse.

L'heure du dîner étant venu, on alla réveiller le père; son corps avait déjà la rigidité du cadavre. Il devait être mort depuis une heure environ. On ne figure pas l'étonnement du personnel du presbytère et la douleur et la consternation du peuple lorsqu'aux exercices de deux heures le curé Ladrière annonça la mort soudaine et foudroyante du père Lagier.

Ce fut comme un long et douloureux sanglot comprimé dans toute la nef. On y pleurait à chaudes larmes et sans respect humain, tant la douleur était sincère et vrai.

À L'Isle-Verte, on a toujours conservé le souvenir vivace et poignant de cette mort subite en pleine retraite, dans un temps de pénitence et de mortification. Bien plus, les fidèles se sont disputé les lambeaux de son humble soutane et plus d'une famille montre avec orgueil un morceau du vêtement du saint oblat de Marie Immaculée mort au champ d'honneur « alors qu'il faisait la moisson dans la vigne du Seigneur ».

Cette mort eut du retentissement et fut la cause d'un bon nombre de conversions dans la paroisse. La mort du juste est un rayonnement.

Charles-A. Gauvreau
Bulletin des recherches historiques, vol. 3, janvier 1897



LES LETHIECQ ACADIENS DE BÉCANCOUR ET DES ENVIRONS

par Joseph Naud (0382)

Joseph Naud s'occupe de généalogie depuis plus de quarante ans. Il est membre de la Société de généalogie de Québec, depuis au-delà de vingt ans. Natif de Saint-Alban, comté de Portneuf, il s'intéresse à l'histoire des Nau qui sont à l'origine de Deschambault et de La Chevrotière. Il vient d'écrire l'histoire de François Nau et de ses descendants (334 pages). Ses recherches ont toujours porté sur les Nau, de même que sur les Galameau et les Gauthier, les parents de sa mère. En juillet 1992, il a écrit *Les Nau au pays, des origines à 1760*, un article publié par *L'Ancêtre*. Il a aussi publié *Les Nau du Manitoba* (cousins de Louis Riel) et *François Nau... (pionnier de Deschambault en 1685) et François Nau (pionnier de Saint-Alban, Portneuf, en 1829)*. Il est à écrire l'histoire de Pierre Gauthier, de Deschambault, le maître farinier originaire de la célèbre Vendée. Mais les Nau l'intéressent toujours, de même que Deschambault et La Chevrotière.

On apprend, au départ, que les Lethiecq sont Acadiens. Mais on n'en sait guère plus.

« Letèque

Pierre Letèque, né en 1750, marié à Marie Leblanc.

Enfant : Pierre, 1775 ».¹

C'est la seule mention de Pierre Letiecq dans les 6 volumes de *Histoire et généalogie des Acadiens (Îles Saint-Pierre et Miquelon, Îles-de-la-Madeleine, Bordeaux, Belle-Île-en-Mer, Louisiane)* de Bona Arsenault. On y parle des Acadiens de Saint-Pierre et Miquelon. Mais très peu.

Par contre, un autre volume nous en dit un peu plus sur ces Acadiens en exil.

Letiecq (parfois Letierq)

Letiecq, Joseph Sébastien (Pierre et Marie-Blanche Leblanc, de Miquelon), né le 18 septembre 1783, baptisé le même jour, (La Rochelle, Saint-Nicolas).

Letiecq, Pierre (Pierre et Marie Leblanc, de Miquelon), décédé le 13 juillet 1779, à l'âge de 28 ans. (La Rochelle, Saint-Nicolas). (Il y a erreur : on le verra plus loin! Car il semble né... à la naissance de son père!)

Letiecq, Pierre-Gatien (Pierre et Marie-Blanche Leblanc, de Miquelon), né le 19 décembre 1780, baptisé le même jour, (La Rochelle, Saint-Nicolas)².

Ainsi, Pierre Letiecq et Marie-Blanche Leblanc habitent Saint-Pierre et Miquelon et leurs trois garçons, Pierre-Gatien, Joseph-Sébastien et Pierre y sont nés vraisemblablement, même s'ils semblent avoir été baptisés à La Rochelle. Ils sont tous des Acadiens en exil.

Mais de quelle partie de l'Acadie venaient ces Letiecq? Impossible de le dire pour le moment! Tout ce que l'on sait, c'est qu'ils étaient Acadiens et qu'ils avaient déjà subi au moins le Grand Déplacement, quelque part entre 1755 et 1764. Voici ce qu'en dit l'abbé Gallant en parlant des Acadiens de Miquelon :

« La Grande Miquelon reçut les Acadiens (exilés) en 1763... Dès le mois d'octobre... arrivent 115 Acadiens des colonies anglaises. Ils viennent de Boston, Boxbury, Charlestown, Savannah,... L'année suivante, au mois d'août, 110 autres arrivent de l'Isle Royale et de l'Isle Saint-Jean (plus) 72 de Shédadouctou et du Fort Beauséjour où plusieurs avaient été détenus prisonniers. »

« Durant tout le XVIII^e siècle, les îles Saint-Pierre et Miquelon (avaient été) les victimes de la rivalité franco-anglaise. (...) Après chaque exil en France – en 1767, en 1778, en 1793 – la plupart d'entre eux demandèrent à revenir dans la colonie. »³

« Si l'histoire de tous les Acadiens fut marquée par des chasses à l'homme, des emprisonnements et la déportation, celle des Acadiens des îles Saint-Pierre et Miquelon fut encore plus tragique que celle de tous les

¹ Bona Arsenault, *Histoire et généalogie des Acadiens*, 6 volumes, p. 2195, Leméac.

² Donald J. Hébert, *Acadiens en exil*, Publications Hébert, Louisiane, p. 305.

³ Adrien Bergeron, s.s.s., *Le grand arrangement des Acadiens au Québec*, 8 vol., Montréal, Éditions Élysée, 1981, vol. 5, p. 17.

autres. Alors que les Acadiens d'ailleurs ont connu une vie relativement paisible après le traité de Paris, même s'ils étaient privés de bien des droits, ceux des îles Saint-Pierre et Miquelon ont continué d'être dépouillés de leurs biens, emprisonnés et déportés plusieurs fois, jusqu'en 1816. Pour eux, les épreuves les plus cruelles et la misère se sont prolongées durant plus d'un demi-siècle. Et comble de malheur, l'Histoire est demeurée silencieuse sur leur odyssee pathétique. »⁴

« L'auteur nous décrit aussi les razzias perpétrées par les Anglais qui brûlaient tout sur ces îles, faisaient prisonnière la population, puis la déportaient. (...) Le grand air, les vastes horizons et la liberté qu'ils avaient goûtée les ramenaient toujours à ce coin de terre qu'ils considéraient comme leur patrie. »⁵

En effet, j'ai eu la surprise de ma vie quand j'ai consulté les documents sur Saint-Pierre et Miquelon, pour savoir si Joseph-Sébastien Letiecq venait bien de cet endroit. Car, au répertoire de mariages du comté de Nicolet, en 1820, on dit bien qu'il vient de Saint-Pierre et Miquelon. Il existe très peu de documents sur ce coin de pays. Du temps de la déportation des Acadiens, en 1755, beaucoup ont fui du côté de cette petite île française. Mais les auteurs en ont très peu parlé. L'histoire de cette île est constituée de trois, sinon quatre, importantes migrations et déportations des gens, surtout des Acadiens qui étaient venus s'y établir après avoir fui leur pays, l'Acadie. Les Anglais surviennent à tout bout de champ... et les Acadiens fraîchement installés sont obligés de s'exiler de nouveau. Puis les Anglais repartent... et les déportés reviennent. Ce fut ainsi de 1755 à 1816.

À la bibliothèque de la salle Gagnon de Montréal, j'avais lu tous les documents sur les îles Saint-Pierre et Miquelon. Et soudain, en fouillant le livre *Les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon*,⁶ de Michel Poirier, docteur en histoire et sociologie à l'Université de Nantes, j'ai eu la réponse à ma question. Tout s'éclaircit. Une foule d'Acadiens, jusque-là inconnus, sont passés par ces îles. Et j'ai appris, pour la première fois, des renseignements très intéressants sur Pierre Letiecq. Son nom revient continuellement dans ce livre. Je m'empresse de vous en donner un aperçu, en

souhaitant que quelques-uns des lecteurs puissent approfondir ces données. Dommage que l'édition de ce livre soit déjà épuisée depuis longtemps. Il contient une foule de renseignements sur d'autres Acadiens, dont on entend peu parler. Le livre de M. Poirier parle du premier ancêtre, en France, Pierre Letiecq, marié à Marie-Blanche Leblanc, originaire de La Rochelle, France. Il parle aussi de celui qui sera, à la fin, leur seul enfant vivant, Joseph-Sébastien Letiecq, et qui sera le premier à s'établir au Québec, à Bécancour, avec sa mère, Marie-Blanche, en 1820. On suit presque continuellement les Letiecq dans le livre de Michel Poirier.

C'est de Saint-Malo que vint, dès 1763, la plus forte partie des anciens habitants de Louisbourg qui iront s'installer à l'île Saint-Pierre, dont probablement Pierre Letiecq. À ce moment-là, il n'a que 13 ans, puisqu'il est né en 1750, comme on le verra plus loin. Les autres Acadiens, fraîchement sortis des prisons de l'Acadie, s'installèrent à Miquelon⁷. On explique dans le livre que les Acadiens installés à Saint-Pierre sont des marins alors que ceux qui s'en vont à Miquelon sont des cultivateurs ou fermiers, car il y a à cet endroit de belles places cultivables. On peut y faire des jardins et y établir de petites fermes qui seront certes fort utiles en ce temps-là.

En 1767, le gouverneur anglais de Terre-Neuve intervient continuellement dans les affaires de l'Archipel. Il donne même à plusieurs l'ordre de quitter les îles. Les Anglais ont armé 42 navires pour assurer la surveillance des côtes de l'Acadie et de Terre-Neuve. Ils rôdent autour de Saint-Pierre et de Miquelon. Ainsi, sur ordre du roi de France, 763 personnes quittent la colonie pour retourner en France, quelques-unes en Acadie et 14 au Québec. Pierre Letiecq n'a que 17 ans. Il n'en est pas question à ce moment-là. Peut-être est-il retourné en France. En 1768 survient un contrordre du ministre français : la plupart des Acadiens retournent aux îles.

En novembre 1776, on apprend qu'il y a un recensement des habitants de Saint-Pierre. On y découvre :

(...)
Pierre Letiecq 26 ans (donc 1776-26=1750)
Marie-Blanche Leblanc,

⁷ Idem, p. 60.

⁴ Père Anselme Chiasson, o.f.m., cap., *Préface au livre de Michel Poirier, les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon*, 1758-1828, Éditions d'Acadie, 1984, p.7.

⁵ Idem, p.8.

⁶ Michel Poirier, *Les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon*, 1758-1828, Éditions d'Acadie, 1984.

Sa femme 24 ans (1776-24=1752)
Pierre, leur fils 1 an (1776-1=1775)

Et deux autres Letiecq, dont on n'entendra plus parler par la suite, soit :

Louise Letiecq et

Toussaint Letiecq, enfants de Sébastienne Arondel, 43 ans, deuxième femme de Loyer-Deslandes. Ses enfants ont 11 ans et 9 ans.⁸ Au total, à Saint-Pierre, il y a 1208 personnes, dont 624 hivernants. Le recensement de Miquelon donne 776 personnes, dont 127 hivernants.

En tout, on recense 237 maisons, 116 cabanes de pêcheurs, 89 magasins, 79 étables, 52 chauffauds, 7 boulangeries, 2 brigantins, 1 bateau, 225 chaloupes, 123 canots, 14 demi-chaloupes, 2 églises, 2 forges, 272 bêtes à cornes, 78 chevaux, 132 moutons, 53 chèvres, 15 cochons⁹. L'économie des îles est en bonne voie de redressement.

Un autre recensement, celui des familles, a lieu aux îles Saint-Pierre et Miquelon, le 3 mai 1778.

(...)

Pierre Letiecq, voilier (âgé de 28 ans)
Marie Leblanc, son épouse
Et deux enfants¹⁰.

Mais, soudain, à la suite de la guerre de l'Indépendance américaine, à la fin de 1778, Saint-Pierre et Miquelon sont pillées et brûlées. Le 14 septembre, le gouverneur de Terre-Neuve, l'amiral Montaignu, survient à bord de trois frégates et d'un vaisseau de 40 canons. Les Anglais s'emparent des îles. Le gouverneur, le baron de l'Espérance, ses quelques officiers et ses 31 soldats sont aussitôt embarqués pour la France, de même que les 1400 habitants. Ils partent pour Lorient, Nantes, La Rochelle, Rochefort, Cherbourg et Saint-Malo. Les Anglais pillent et brûlent tout : 237 maisons, 126 cabanes de pêche, 89 magasins, 6 boulangeries, 79 étables, 38 chaffauds et plusieurs chaloupes.¹¹ Et Pierre Letiecq et sa famille sont forcés de repartir. Il y eut 102 décès au cours de cette traversée mouvementée.

Dès le 24 mai 1783, on décide de tout recommencer. Le traité de Versailles, signé le 3 septembre, rétrocède à la France les îles Saint-Pierre et Miquelon. 1244 Acadiens demandent à retourner dans leurs îles. Tout est à rebâtir. Il faut coucher sous la tente en attendant. On recommence! Et le gouverneur, le baron de l'Espérance, écrit :

« Ces habitants sont bien méritants... Aucune colonie ne contient de déportés aussi malheureux que ceux de ces îles. Quel dommage que cette pauvre race d'Acadiens soit vouée au malheur pour l'éternité des siècles. »¹²

La prospérité revenait rapidement avec les bonnes années de la pêche à la morue. Aussi, Pierre Letiecq a fort bien réussi :

« Par exemple, en 1792, outre son magasin de voilerie, Pierre Letiecq possédait un petit troupeau et y employait deux vachers. Il possédait plusieurs petits bâtiments de pêche dont un assez grand pour venir en France livrer sa cargaison de morues. »¹³

Et on ajoute même à la note 54, au bas de la page 104, que « suite à la chute du papier-monnaie, il perdit ainsi toute une cargaison en 1792 à Saint-Malo »¹⁴.

Pierre Letiecq était devenu un personnage important de Saint-Pierre... et, en peu de temps, de 1783, où tout était à rebâtir après le grand feu, jusqu'en 1792. En 1783, on rapporte que Letiecq ne faisait que « commencer à bâtir sa maison »¹⁵.

Mais survint la Révolution française qui dura de 1789 à 1799 et qui mit fin au régime de la royauté. Dans l'archipel, les troubles de la Révolution commencèrent lentement. Le 16 novembre 1790, un négociant important Loyer-Deslandes, envoie un mémoire à l'Assemblée Nationale de France. Il y déclare :

« ... ces malheureux habitants, restes de l'Acadie et de l'île Royale, sont bien méritants après les pertes subies par les Anglais et leur transfert en France. Ces mêmes habitants, quoique ruinés à chaque fois,

⁸ Idem, pp. 273, 280 et 65.

⁹ Idem, p.294.

¹⁰ Idem, p.307.

¹¹ Idem, p. 98.

¹² Idem, p.103.

¹³ Idem, p. 104, A.D. Nantes, série 8 p., dossier Letiecq.

¹⁴ Idem, p. 104, note 54.

¹⁵ Idem, p. 348, « recensement fait ce jour, à Saint-Pierre, le 23 décembre 1783, des établissements de l'île Saint-Pierre, par nous, baron de l'Espérance, gouverneur ».

tant en fonds qu'en récoltes, y sont retournés rétablir cette colonie. Ces habitants ne se rebutent jamais, tant leur climat de naissance leur plaît¹⁶. »

Loyer-Deslandes était un trouble-fête. Le 21 mars 1792, il fut banni de la colonie et dut s'embarquer à bord de l'Aimable Aimée pour la France avec quelques autres congénères.

Il y eut différentes réunions de l'Assemblée générale des habitants. Au moins 59 signent à l'Assemblée du 13 janvier 1792, dont Letiecq. Une autre pétition signée par 144 chefs de famille de Saint-Pierre, dont sûrement Pierre Letiecq, fut envoyée en France, reconnaissant que le commandant Danseville était juste et honnête.

Entre temps, un visiteur illustre s'arrêtait une quinzaine de jours dans l'archipel : François-René de Châteaubriand. Il en parle dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*¹⁷.

La jeunesse s'agitait de plus en plus. Le 12 avril 1793, 300 Miquelonnais résolurent de s'exiler de nouveau et partirent pour les îles de la Madeleine, avec leur pasteur, le curé Jean-Baptiste Alain¹⁸. Ils seront le premier gros groupe d'habitants de ces îles.

On apprend que la guerre avait été déclarée entre la France et l'Angleterre le 31 janvier 1793. Le 14 mai, une escadre anglaise composée d'au moins 9 navires, sous les ordres du vice-amiral King, se présente dans la rade de Saint-Pierre et s'empare à nouveau des îles. Les habitants sont une fois de plus dispersés¹⁹.

Pierre Letiecq vit « sa maison réquisitionnée pour y faire le manger des officiers²⁰ ». « Pierre Letiecq obtint la permission des Anglais de racheter un petit bâtiment d'une trentaine de tonneaux avec lequel il passa à Boston, le 15 septembre 1794, à partir de Saint-Pierre, avec sa famille et 25 autres personnes²¹ ». Pourquoi Boston? Peut-être parce que Pierre Letiecq était probablement passé par Boston en octobre 1763, alors que 115 Acadiens exilés étaient arrivés en provenance

de ce coin-là. Pierre n'avait que 13 ans²². « Le ministre français confirmait, le 20 septembre 1793, que les îles Saint-Pierre et Miquelon étaient prises par l'Anglais²³ ». Et, peu à peu, les 1502 habitants furent déportés.

Mais, contrairement à ce qui s'était passé en 1778, les Anglais ne brûlèrent pas les établissements. Ils espéraient les amadouer, ces valeureux pêcheurs, et les gagner à leur cause. Ce qui ne se réalisa jamais²⁴! Mais la dévastation, dont s'abstinrent les Anglais, fut exécutée par les Français eux-mêmes et leur contre-amiral Richerie, le 28 avril 1796. Il coula 80 navires sur les bancs de pêche. Les îles étaient alors occupées par les Anglais et celui-ci se résolut à tout détruire. Il mit le feu partout. Il ne restait plus rien. Il ne restait même pas une cabane sur les deux îles²⁵.

Le traité d'Amiens, du 25 mars 1802, remit les îles Saint-Pierre et Miquelon à la France, deux pauvres îles complètement dénudées. Le lieutenant français de vaisseau Jocet, commandant du brick le Surveillant, arriva à Saint-Pierre le 19 août 1802 pour prendre la remise du pouvoir du commandant anglais Edgell, sur la corvette Le Pluton. Le citoyen Bourrilhon fut renommé administrateur de la colonie. Il arriva avec 25 soldats artilleurs de marine et leur officier, Légerville. 16 navires étaient mouillés dans la rade et 363 pêcheurs se bâtirent une quinzaine de cabanes pour s'y abriter²⁶. On recommençait!

Les déportés de Saint-Pierre et Miquelon voulaient revenir. Ils multiplièrent les pétitions. Mais la paix fut de courte durée. Le 20 mars 1803, l'Angleterre reprend les îles. Elles sont remises à Son Excellence James Gambier. Les quelques cabanes sont brûlées et les habitants exilés de nouveau²⁷.

Il fallut attendre dix autres longues années pour que les droits français fussent reconnus, soit par le traité de Paris du 30 mai 1814 et le second traité de Paris du 20 novembre 1815, lequel restitua définitivement les îles Saint-Pierre et Miquelon à la France²⁸.

¹⁶ Idem, p. 108.

¹⁷ Idem, pp. 112 à 115.

¹⁸ Idem, p. 117.

¹⁹ Idem, p.31.

²⁰ Idem, p. 32.

²¹ A.d. Nantes, dossier Letiecq, « *Diverses déductions font croire à l'auteur que les familles de Jean Poirier et de son frère Alexis étaient parmi les passagers* ». Id., pp. 124 et 133.

²² Voir la note 3 plus haut.

²³ Idem, p. 122.

²⁴ Idem, p. 123.

²⁵ Idem, p. 125.

²⁶ Idem, p. 127.

²⁷ Idem, p. 132.

²⁸ Idem, pp. 132 et 133.

Entre temps, après pétition sur pétition, les déportés obtinrent, à partir de 1805, la même solde que les marins soit 13 francs par mois²⁹.

Pierre Letiecq était parti de Saint-Pierre le 15 septembre 1794 pour Boston, à bord de son petit navire, avec 30 personnes. Ils restèrent à Boston jusqu'à l'armement du Hunter par le consul français Mozard, le 27 août 1795³⁰.

« Les premiers réfugiés miquelonnais, renvoyés de Boston par le consul Mozard, arrivèrent donc à Lorient et à Brest en avril 1795, et à Nantes, sur le Hunter, le 19 décembre 1795³¹.

« Ces pauvres réfugiés allaient alors connaître vingt années d'exil pendant lesquelles la misère serait leur lot quotidien.

Dès leur arrivée, les chefs de famille et les hommes valides, de par leur profession de marins, tâchèrent de s'employer sur les petits bâtiments naviguant au cabotage³² ».

Voyons les conditions du « marché pour l'armement d'un parlementaire publié dans la *Chronique de Boston* du 27 août 1795³³ ».

[...]

« Le nombre de passagers sera de 120 et plus, si le navire peut en contenir davantage, mais pas moins de 120 ».

[...]

« Les passagers seront logés dans les cabanes faites exprès et chaque cabane sera garnie d'un matelas, d'oreillers et couvertures; un oreiller et une couverture par passager ».

[...]

« L'adjudicataire fournira et mettra à son bord, à ses frais, à l'usage des passagers, des vivres et de l'eau

pour trois mois, le tout de la meilleure qualité. Ces vivres seront inspectés par les commissaires des passagers et consisteront en porc et bœuf salés, morue, légumes secs, riz, beurre, biscuits blancs, sel, végétaux, vinaigre, rhum et eau de vie, bois à brûler, vin, sucre, café, thé, volailles, œufs pour les femmes nourrices, les malades et les convalescents ».

[...]

« Les passagers de dix ans et au-dessous ne paieront que la moitié du prix convenu pour les passagers ».

[...]

Etc., etc.

Fait à Boston le 21 août 1795, Mozard, consul³⁴.

L'adjudication est faite du dit parlementaire à M. Jean Duballet, négociant de Boston, pour 50 dollars par passager et 25 pour les enfants de moins de 10 ans.

Le 1^{er} septembre 1795,
Le Sieur Duballet s'engage à armer le Hunter³⁵.

[...]

« J'ai fait armer le Hunter pour rendre ces citoyens à leur patrie. Ils désirent depuis longtemps la revoir. Leurs malheurs, leur courage, leur patriotisme, dont le très grand nombre a donné des preuves, méritent toute l'attention, toute la sollicitude des fonctionnaires de la République ». Lettre de M. Mozard aux citoyens de la municipalité où abordera le Hunter³⁶.

Les déportés de Nantes, partis le 1^{er} novembre 1795 de Boston, accostèrent à Nantes le 19 décembre 1795³⁷. »

« Liste des citoyens et citoyennes déportés des îles Saint-Pierre et Miquelon, venus de Boston sur le parlementaire le Hunter, capitaine Henry Tibbets, débarqués en cette commune (Nantes), qui demandent des indemnités en vertu de la loi du 18 octobre 1794. »

²⁹ Idem, p. 132.

³⁰ A.D. Nantes, série 8p., dossier Pierre Letiecq, et Idem, p. 133.

³¹ A.D. Nantes, série 8P, dossier Pierre Letiecq, et Idem, p. 137.

³² Michel Poirier, *Ibid.*, p.125.

³³ A.M. Nantes, I, 40 et Idem, p. 133.

³⁴ Michel Poirier, *Ibid.*, pp. 133, 134 et 135.

³⁵ Idem, pp. 135-136.

³⁶ A.D. Nantes, dossier Pierre Letiecq, série 8P et Idem, p. 136.

³⁷ Michel Poirier, *Ibid.*, p. 137.

[...]

Parmi les 66 noms mentionnés, on retrouve :

Noms	Prénoms	âges
Letiecq	Pierre	45 (1795-45=1750)
Letiecq	(Marie-Blanche Leblanc)	42 (1795-42=1753)
Letiecq	Guillaume	17 (1795-17=1778)
Letiecq	Pierre	14 (1795-14=1781)
Letiecq	Joseph	13 (1795-13=1782) ³⁸

Les Letiecq comptent 5 membres dans leur famille.

À leur arrivée, la plupart des déportés furent logés par la marine chez les armateurs du quai de la Fosse, à Nantes, et certains à la maison du Bon Pasteur, une ancienne prison de femmes sous la révolution. Ils restèrent deux ans... dans cet endroit insalubre. Ils furent transférés le 27 octobre 1797 au couvent des Carmélites, près du château des Ducs de Bretagne.

« Liste des effets que les réfugiés de Saint-Pierre et Miquelon ont emportés aux Carmélites et qui appartiennent à la République :

[...]

Le citoyen Pierre Letiecq : deux bois de lits, un matelas, trois chaises³⁹.

[...]

Le 26 mai 1800, le couvent des Carmélites ayant été détruit par une explosion de la poudrière du château, le préfet autorisa les Miquelonnais à utiliser 8 chambres avec cheminées du couvent des Ursulines pour loger ces malheureux. Les 8 familles déclinèrent l'offre de ces 8 chambres des Ursulines et se réfugièrent chez des parents habitant le quai de la Fosse... jusqu'en 1816⁴⁰.

Les réfugiés eurent beaucoup de misère à se faire payer leur pauvre indemnité de réfugié⁴¹.

« À Nantes, (vers 1799), malgré la récente prospérité de cette ville (traite des Noirs) et son importante

structure industrielle, nous avons noté qu'un seul cas d'embarquement sur un corsaire, suivi d'ailleurs d'un « désertement » à la première escale. Il s'agit du fils aîné de Pierre Letiecq⁴². Il s'agit très probablement de Guillaume qu'on vient de voir.

« Le 28 août 1799, à Nantes, Marguerite Trahan, née vers 1750 à l'île Royale et femme de François Chevalier, fabricant de mouchoirs, est présente aux obsèques de Pierre Letiecq, déporté de Saint-Pierre⁴³.

Tous ces détails sont particulièrement importants. On connaît alors la date d'enterrement de Pierre Letiecq, le 28 août 1799. Comme il était né en 1750, il a 49 ans.

Marguerite Trahan était née vers 1750 à l'île Royale, en Acadie, donc au lieu probable de la naissance de Pierre Letiecq. Elle vient assister aux funérailles de Pierre, « déporté de Saint-Pierre ». Quand, un peu plus tard, on retrouve Marie-Blanche Leblanc, en février 1808, elle est dite veuve de Pierre Letiecq. Tout concorde.

Mais il fallait travailler en ces années de misère. Quelques-uns avaient pu acquérir de petits bâtiments et faisaient du cabotage le long de la côte.

« Voici les professions des déportés en février 1808 :

[...]

Leblanc, Marie, 51 ans, veuve Letiecq
est sans état

Letiecq, Joseph, 23 ans, son fils
marin au cabotage et soutient sa mère⁴⁴.

[...] »

Ainsi Marie Leblanc est bien veuve. Et ses deux autres enfants sont disparus, probablement morts, comme leur père. Il ne lui reste que Joseph-Sébastien.

Mais la colonie de Saint-Pierre et Miquelon renaissait. Dès 1814 et surtout 1815, on se préparait à partir. Finalement, cela eut lieu en 1816.

³⁸ Idem, pp. 137-138.

³⁹ Michel Poirier, *Ibid.*, p. 140.

⁴⁰ Idem, pp. 142 et 143.

⁴¹ Idem, p. 153.

⁴² Idem, p. 161 et note 61 à la page 160.

⁴³ Idem, p. 165.

⁴⁴ Idem, pp. 155, 156, 157.

« Liste nominative des déportés de Saint-Pierre et Miquelon désignés pour repasser dans ces colonies par ordre de S.E. le ministre de la marine et des colonies des 10 janvier et 28 décembre 1815. »

[...]

Leticq, Sébastien-Joseph et sa mère 2 personnes⁴⁵

« Port de Nantes Marine An 1816

État nominatif des familles de Saint-Pierre et Miquelon qui doivent partir de Nantes le 25 février 1816, sur les gabarres du roi, la Louise et la Sarcelle, pour se rendre à Brest rejoindre l'expédition destinée pour Saint-Pierre et Miquelon, savoir :

[...]

	sommes payées	personnes
Leticq, Sébastien	24	2

[...]

23 janvier 1816⁴⁶ ».

Après 20 ans de séjour en France, il y en a de moins en moins qui partent pour les îles. Plusieurs se sont trouvés des emplois intéressants. Et ils savent qu'ils continueront à recevoir leur pension jusqu'à la fin de leurs jours, même si elle est petite. Et ceux qui partent auront une vie plutôt difficile pendant un certain temps. Tout est à rebâtir à Saint-Pierre et à Miquelon. Les îles sont aussi nues qu'au premier jour. Tout a été brûlé. Ils n'ont qu'une consolation : ils bénéficieront des secours pendant les trois premières années.

« Liste des colons réfugiés qui ont embarqué au port de Brest sur la flûte du Roy « La Caravane » pour retourner aux îles Saint-Pierre et Miquelon, en 1816, savoir :

[...]

Leticq Sébastien-Joseph	22 ans
Leticq, sa mère, veuve Marie-Blanche	64 ans

[...]

Total de ceux qui doivent recevoir la ration du magasin du Roy à Saint-Pierre-et-Miquelon :

Certifié véritable, 233 venus sur « La Caravane » Saint-Pierre, le 1^{er} juillet 1816, Bourrilhon⁴⁷ ».

Ils sont revenus, mais ça commence très lentement. Il faut tout rebâtir. Et les premières années de pêche sont très mauvaises et les brumes continuelles.

Joseph-Sébastien Leticq est donc de retour aux îles Saint-Pierre et Miquelon, seul avec sa mère Marie-Blanche Leblanc... le 1^{er} juillet 1816. Et, plus tard, le 11 avril 1820, on le retrouve à Bécancour, province de Québec, où il épouse Marie-Pélagie Hébert⁴⁸. Qu'est-ce qui l'avait amené à Bécancour où il y avait déjà un bon nombre d'Acadiens? Peut-être que certains des lecteurs le savent! Mais une chose est sûre, les premières années de pêche sont très mauvaises et les brumes continuelles. Et les Acadiens connaissaient ce qu'il était advenu de ceux qui étaient partis pour le Québec auparavant. On savait qu'il y avait eu trois arrivées successives d'Acadiens à Saint-Grégoire, Bécancour et dans la région de Nicolet en 1758, 1764 et 1767. Sébastien-Joseph et sa mère savaient qu'ils seraient bien reçus s'ils se dirigeaient du côté de Québec. Ils n'étaient pas sans savoir l'histoire de tous ceux qui étaient partis à travers bois, guidés par Michel Bergeron, de Nantes (d'où ils étaient eux-mêmes partis!), pour finalement aboutir à Cacouna, puis Saint-Grégoire et Bécancour. Ils n'avaient pas de provisions. Ils vivaient de chasse et de pêche. Ils étaient une dizaine de familles. Les femmes portaient les enfants sur leurs épaules et les hommes traînaient les bagages, préparaient le campement, faisaient la chasse. Cela leur prit au moins sept mois. Finalement, ils arrivèrent à Cacouna, ... et l'année suivante à Saint-Grégoire et à Bécancour en 1769. Le récit de cette traversée héroïque a paru dans le *Journal* de Trois-Rivières, le lundi 7 octobre 1871. Michel Bergeron, de Nantes, est l'ancêtre d'Yvette Bergeron, la femme de Wilfrid Lethieq, un descendant des premiers Leticq, et le père de Mariette.

Un jour, j'avais déclaré à Mariette Lethieq, de Deschambault, la femme d'un de mes petits-cousins Jean-Guy Naud, que je saurais bien trouver l'origine des Lethieq acadiens. Voilà qui est fait grâce au beau livre de Michel Poirier, *Les Acadiens aux îles Saint-*

⁴⁵ Idem, pp. 167-168.

⁴⁶ Idem, pp. 169-170.

⁴⁷ Idem, pp. 458-462.

⁴⁸ Répertoire de mariages du comté de Nicolet, début à 1975, p. 230.

Pierre et Miquelon, 1758-1828, que j'ai pu consulter à la salle Gagnon de la bibliothèque de Montréal. Un livre merveilleux qui nous révèle des choses captivantes sur les Acadiens, dont certains sont assez peu connus : Coste, Petitpas, Bolard, Cormier, Lazard, Bouhet, Orsini, Brian, Hiriart, Mirande, etc. Il y a beaucoup à apprendre à consulter ce livre!

Mme Mariette Lethiecq/Naud était avec nous lors de la visite des Nau en France en 1997. Elle est photographiée à Nantes devant la fresque murale de Robert Dafford, artiste américain, originaire de la Louisiane. Cette fresque de 16 mètres de large sur 5 mètres de haut se trouve rue des Acadiens, sur la butte Sainte-Anne. Elle représente les Acadiens qui se préparent au Grand Départ. Elle est magnifique! Cette fresque, sur la butte Sainte-Anne, est située non loin des endroits où les Lethiecq furent logés, de 1795 à 1816, en attendant de repartir pour Saint-Pierre et

Miquelon : le quai de la Fosse, en bas, la maison du Bon-Pasteur, le couvent des Carmélites et surtout l'ancien château des Ducs de Bretagne, que nous avons visité. Mariette Lethiecq se trouvait là où ont vécu Pierre Lethiecq, sa femme Marie-Blanche et leurs enfants. Quelle heureuse coïncidence!

« Que de misères vécues par cette pauvre race d'Acadiens voués aux malheurs pour l'éternité des siècles », disait, en 1785, le gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon⁴⁹. »

Et, « considérant que ces infortunés habitants sont les précieux restes de ceux de l'Acadie et de l'île Royale et de Plaisance qui, jouets, depuis près d'un siècle, des événements politiques, ont conservé, malgré tous leurs malheurs, leur courage et leur inviolable patriotisme⁵⁰ ».

Les Lethiecq étaient de ces habitants courageux!



Madame Mariette Lethiecq Naud devant la grande murale des Acadiens à Nantes, le 5 juin 1997
(Photo : archives de l'auteur)

⁴⁹ Michel Poirier, *Ibid.*, p.178.

⁵⁰ Idem, p.11, « Déclaration du 28 novembre 1791 des comités coloniaux d'agriculture et du commerce ».

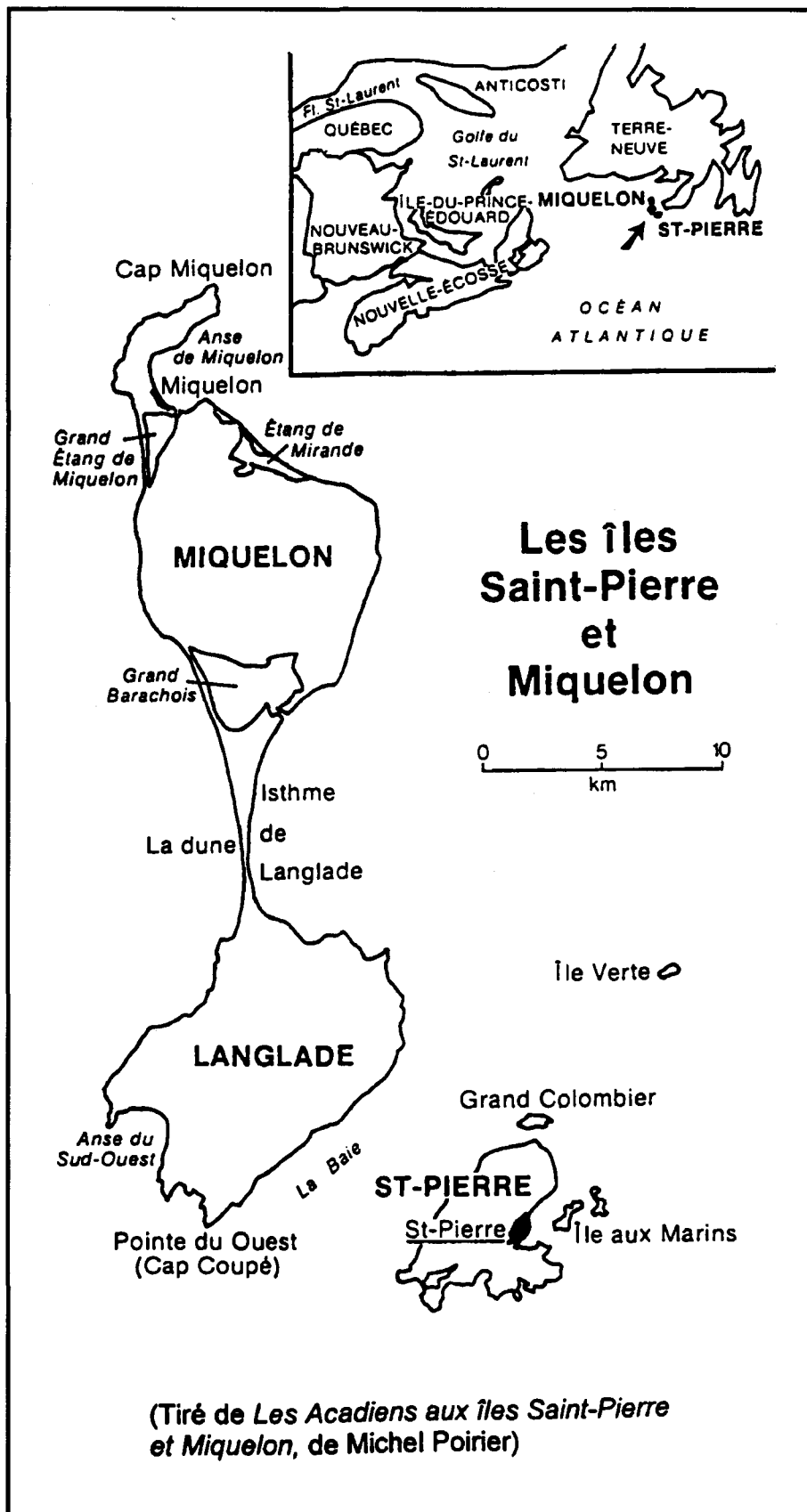
LES LETHIECQ AU PAYS

Lethiecq Mariette Née le 27 juin 1939 Précieux-Sang, Nicolet	Mariée le 26 décembre 1964 à L'église du Précieux-Sang, Nicolet	À Jean-Guy Naud Né le 28 avril 1933 à Deschambault
Son père, Wilfrid Lethiecq	Marié le 7 juin 1938 à L'église du Précieux-Sang, Nicolet	À Yvette Bergeron (Louis-Albertine Leblanc)
Son grand-père David Lethiecq	Marié le 15 août 1910 à Sainte-Angèle, Nicolet	À M. Jeanne Rhéault (Eusèbe-Louise Gingras)
Son arrière-grand-père Damase Letiecq	Marié le 11 juillet 1882 à Bécancour	À Elmyre Cyrenne (David-Adélaïde Thibault)
Théophile Letiecq	Marié le 13 avril 1847 à Gentilly	À Émilie Lavigne (Joseph-Marie Codet)
Joseph-Sébastien Let(h)iecq (le premier à s'établir dans la province de Québec. Venu avec sa mère au Québec)	Marié le 11 avril 1820 à Bécancour	À Marie-Pélagie Hébert (Amable-Marie Monique Coulombe)
Pierre Letiecq (voir Saint-Pierre et Miquelon)	Marié	À M. Blanche Leblanc (La Rochelle, France)

Sources : *Répertoire de mariages du comté de Nicolet*, début à 1975

ENFANTS DE JOSEPH-SÉBASTIEN LETIECQ, MARIÉ À M. PÉLAGIE HÉBERT

Letiecq Adélaïde	Mariée le 28 janvier 1845 à Bécancour	À Jean-Louis Pinard
Letiecq Delphine	Mariée le 21 novembre 1848 à Bécancour	À Adolphe Bourbeau
Letiecq Eugénie	Mariée le 10 février 1846 à Bécancour	À Nazaire-Théophile Comeau
Letiecq Magdeleine	Mariée le 31 janvier 1853 à Bécancour	À C. Dubois
Letiecq Léandre	Marié le 9 mai 1853 à Saint-Grégoire	À Ocithe Leblanc
Letiecq Théophile	Marié le 13 avril 1847 à Gentilly	À Émilie Lavigne



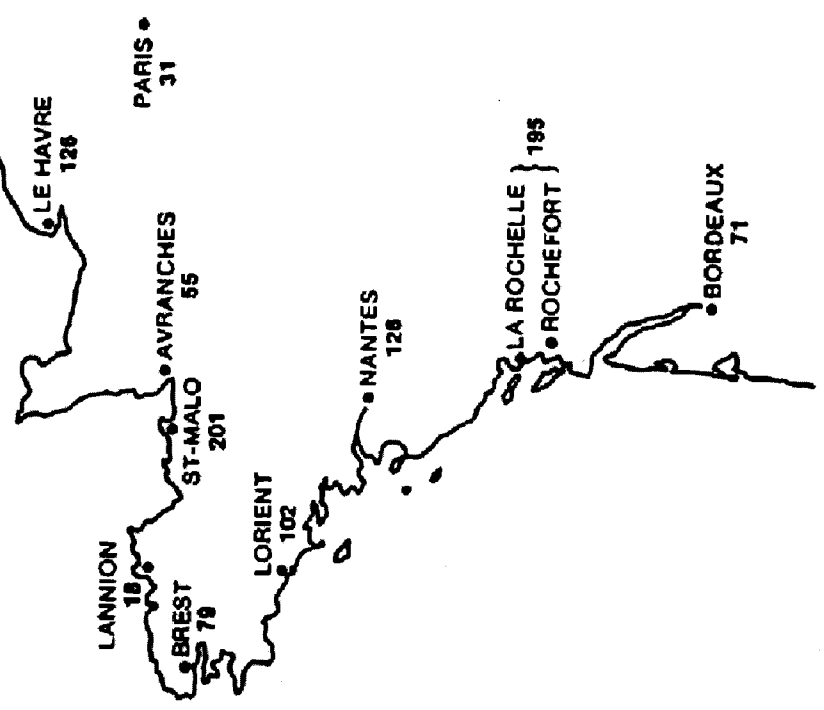
ST-PIERRE ET MIQUELON
Répartition des habitants

1767	Miquelon 551 habitants d'origine acadienne.	St-Pierre 300 habitants, originaires pour la plupart de Louisbourg et de l'île Royale.	
1776	Miquelon 776 personnes dont 127 hivernants non habitants.	St-Pierre 1208 personnes dont 624 hivernants non habitants.	1400 personnes déportées en 1778.
	Miquelon 464 personnes.	Barachois (Pointe au cheval) 20 personnes.	1502 habitants furent déportés en 1793-1795
1785	St-Pierre 711 personnes.	Langlade (Petite Miquelon) 5 personnes.	600 seulement revinrent en 1816.

Déportation de 1793-1795

Répartition des anciens habitants de St-Pierre et Miquelon dans les ports français en février 1808.

(Il s'agit de ceux qui sont admis aux secours)



(Tiré de Les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon, de Michel)



SUR LA FAMILLE SUNDERLAND ET LES IRLANDAIS DE QUÉBEC

par Jean-Charles Claveau (2622)

Né à Chicoutimi, Jean-Charles Claveau a fait ses études classiques au Séminaire de sa ville natale. En 1946, il entrait à la faculté de médecine de l'Université Laval du Vieux-Québec d'où il gradua en 1951, pour se spécialiser ensuite en pédiatrie à Montréal, à Paris et à Londres. De 1955 à 1985, il a exercé la pédiatrie à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier devenu par la suite l'Hôpital de Chicoutimi et à la Clinique de pédiatrie de la ville du même nom. Depuis sa retraite, en 1985, pour raison de santé, le Dr Claveau s'intéresse à l'histoire et à la généalogie. Il a publié plusieurs ouvrages dont *Chicoutimi en ce temps-là*, *L'ancêtre Peter McLeod et sa descendance*, *Ma terre, Québec...* et *Les pionniers de la seigneurie de Murray Bay*. Habitant Québec depuis une dizaine d'années, il termine un volume sur la cité de Champlain.

Au recensement de 1861, près de 30 % de la population de Québec était d'origine irlandaise et 11 % était d'origine anglaise et écossaise. À peine 60 % des Québécois de l'époque descendaient d'ancêtres français¹.

Au moment où la population de Montréal était devenue majoritairement de langue anglaise à la suite d'une forte immigration en provenance des îles Britanniques, la ville de Québec subissait une évolution démographique un peu semblable. Les famines et les épidémies, dont l'Irlande avait été le théâtre quelques décennies plus tôt, étaient à l'origine de cette arrivée massive d'immigrants de la Verte Erin.

L'histoire de la Grosse Île, où des milliers de fils et de filles du pays de Saint-Patrick sont enterrés, nous le rappelle encore de nos jours : la présence irlandaise dans la Vieille Capitale aujourd'hui n'en est pas moins réelle pour discrète qu'elle puisse paraître aux contemporains de cette fin de siècle.

Le catholicisme des Irlandais a, sans doute, favorisé leur intégration, sinon leur assimilation au milieu de langue française et de religion catholique. Les mariages interethniques irlando-français et franco-irlandais ont été à l'origine de cette intégration en douceur. Le recensement de 1971 démontrait déjà selon Ronald Rudin², dans son *Histoire du Québec anglophone* paru en 1986, que près de la moitié de la population d'origine britannique de Québec et de sa région déclarait être de langue maternelle française. Or, les Irlandais formaient la majorité de cette population d'origine britannique.

Ouvriers ou artisans, gens d'affaires ou hommes politiques comme les Burns, les Walsh, les Flynn, les Kelly, les McDonald, les Doyle, les Higgins, les Sullivan (Sylvain), les Ryan, les Murphy, les Carmichael, les Moore, les Fitzback, les Carter, les Maguire, les Donnelly et combien d'autres, tous ces citoyens de descendance irlandaise font partie de la population de la Vieille Capitale qu'ils ont contribué à enrichir de leur apport anglo-celtique particulier.

Au début des années 1950, au temps où l'auteur de ces lignes poursuivait ses études dans le Vieux-Québec, les quelque 14 000 Québécois de langue anglaise, dont plus de la moitié étaient catholiques, habitaient surtout la Haute-Ville, en particulier le quartier Montcalm. Formant environ 20 % de la population de ce quartier plutôt bourgeois, les « Anglais », comme ils étaient souvent désignés, ne passaient pas inaperçus. Dans la plupart des rues et des avenues, on en retrouvait plusieurs familles de telle sorte que l'usage de l'anglais était beaucoup plus répandu qu'il ne l'est aujourd'hui. On l'entendait parler régulièrement sur la rue ou dans les lieux publics. Dans les quartiers de la Basse-Ville, tels Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Malo ou Limoilou presque exclusivement francophones, l'anglais était surtout parlé par les touristes qui s'y aventuraient pour aller dans les grands magasins de la rue Saint-Joseph, le carrefour du commerce du temps.

Il faut dire que l'influence de la langue anglaise était encore considérable à l'époque. Minorité de 7 %, la population de langue anglaise jouait un rôle financier et économique important dans les affaires de la ville, surtout les grandes affaires. Mis à part certains grands magasins comme *Le Syndicat de Québec*, *La C^{ie} Paquet*, *J.B. Laliberté* ou *Maurice Pollack*, les entreprises industrielles, commerciales et financières

¹ Archives nationales du Québec, Québec.

² Rudin, Ronald, *Histoire du Québec anglophone*, IGRC, Québec 1986.

d'envergure étaient surtout sous contrôle anglo-canadien ou américain.

Il en était ainsi de la papetière *Anglo Pulp* (aujourd'hui *Papier Stadacona*), le chantier maritime *Davie Shipbuilding* de Lauzon, la Compagnie *Price Brothers*, les magasins *Holt-Renfrew* et *Simons*, la bijouterie *Birks*, sans parler des grandes banques, des compagnies d'assurances et autres institutions financières établies rue Saint-Pierre – le Wall Street de Québec –, ou des compagnies de chemin de fer ou de navigation. Les gens de province venus de Rimouski, de Trois-Rivières, de Mont-Laurier ou de Chicoutimi où la vie quotidienne se déroulait à peu près entièrement en français, découvraient une ville de Québec, en particulier un Vieux-Québec marqué par l'influence anglaise qui se traduisait par l'affichage largement bilingue et, souvent même, unilingue anglais.

Par-dessus tout, l'imposant hôtel, le Château Frontenac, symbole de la capitale et joyau de la puissante entreprise Canadian Pacific Limited, dominait le panorama et l'atmosphère linguistique de Québec et donnait à la langue de Shakespeare une importance et un prestige considérables. À cette époque, nombre de gens de la bourgeoisie anglophone de la ville et de Sillery, la riche banlieue de la capitale, ne parlaient pas ou, à peine, le français³.

Dirigeants des grandes entreprises d'alors, ces derniers avaient surtout des contacts avec leurs subalternes de langue française bilingues par la force des choses, lesquels servaient d'intermédiaires nécessaires avec l'ensemble des employés généralement unilingues français. De leur côté, les Irlandais que la religion catholique rapprochait déjà des Canadiens-français, selon l'appellation habituelle du temps, et qui vivaient près des classes laborieuses du milieu, devenaient plus facilement bilingues, car ils épousaient souvent un conjoint de langue française.

À la fin des années 1940, l'on était bien loin de l'époque des « Lumber Lords » : les Sharples, les Gilmour, les Dobell, les Roche, les Price ou les Fitzpatrick, ces grands entrepreneurs d'exploitation forestière et de construction de navires qui ont marqué l'histoire de Sillery. C'était le temps où cette proche banlieue était encore majoritairement de langue anglaise.

On était loin aussi du Cap-Blanc et du secteur dit Près-

de-Ville où les immigrants irlandais s'étaient établis au voisinage des premiers chantiers maritimes. Avec la disparition de ces chantiers, consécutive à l'avènement des bateaux construits en fer, beaucoup d'Irlandais laissèrent les lieux pour aller chercher fortune ailleurs. Un certain nombre vinrent habiter le Vieux-Québec, dans la Haute-Ville tout à côté de l'Hôtel-Dieu où se trouvait déjà l'église Saint-Patrick⁴, rue McMahon. Des décennies plus tard, des familles irlandaises émigrèrent à leur tour vers les hauteurs de la ville. Elles suivaient la nouvelle bourgeoisie dans ce qui deviendra le futur quartier Montcalm.

Une de ces familles fait l'objet du présent chapitre. Il s'agit de la famille de mon épouse née Louise Sunderland de descendance irlandaise. Quand le grand-père James Sunderland vint s'établir à Québec en 1888, à l'âge de 14 ans, il ne parlait pas français. Natif de Sainte-Catherine-de-Portneuf, paroisse fondée par ses compatriotes irlandais en 1832, l'aîné de la famille Sunderland quitta les siens pour venir gagner sa vie dans la Vieille Capitale. Fils de Lawrence Sunderland et d'Elizabeth Carroll également de Sainte-Catherine-de-Portneuf – aujourd'hui Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier – le grand-père James habitait à 37, avenue Bourlamaque, à Québec. C'est là que les petits-enfants Sunderland de Chicoutimi connurent leur grand-papa Jimmy et leur grand-maman Florida, née Rhéaume de Château-Richer.

L'union du trèfle et de la fleur de lys eut lieu le 11 juin 1900, à la paroisse Saint-Roch de Québec, où la famille Rhéaume demeurait depuis quelques années. Plus tard, le couple irlando-français des Sunderland établit ses pénates dans sa nouvelle propriété du quartier Montcalm où les Irlandais catholiques formaient le groupe de langue anglaise le plus important.

Grand-maman Florida ne parlant pas l'anglais, langue qu'elle n'a jamais vraiment tenté d'apprendre, le français est devenu la langue de la famille, ce qui a permis à grand-papa Jimmy de se familiariser avec une langue qu'il trouvait utile à savoir, mais difficile à apprendre.

Les plus âgés des petits-enfants Sunderland se souviennent encore des fautes de français du grand-père, ce qui les faisait souvent rire lors des grands repas de famille, à l'occasion des visites à la maison de l'avenue Bourlamaque. La jeune Louise des années 1940 n'a pas oublié le souper du dimanche soir dans la

³ Sillery, Archives de la ville, *Sillery l'an un 1856*, Sillery, 1981.

⁴ Cette église a été détruite par un incendie en 1970.

grande salle à manger. Par la baie vitrée ornée de jolis vitraux décoratifs, le soleil de fin d'après-midi faisait briller de tous leurs feux les cabochons verts, jaunes et rouges des petites verrières dont l'éclat plaisait tant à grand-papa Sunderland.

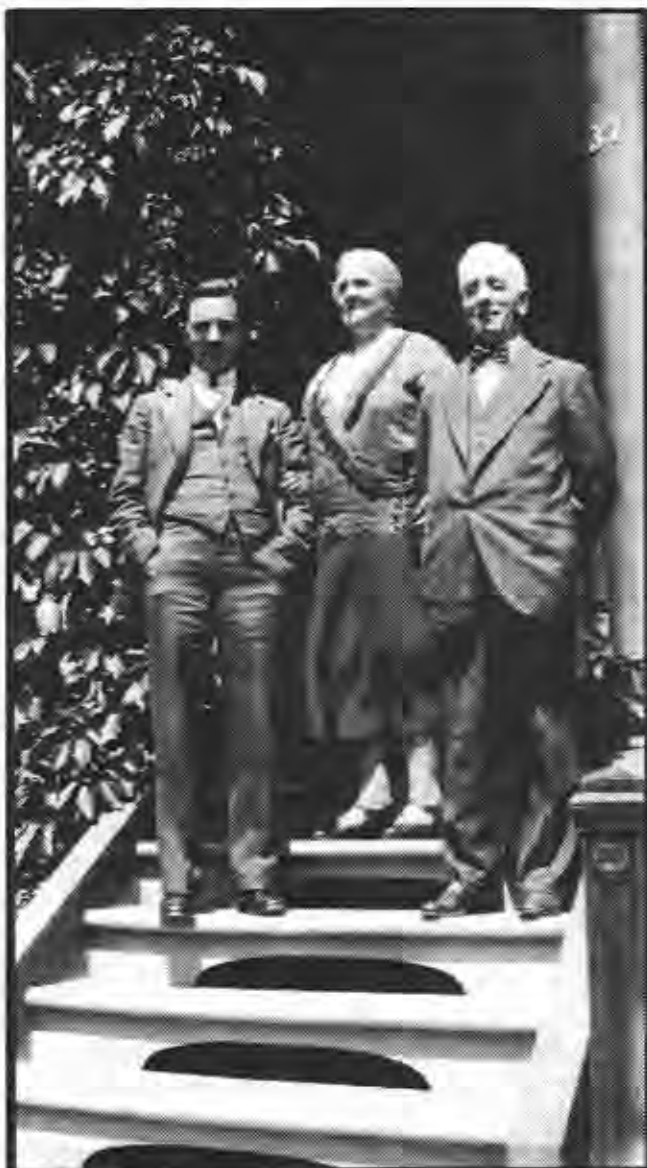


Photo prise en 1925 devant la propriété familiale au 37, avenue Bourlamaque, Québec. De gauche à droite : Arthur-Joseph (1903-1990), Florida Rhéaume-Sunderland (1877-1946) et James Sunderland (1874-1951). (Source : Archives de l'auteur)

Plusieurs des propriétés du temps, construites au tournant du siècle dernier, étaient ainsi pourvues de

vitraux qui enjolivaient les fenêtres de certaines pièces de la maison et leur donnaient un cachet bourgeois caractéristique de la Belle Époque. Et la bonne Pauline apportait la soupière de Limoges, puis les grands plats de service qu'elle déposait en face de madame Sunderland. Celle-ci faisait le service pour la famille et les invités, car chez les Sunderland de l'avenue Bourlamaque, c'était à grand-maman Florida que cela revenait de droit, pourrait-on dire.

Allant choisir elle-même ses viandes et ses poissons à la boucherie déjà réputée *W.E. Bégin*, sur la rue Saint-Jean, dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste, et se rendant chaque semaine au marché Saint-Roch, sur la rue de la Couronne, pour ses légumes et ses fruits, grand-maman Sunderland, qui aimait la bonne chère, avait naturellement la main haute sur la cuisine. Ce dont tout le monde profitait avec le plus grand plaisir.

Par ailleurs, cette bonne grand-mère était plutôt pieuse, ayant sans doute ajouté à l'héritage catholique de ses ancêtres Rhéaume de Château-Richer celui non moins fervent de son époux irlandais. La petite-fille chicoutimienne de son fils aîné Arthur, comptable pour l'entreprise Price Brothers dans la Reine du Nord, ne pouvait guère échapper au zèle religieux de sa grand-mère lors de ses séjours à Québec. C'est ainsi que Louise accompagnait cette dernière qui allait faire ses dévotions quotidiennes à l'église de Saint-Dominique située à deux coins de rues de la maison, au bout de l'avenue Bourlamaque, sur Grande Allée. Ces longues prières de l'après-midi n'ont pas laissé, malgré tout, un trop mauvais souvenir à la fillette d'alors.

Celle-ci n'aurait jamais pensé d'ailleurs qu'elle allait, une cinquantaine d'années plus tard, succéder à sa grand-mère Sunderland, comme paroissienne de Saint-Dominique. Il faut dire ici que cette magnifique église de style néo-gothique anglais n'a rien perdu de son attrait pour ceux qui aiment la beauté de l'architecture, le calme des lieux de prière, et qui conservent le goût du sacré. Il semble bien qu'il en était ainsi pour la grand-mère et le grand-père Sunderland.

Au sujet de ce dernier, depuis que le jeune James Sunderland (1874-1951) avait quitté son village natal, bien des choses avaient changé pour ce modeste fils de la campagne venu tenter sa chance à Québec. Entré au bas de l'échelle au service des chemins de fer nationaux du Canada, le Canadien National d'aujourd'hui, cet Irlandais travailleur, ambitieux et dévoué à su s'adapter à son nouveau milieu.

Il a même gravi tous les échelons pour devenir Surintendant des transports pour le district de Québec du C.N.R., le Canadian National Railways du temps. Également secrétaire de l'Association des propriétaires de Québec durant un certain temps, James Sunderland a participé à la vie collective de sa ville d'adoption et s'y est intégré d'une façon exemplaire. Et par son mariage avec Florida Rhéaume, il a été à l'origine d'un rameau irlandais-québécois qui a enrichi notre peuple des bords du Saint-Laurent grâce à cette union du trèfle et de la fleur de lys. Certains voisins du temps, tel M^c Pierre F. Côté, ancien Directeur général des élections du Québec, nous rappelait dernièrement qu'il avait bien connu les grands-parents Sunderland dans les années 1940.

L'histoire généalogique de la famille Sunderland a suscité un intérêt qui ne demandait qu'à être exploité par un historien du dimanche. La lecture du livre de Cecil Woodham-Smith *The Great Hunger*, paru en 1962⁵, m'ayant mis en appétit, les recherches furent mises en marche pour aboutir à la découverte et à la visite, en 1967, du village ancestral de Kilmuckridge, dans le comté de Wexford, en Irlande.

Mon beau-père Arthur-Joseph Sunderland (1903-1990) m'a d'abord fourni les premiers renseignements nécessaires à la poursuite de cette recherche qui a duré plusieurs années. Admirablement secondé par mon épouse encore plus intéressée que moi-même, nous avons appris les faits suivants résumés ici.

Le grand-père James évoqué plus haut appartenait à la deuxième génération de Sunderland née au pays de Sainte-Catherine-de-Portneuf. Il était le fils aîné de Lawrence né dans cette dernière paroisse le 2 juillet 1837. À son tour, Lawrence était le fils de James Sunderland et de Bridget Sheehan nés en Irlande, lesquels se sont mariés au même endroit le 26 mai 1835. Au moment de son mariage à Elizabeth Carroll en 1873, Lawrence Sunderland (1837-1909) était âgé de 36 ans et orphelin de père et de mère. Les témoins à son mariage étaient des amis de la paroisse.

Mon beau-père Arthur-Joseph m'a raconté que sa grand-mère paternelle née Elizabeth Carroll, veuve du grand-père Lawrence (génération II) depuis 1909, était décédée aux États-Unis en 1932. La grand-mère Elizabeth vivait chez sa fille Aggie, épouse de Gérard Sutcliffe, immigrante établie à Newark (New Jersey)

depuis un certain temps. Notre grand-père James (génération III), l'aîné de la famille, a voulu que sa mère soit inhumée dans son village natal. Aussi, a-t-il fait le nécessaire pour ramener les restes de la défunte à Sainte-Catherine-de-Portneuf où elle repose dans le cimetière paroissial. Également, mon beau-père né le 11 juin 1903 se souvenait avoir assisté aux funérailles de son grand-père Lawrence en 1909, à l'église Saint-Roch, à Québec. Il avait alors six ans et son grand-père était le premier ancêtre Sunderland né en terre québécoise.

D'après l'acte de mariage de James Sunderland (génération I) et de Bridget Sheehan, en 1835, nous savons que la famille Sunderland était établie à Québec à cette époque. En effet, l'acte de mariage mentionne que ce premier James Sunderland de notre lignée était « fils majeur de feu Lawrence Sunderland et de Eleonor Bulger » de Québec.

La famille Sunderland habitait déjà en 1829 dans la capitale. Les registres paroissiaux de Notre-Dame de Québec font état de l'inhumation de William Sunderland âgé de 24 ans et de Daniel Sunderland âgé de 26 ans, enterrés respectivement le 18 mai et le 26 juin 1829 au cimetière des Picotés, tous deux « fils de feu Lawrence Sunderland et de Eleonor Bulger ».

À l'été 1829, l'ancêtre Lawrence était déjà décédé, mais son épouse Eleonor vivait encore. Les deux frères William et Daniel Sunderland étant morts de variole – ils ont été enterrés au cimetière des Picotés –, l'on peut émettre l'hypothèse suivante : le père Lawrence est peut-être lui aussi mort de variole avant son arrivée à Québec.

En mai et juin, nous étions en pleine période de navigation et les immigrants ainsi que les marchandises arrivaient d'Europe. Par ailleurs, deux fils déjà adultes, William et Daniel, étaient décédés de variole, ce qui veut dire que la maladie devait être plutôt grave et que l'épidémie a peut-être emporté un troisième membre de la famille en la personne du père. En tout cas, un fait paraît certain : Lawrence Sunderland n'a pas été inhumé à Québec, car les registres paroissiaux consultés entre 1800 et 1830 n'en font aucunement mention.

Il est donc plausible que la maladie qui a emporté les deux fils ait également entraîné le décès du père. Cela, dans l'hypothèse où la famille Sunderland aurait émigré à Québec en mai 1829 et qu'une épidémie de

⁵ WOODHAM-SMITH, Cecily, *The Great Hunger, Ireland, 1845 to 1849*, Harper and Row, New York, 1962.

variole se serait déclarée sur le bateau, causant la mort du père avant l'arrivée du navire à destination.

Son corps aurait été jeté à la mer, selon la coutume, pour réduire les risques d'épidémie à bord; c'est pourquoi aucun registre ne rapporte ce décès. Ce genre d'événement a été fréquent au siècle dernier.

Les deux fils auraient contracté la maladie et seraient morts peu de temps après leur arrivée à Québec. Tout cela est bien possible, mais nous n'avons aucun document pour soutenir cette hypothèse. La consultation des journaux de l'époque, en particulier *La Gazette de Québec*, alors un quotidien bilingue qui notait le mouvement des navires au port de Québec et le nombre des immigrants descendus, n'a rien donné. D'ailleurs, le nom des nouveaux venus n'était pas mentionné.

Par ailleurs, il est possible aussi que les Sunderland, la mère Eleonor Bulger et les six enfants qui nous sont connus, aient émigrés au Canada après la mort du chef de famille en Irlande, mais nous n'en savons rien. En tout cas, l'acte de décès de l'ancêtre Lawrence n'a pas été retrouvé au pays de Saint-Patrick.

En revanche, la visite que mon épouse et moi avons faite à Dublin Castle, en 1967, a donné les résultats attendus. Monsieur Slevin, chef généalogiste de l'Office de Généalogie de Dublin, nous apprenait que nos recherches avaient porté fruits. « L'ancêtre Lawrence Sunderland, nous-a-t-il dit, était natif de Castleannally, paroisse de Kilmuckridge, comté de Wexford. Le 22 août 1791, ajoutait-il, il épousait Eleonor Bulger, de Tinacree, hameau voisin faisant partie aussi de la paroisse de Kilmuckridge, toujours dans le comté de Wexford ».

L'acte de décès de l'ancêtre Lawrence, on l'a dit, n'a pas été retrouvé, pas plus du reste que les actes de naissances des enfants connus du couple Sunderland-Bulger, soit James, William, Daniel, Ellen, Margaret et Catherine.

William et Daniel sont morts de variole en 1829, on le sait, alors que Ellen épousait Bernard Fohey, le 24 août 1841, à Notre-Dame de Québec, Margaret épousait Richard O'Connell, le 30 octobre 1843, et Catherine épousait, à son tour, Michael O'Connell, le 14 juillet 1846, également à Notre-Dame de Québec. Quant à James Sunderland, l'aîné de la famille et l'ancêtre des Sunderland d'ici, il est bien malheureux que son acte de naissance en Irlande n'ait pu être retracé. À ce sujet, il

faut dire que le registre des archives des années 1794 à 1808 avait des pages soit déchirées, soit abîmées au point d'être illisibles.

Or, l'ancêtre James est précisément né en 1798 ou 1799, car, à son décès à Sainte-Catherine-de-Portneuf, le 21 février 1859, il était âgé de 60 ans, ayant été parmi les pionniers de cette paroisse irlandaise fondée en 1832.

Mais pour monsieur Slevin de Dublin, il n'y avait aucun doute que Lawrence Sunderland et Eleonor Bulger de Kilmuckridge étaient les ancêtres recherchés. Il était impensable, selon lui, qu'un autre couple portant les mêmes noms se soit marié en même temps au même endroit.

Ce voyage dans la Verte Erin aura été autant fructueux qu'agréable. Le charme des gens, la beauté de la campagne irlandaise et la vitalité de Dublin, il n'en fallait pas plus pour vraiment apprécier le pays ancestral des Sunderland. Lors de notre visite à Kilmuckridge même, le curé Thomas Bookey nous a reçus dans son pittoresque village un peu comme des cousins d'Amérique. Il nous a dit qu'il y avait des Sunderland parmi ses paroissiens, mais il n'a pas été possible de les rencontrer. Et ce fut dommage.

Depuis ce temps déjà lointain d'il y a plus de trente ans, l'image de l'Irlande n'a plus jamais été la même pour nous. Malgré les difficultés que connaît encore l'ancienne province de l'Ulster, un certain optimisme apparaît à l'horizon pour cette région tourmentée par l'histoire. Contrairement à l'écrivain anglais Chesterton qui parlait des Irlandais en disant :

« Ces grands Gaëls d'Irlande pour qui les guerres sont joyeuses et les chansons sont tristes, »

Louise et moi avons retenu plutôt cette rengaine plus gaie entendue plusieurs fois dans le vieux Dublin et connue un peu partout :

« When Irish eyes are smiling,
Sure it's like a morning spring
In the lilt of Irish laughter
You can hear the angels sing.
When Irish hearts are happy
All the world seems bright and gay
And when Irish eyes are smiling
Sure they steal your heart away »

Erin go bragh!

LES SUNDERLAND

I Lawrence	Kilmuckridge (Irlande) 22 août 1791	Eleonor Bulger
II James	Sainte-Catherine-Portneuf 26 mai 1835	Bridget Sheehan
III Lawrence	Sainte-Catherine-Portneuf 7 octobre 1873	Elizabeth Carroll
IV James	Québec (Saint-Roch) 11 juin 1900	Florida Rhéaume
V Arthur-Joseph	Montréal (Saint-Roch) 15 octobre 1930	Germaine Huot
VI Louise	Chicoutimi (Christ-Roi) 24 août 1957	Jean-Charles Claveau



Louise Sunderland-Claveau et Jean-Charles Claveau en février 2001.
(Source : Archives de l'auteur)



SACAGAWEA 1790-1812

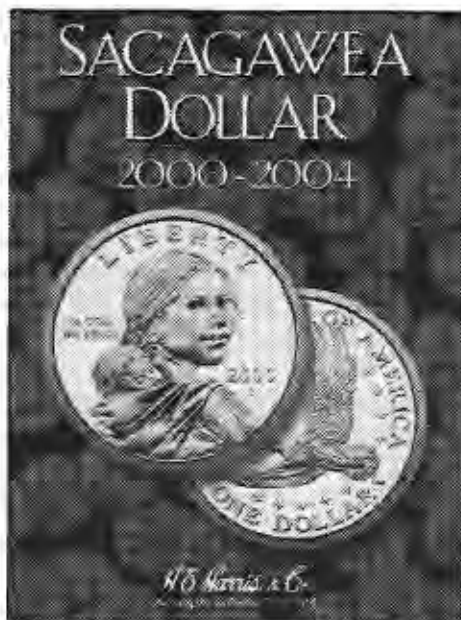
par Jacques Vaillancourt (4122)

Né à Yamachiche en 1925, il terminait ses études d'ingénieur à l'école Polytechnique de Montréal en 1949. Il a œuvré pendant quarante ans dans le domaine du génie civil, dont 20 ans au ministère des Forêts du Québec. À la retraite, pour répondre à certaines interrogations sur ses origines familiales, il a plongé dans la généalogie, laquelle inévitablement l'a fait entrer dans l'histoire. Parmi les sujets retenus, mentionnons une histoire *Louisiane sous le régime espagnol (1762-1803)*, un sujet peu connu.

En 1804, Meriwether Lewis et William Clark partirent, sur l'ordre du président Thomas Jefferson, explorer l'immense « Territoire de Louisiane » dont le rachat récent à la France doubla la taille des États-Unis. Pendant deux ans et demi, Lewis et Clark et le *Corps of Discovery* ont parcouru près de 13 000 km à travers les états actuels du Missouri, du Kansas, de l'Iowa, du Nebraska, des Dakota Nord et Sud, du Montana, de l'Idaho, de l'Oregon et de Washington.

jeune Indienne portant un bébé dans son dos, et au verso l'aigle américain habituel. Jusqu'à décembre dernier, plus d'un milliard de ces pièces ont été émises, mais peu de pièces jusqu'à maintenant ont atteint le grand public. Les collectionneurs, les revendeurs et les spéculateurs ont raflé presque tout ce qui avait été en circulation.

En fait, Sacagawea est une figure presque légendaire dans l'histoire de l'Ouest américain. Son rôle a été jugé indispensable lors de l'expédition Clark et Lewis.



Pièce de monnaie à l'effigie de Sacagawea
(Source : archives de l'auteur)

Mais qui est Sacagawea? Fille d'un chef Shoshone, elle fut enlevée par les Hidatsa. Elle avait alors 10 ans et un mois, et elle fut détenue à leur village situé dans le Haut Missouri. À cet endroit, en compagnie d'une autre fille captive, elle fut rachetée par Toussaint Charbonneau, un trappeur né à Boucherville près de Montréal. Par la suite, Sacagawea se maria avec ce coureur des bois.

Lorsque Lewis et Clark engagèrent Charbonneau comme interprète pour leur expédition en 1804, ils croyaient que Sacagawea les accompagnerait. Ils s'attendaient à ce que sa seule présence, en plus de son aptitude à servir comme interprète dans l'expédition, serait vue d'un œil favorable chez les Indiens rencontrés. Comme le notait Clark dans son journal, chez les Indiens la présence d'une femme parmi un groupe d'hommes est un gage de paix.

Huit semaines avant le départ de l'expédition pour le Haut Missouri, un autre gage de paix allait s'ajouter quand Sacagawea donna naissance à son premier enfant, un fils nommé Jean-Baptiste, mais appelé Pomp par Clark. Quand l'expédition se mit en branle pour remonter la rivière Missouri en avril 1805, Sacagawea transporta son enfant emmitouflé sur son dos à la

À l'occasion du deuxième centenaire de cette expédition, le gouvernement américain a émis une pièce métallique d'un dollar, montrant au recto une

manière des autochtones, et ce pendant toute la durée de l'expédition.

Comme interprète, on procédait à la chaîne de la façon suivante : Sacagawea ne parlait pas anglais; par contre, elle parlait shoshone et hidatsa. Son mari Toussaint Charbonneau parlait français et hidatsa. Ainsi, quand Sacagawea parlait dans la langue des Shoshone, elle traduisait en hidatsa pour le compte de son mari. À son tour Charbonneau transmettait ces propos en français à François Labiche, un membre bilingue de l'expédition. Ce dernier informait les deux capitaines Clark et Lewis.

Quatre mois plus tard, quand l'expédition eut atteint la limite navigable du Missouri, Lewis chercha un contact avec la tribu Shoshone dans l'espoir d'obtenir des chevaux afin de poursuivre un voyage difficile, cette fois-ci à travers les montagnes. Quand Sacagawea fut appelée sur les lieux pour servir d'interprète, elle eut la surprise de constater que la tribu était dirigée par son frère aîné, Comeahwait, devenu chef à la mort de leur père.

Très émue lors de cette rencontre, Sacagawea aurait pu profiter de cette coïncidence aussi inattendue pour retrouver les siens mais, au contraire, elle assista les



Timbre commémoratif de l'expédition Lewis Clark émis en 1954

(Source : archives de l'auteur)

explorateurs dans les négociations pour obtenir les chevaux. Par la suite, elle rejoignit son mari pour la poursuite du voyage.

Le 14 mai 1805, sa barque fut secouée par de fortes vagues et l'embarcation vint bien près de chavirer.

Cependant, elle recouvra les provisions et les papiers importants de l'expédition qui autrement auraient été perdus. Le sang-froid et l'habileté qu'elle montra dans cette manœuvre ont suscité l'admiration des membres de l'expédition.

Sacagawea a rendu des services inestimables à mesure que l'on s'enfonçait vers l'Ouest, dans des territoires habités par des tribus qui n'avaient jamais vu d'hommes blancs auparavant. Comme le note Clark dans son carnet le 19 octobre 1805, tel qu'anticipé les Indiens furent portés à croire que les Blancs avaient des intentions amicales lorsqu'ils aperçurent Sacagawea. Chez les Indiens, un parti de guerre ne compte aucune femme, encore moins une femme portant un bébé.

Le 24 novembre 1805, quand l'expédition eut atteint l'océan Pacifique, suite à un vote tenu parmi les membres de l'expédition, incluant Sacagawea, il a été décidé qu'on passerait l'hiver (1805-1806) dans un camp érigé près de Astoria, en Oregon.

Sur le voyage de retour, comme l'expédition passait par le territoire de sa tribu, Sacagawea s'est montrée une fois de plus pleine de ressources. Elle se souvenait de tous les sentiers qu'elle avait connus dans son enfance. Clark n'eut que des éloges pour les qualités de guide de Sacagawea.

L'expédition retourna aux villages Hidatsa-Mandan, le 14 août 1806, ce qui marquait la fin du voyage pour Sacagawea, Charbonneau, et leur enfant Jean-Baptiste. Une fois le voyage terminé, Charbonneau reçut 500 dollars et 33 cents, et une terre de 320 acres (125 hectares) lui fut octroyée.

Au terme de l'expédition, Charbonneau accepta l'invitation de William Clark de se rendre à St-Louis. Clark s'attacha de plus en plus au jeune Pompey et il espérait voir son père s'installer à St-Louis. Après un bref séjour, Charbonneau retournait cependant au trappage, laissant son fils aux soins de Clark. Il entra au service de l'American Fur Company.

Six ans après l'expédition, Sacagawea donna naissance à une fille, appelée Lisette. Le 22 décembre elle mourut d'une maladie dont elle avait souffert toute sa vie et qui fut aggravée par la naissance de Lisette. Lors de son décès, Sacagawea vivait avec son mari à Fort Manuel, un poste de traite appartenant à la *Missouri Fur Company*, situé dans le Dakota Sud.

Huit mois après la mort de Sacagawea, Clark, récemment nommé gouverneur du Missouri, adoptait légalement les deux enfants, Jean-Baptiste et Lisette.



Statue de Sacagawea

L'acte d'adoption fut passé devant la cour du Missouri en 1813.

William Clark a voulu s'assurer que Jean-Baptiste bénéficierait d'une solide éducation et que les études se fassent à St-Louis, une ville à forte majorité française. Les études se firent donc en français et, lorsque l'université ou le collège de St-Louis s'implanta avec l'arrivée d'immigrants dans les années 1820, Jean-Baptiste compléta ses études en anglais.

À la fin de ses études, il fit un voyage en Europe comme invité du prince allemand Maximilian de Wied Heuwied.

Incidemment, lors de la mise en marché du nouveau dollar, le journal de l'Université de St-Louis Missouri publiait un article posant la question suivante :

« Qui est la seule personne qui ait fréquenté l'Université de St-Louis, à jamais paraître sur une pièce de un dollar? »

La réponse est « Jean-Baptiste Charbonneau ».

Le journal ajoute que la vie de Jean-Baptiste est fascinante.

Quant à Toussaint Charbonneau, né le 1^{er} mars 1781, il est décédé le 19 février, âgé de 85 ans; il fut inhumé à Richwood, Missouri. ■

SOURCES :

- *Original Journals of Lewis and Clark Expedition.*
- *Home University Encyclopedia.*
- *The Real America-Lewis & Clark Tour.*
- *GÉO* No 239, janvier 1999.

LIEN : <http://www.mdc.net/~currency/goldendollar.htm>

Au mois de juin, les barbares sourdent... à travers bois et se jettent... sur des Français, isolés dans leurs champs. Léger Haguénier est tué sur place. Simon des Prés, dit le Berry, est fait prisonnier et brûlé vif au village des Onneiouts.

L'année suivante, quatre colons tombèrent sous les balles de l'ennemi, ...caché en embuscade. Michel

Théodore dit Gilles fut tué à la Longue-Pointe, Jacques Dufresne et Pierre Maignant à l'île Sainte-Hélène, et Claude Marcoux, au retour de la chasse.

(Tiré de BERTRAND, Camille, *Histoire de Montréal*, Montréal, Beauchemin/Paris, Plon.)



LES CHARPENTIERS DE NAVIRES À BEAUPORT ET À QUÉBEC 1680-1725 : UNE AFFAIRE DE FAMILLE

par Guy Parent (1255)

Né à Saint-Narcisse, comté de Champlain en 1952, Guy Parent a poursuivi ses études universitaires à l'Université Laval. Il est diplômé en biochimie en 1975. Il œuvre à l'Université Laval où il occupe le poste de chargé de travaux pratiques et de recherche depuis 1977. Marié et père de deux enfants, il réside à Sillery.

Résumé

Les charpentiers de navires canadiens ont appris leur métier en travaillant avec des maîtres charpentiers sans pour autant s'engager pour une période d'apprentissage. Le lien familial qui unit ces artisans leur a sans doute permis de leur transmettre leurs connaissances. Les familles de Jacques Badeau, de Pierre Parent et de René Chevalier, toutes apparentées, ont fourni un nombre appréciable de charpentiers de navire à Québec et à Beauport pour la période allant de 1680 à 1725.

Dans une colonie comme celle de la Nouvelle-France, les fleuves et les rivières constituent les seules routes de communication et de commerce utilisées. Il n'est pas étonnant que la charpenterie maritime occupe une part importante de la vie économique du pays. Dans les premières années de la colonie canadienne, la pratique de cet art est principalement réservée aux artisans de la génération des pionniers qui avaient appris leur métier dans la mère patrie. Graduellement, les artisans canadiens s'initient à la construction maritime et peuvent s'impliquer dans ce type d'activité professionnelle. La transmission de leur art se fait à l'intérieur d'un réseau familial qui contribue à transmettre les savoirs et les savoir-faire aux descendants. L'un des descendants de Pierre Parent et de Jeanne Badeau, Michel Parent, est intégré à ce réseau.

Comme le rapporte Réal N. Brisson dans son livre sur la charpenterie navale à Québec sous le Régime français, « par les liens de parenté, il est possible de traverser tout le Régime français en s'en tenant aux seuls patronymes figurant aux marchés de radoub et de fabrication de bâtiments et d'établir les étapes marquantes du cheminement de la construction navale canadienne¹ ». Cet auteur souligne les liens familiaux qui unissent les familles de charpentiers de navires en

Nouvelle-France. Le but de ce texte est de préciser l'étendue du réseau familial tissé par les familles Parent, Badeau et Chevalier pour la pratique de cette profession.

Traditionnellement à cette époque, avant de pouvoir pratiquer un métier, une période d'apprentissage est exigée. En Nouvelle-France, le besoin pressant en ouvriers spécialisés force les dirigeants de la colonie à assouplir les règles entourant les corporations des métiers par rapport à ce qui existe en France. Dans leur analyse de la répartition des apprentis par métier pour la période de 1648 à 1749, Jean-Pierre Hardy et David-Thierry Rudel ne rapportent que deux charpentiers de navires engagés comme apprentis sur 216 apprentis pratiquant les métiers du bois. Par contre, pour le métier de tonnelier, on dénombre un nombre important de 126 apprentis².

Dans les métiers du bois, outre les deux mentionnés ci-haut, on trouve des apprentis chez les charpentiers, les charrons, les couvreurs, les menuisiers, les tourneurs, les « poulieurs » et les sculpteurs. Ces mêmes auteurs ont calculé que la durée moyenne d'un contrat d'apprentissage est d'un peu plus de trois ans³. Les charpentiers de navires constituent une exception parmi

¹ Réal N. Brisson, *Les 100 premières années de la charpenterie navale à Québec : 1663-1763*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, collection Edmond de Nevers no 2, 1983, p. 83.

² Jean-Pierre Hardy et David-Thierry Rudel, *Les apprentis artisans à Québec 1660-1815*, Québec, Éditions Les Presses de l'Université du Québec, 1977, p. 47.

³ Jean-Pierre Hardy et David-Thierry Rudel, *op. cit.*, p. 44.

le monde des artisans du bois. Il semble bien que l'apprentissage, en ce qui les concerne, n'ait jamais été considéré comme indispensable.

Par exemple, Michel Parent apprend vraisemblablement son métier par la transmission familiale des connaissances. Ainsi, le 12 décembre 1691 – Michel aura 20 ans dans quelques jours – Jeanné Badeau, sa mère, s'engage à payer au marchand François Hazeur, marchand de Québec, les fournitures nécessaires afin que son fils Michel et Joseph Rancourt, maître charpentier de navire, puissent terminer la construction d'une chaloupe commencée il y a quelques mois⁴.

Pourtant, la famille Parent connaît les avantages d'apprendre un métier sous les conseils d'un maître artisan. En effet, deux des frères de Michel, Étienne⁵ et Jean⁶, ont été placés comme apprentis chez l'important entrepreneur en construction, Claude Baillif. Contrairement à ses frères, Michel n'a suivi aucun apprentissage officiel pour s'initier à un métier. Ainsi, on peut raisonnablement penser que Joseph Rancourt, qui a épousé, en 1685, Marie Parent, veuve de David Corbin et sœur de Michel, voit à la formation de son beau-frère.

Cet exemple parmi d'autres illustre la situation où on reconnaît une association familiale. Ainsi, parmi les nombreux charpentiers de navire de la Nouvelle-France, plusieurs sont apparentés (Voir tableau no 1). Ainsi, les frères Jean et Fabien Badeau, qui comptent parmi les charpentiers, qui ont signé le plus grand nombre de marchés de construction de bateaux et de chaloupes, sont les cousins de Michel Parent. Le beau-frère de Michel Parent, Joseph Rancourt, s'engage à réparer et fabriquer des chaloupes avec les cousins Badeau, Fabien Badeau⁷ ou son frère Jean Badeau⁸.

Un autre charpentier de navire, Michel Chevalier, signant plusieurs engagements de construction de

bateaux et constructeur d'un brigantin avec Michel Parent⁹, est apparenté à ce dernier. Michel a convolé avec sa sœur Jeanne Chevalier et Michel Chevalier a épousé Charlotte Parent, une autre sœur de Michel, en 1695. Tous les deux demeurent à Beauport. Chevalier travaille également en association avec Jacques Parent, un autre des fils de Pierre Parent et Jeanne Badeau, qui lui s'est marié avec une autre des sœurs de Michel Chevalier, Louise Chevalier¹⁰.

De plus, Michel Chevalier, par sa mère Jeanne Langlois, est le neveu d'un des plus importants constructeurs maritimes de son temps, Jean Langlois dit Boisverdun. Ce dernier a peut-être joué le rôle de formateur pour son neveu. Et par la famille Langlois, on pourrait agrandir le réseau familial puisque ceux-ci sont liés à Guillaume Levitre, un autre important charpentier de navire. Mais dans ce cas-ci, on s'éloigne trop du couple Badeau-Ardouin.

Après 1725, des descendants des familles Parent, Badeau, Chevalier et Rancourt vont continuer à œuvrer dans le même domaine. Trois des fils de Michel Parent : Étienne¹¹, Henri¹² et Joseph¹³, portent le titre de charpentier ou de maître charpentier de navire dans les actes notariés de la première moitié du XVIII^e siècle. Ces actes comprennent des contrats de mariage, des ventes de terre ou des obligations mais aucun n'implique nommément les fils de Michel Parent comme principal intervenant dans un contrat de charpenterie maritime.

D'autres charpentiers de navires ont œuvré à Québec au cours de ces années; la construction navale n'était pas l'apanage d'une seule famille mais, pendant la période qui s'étend de 1680 à 1725, la famille Parent et ses proches ont occupé une part importante de la construction maritime de la région de Québec. Le tableau suivant illustre l'étendue de la ramification familiale de charpentiers de navires, qui prend son origine dans le couple formé de Jacques Badeau et d'Anne Ardouin. ■

⁴ ANQ, minutier de Louis Chambalon, le 12 décembre 1691.

⁵ ANQ, minutier de Louis Chambalon, le 22 juin 1692.

⁶ ANQ, minutier de Gilles Rageot, le 11 avril 1687, no 3258.

⁷ ANQ, minutier de Louis Chambalon, le 19 février 1701.

⁸ ANQ, minutier de Louis Chambalon, le 17 février 1702.

⁹ ANQ, minutier de Pierre Rivet, le 8 juillet 1710.

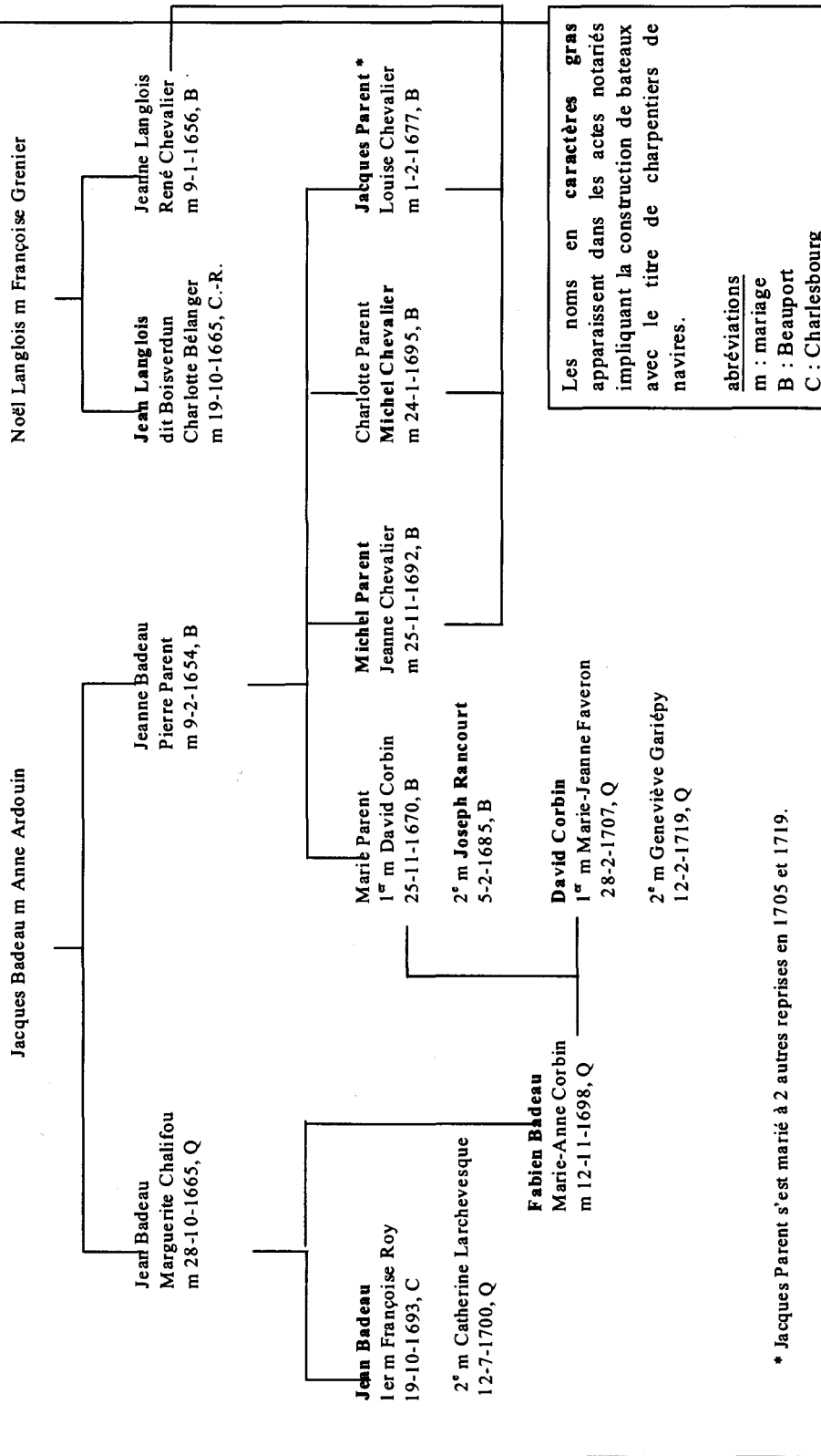
¹⁰ ANQ, minutier de Louis Chambalon, le 28 octobre 1693.

¹¹ ANQ, minutier de Noël Duprac, le 30 septembre 1743 et de Claude Barolet, le 7 août 1750.

¹² ANQ, minutier de Claude Barolet, le 19 août 1732 et le 16 septembre 1742.

¹³ ANQ, minutier de Claude Barolet, le 10 septembre 1733 et le 15 août 1741.

Tableau 1. Liens familiaux entre des familles de charpentiers de navires de Québec et de Beauport pour les années 1680 à 1725.



Les noms en caractères gras apparaissent dans les actes notariés impliquant la construction de bateaux avec le titre de charpentiers de navires.

abréviations
 m : mariage
 B : Beauport
 C : Charlesbourg
 C.-R. : Château-Richer
 Q : Québec

* Jacques Parent s'est marié à 2 autres reprises en 1705 et 1719.



LE MARIAGE MÉCONNU DE MALCOLM FRASER

par Jean-Claude Massé

Jean-Claude Massé a obtenu un doctorat en mathématiques de l'Université de Montréal. Il est professeur de statistique au département de mathématiques et de statistique de l'Université Laval. Depuis plusieurs années, il s'intéresse à la généalogie, plus particulièrement aux familles Massé et Eschenbach, ainsi qu'aux familles pionnières du Témiscouata. Il a acquis au fil des années un vif intérêt pour l'histoire régionale, principalement l'histoire de la Côte-du-Sud et de la région de Rivière-du-Loup-Témiscouata. Présentement, il s'intéresse surtout à l'histoire de la seigneurie de Rivière-du-Loup et à celle de Madawaska et, plus particulièrement, au rôle que Malcolm Fraser et ses descendants ont joué dans le développement de ce territoire.

RÉSUMÉ

Les grands traits de la vie de Malcolm Fraser sont connus de la plupart d'entre nous : officier du régiment écossais des Fraser's Highlanders ayant pris part à la bataille des Plaines d'Abraham, seigneur de Mount Murray, capitaine du régiment Royal Highland Emigrants pendant la Guerre de l'indépendance américaine, ancêtre des seigneurs Fraser de Rivière-du-Loup. On sait également qu'il eut deux unions illégitimes : une première avec Marie Allaire qui lui donna cinq enfants, une seconde avec Marie Ducros qui lui en donna quatre. On ignore généralement qu'entre ces deux relations il fut marié brièvement avec Margaret McCord, fille de John McCord, marchand de Québec. Cet article se propose de jeter un peu de lumière sur les circonstances de cette union et sur les origines méconnues de Juliana Fraser, l'une des filles de Malcolm.

INTRODUCTION

Malcolm Fraser naît le 26 mai 1733¹ à Abernethy, petite localité écossaise de la vallée de la Spey dans l'Invernesshire. En 1757, à l'âge de 24 ans, il embrasse la carrière militaire obtenant un grade d'enseigne au sein du Deuxième bataillon d'infanterie des Highlands, mieux connu sous ses appellations ultérieures de régiment des Fraser's Highlanders ou 78^e régiment. Venu en Amérique avec son régiment, il prend part à la prise de Louisbourg et à la bataille des Plaines d'Abraham. Le 25 septembre 1759, une semaine après la reddition de Québec, il est promu lieutenant, rang qu'il tiendra jusqu'à la dissolution du régiment en 1763².

À l'hiver 1760-1761, la compagnie de Malcolm Fraser a ses quartiers à Beaumont. Malcolm y rencontre Marie

Allaire qui devient sa première femme. Cette union est mixte à plusieurs titres : les deux époux sont de religions, langues et nationalités différentes. Il n'y a pas de mariages religieux ni de contrat notarié pour officialiser l'union. Cela n'empêchera pas le couple d'avoir cinq enfants entre 1761 et 1770. Fait intéressant, tous recevront le baptême catholique³.

En avril 1762, le gouverneur James Murray concède à Malcolm Fraser la nouvelle seigneurie de Mount Murray située sur la rive gauche de la rivière Malbaie. Malcolm s'y établit avec sa famille après la démobilisation de 1763. Cette tentative d'installation ne réussit pas et le couple retourne vivre à Beaumont en 1765.

En 1766, Malcolm Fraser prend à bail la seigneurie de Rivière-du-Loup, alors propriété du gouverneur Murray. À compter de 1768, il vit à cet endroit une bonne partie de l'année avec sa famille. En 1771, le couple élève quatre enfants : Angélique (10 ans),

¹ Fonds Fraser, p. 86, ANQ, brouillon d'une lettre adressée à John Grant le 15 juin 1802. La date apparaissant dans cette lettre est en fait celle du 15 mai 1733 avec à côté la mention « old style ». Il faut savoir qu'en 1733 le Royaume-Uni en était encore au calendrier julien et que le calendrier grégorien n'y fut adopté qu'en 1752.

² Les principaux jalons de la carrière militaire de Malcolm Fraser nous sont connus par une pétition adressée à Lord Dorchester le 31 mars 1791 (Fonds McCord # 1701, Musée McCord, Montréal). Voir aussi *Bulletin des recherches historiques*, 41, 736-737.

³ Pour les baptêmes de deux de ces enfants, Alexandre et Joseph, le prêtre notera que le mariage est illégitime.

Alexandre (8 ans), Joseph (6 ans) et Simon (3 ans). Malcolm est âgé de 38 ans et Marie en a 32.

Avec le temps, les relations entre Malcolm et Marie Allaire se sont gâtées. Malcolm apparaît comme le principal responsable de la rupture qui survient en 1771. Il s'est en effet épris de Margery McCord, une jeune femme de 22 ans de Québec, dont il va faire son épouse. La vie commune de Malcolm Fraser et Marie Allaire aura en tout duré une dizaine d'années.

Aucun contrat de mariage ne liait Malcolm Fraser et Marie Allaire et rien n'avait été prévu en cas de séparation. Les deux doivent s'entendre pour l'entretien et la garde des enfants. Pour bien établir les responsabilités de chacun, les deux parties se rencontrent chez Malcolm Fraser à Québec le 8 novembre 1771⁴. Ce dernier habite alors à la Basse-Ville, près de la Place du Marché. Il cède à Marie les trois arpents de terre qu'il possède à Beaumont, ainsi que les bâtiments, animaux, meubles et outils agricoles qui s'y trouvent. Il est convenu que Marie aura la jouissance de ces biens sa vie durant, mais ne pourra les vendre, ni les engager ni les hypothéquer. La propriété de la terre va plutôt à Alexandre, Joseph, Simon et Angélique, désignés comme « enfants de la ditte Allaire », passant ainsi sous silence la paternité de Malcolm.

La cession confie à Marie la responsabilité d'entretenir et de nourrir sa mère conformément aux dispositions d'un acte de donation de celle-ci. De plus, Marie « s'oblige de nourrir et entretenir du mieux qu'elle pourra deux de ses enfants et d'en prendre soin comme d'une bonne mère », renonçant à « toutes demandes et prétentions quelconques qu'elle pourrait avoir et prendre tant elle que ses enfants contre le dit Sr Malcolm Frazer ».

MARGERIE MCCORD, L'ÉPOUSE OUBLIÉE

Margery McCord était la fille de John McCord et de Margery Ellis. D'origine écossaise, la famille McCord se serait établie en Irlande du Nord au dix-septième siècle. Du début des années 1750 jusqu'au départ pour le Canada, vraisemblablement en 1760, les McCord vécurent à Newry en Ulster. Après le décès de sa première femme, John McCord se remaria en 1756 à Margaret Hannah, jeune femme de Newry appartenant

⁴ Greffe J.-C. Panet, Québec, 8 novembre 1771.

à la famille de James Hannah, plus tard horloger à Québec.

La présence de John McCord à Québec en 1760 est attestée. Cette année-là, il adresse en effet une supplique au général Murray, dans laquelle il demande la permission de s'établir dans la maison alors en ruines du contrôleur de la marine⁵. McCord s'installe à Québec avec sa deuxième épouse et quatre enfants du premier lit : Jane, John, Margery et Thomas, nés respectivement en 1739, 1747, 1749 et 1750⁶. En 1766, peu de temps après avoir donné naissance à une fille prénommée Margaret, Margaret Hannah décède. Deux années s'écouleront avant que John McCord ne prenne une troisième épouse : Henrietta Gilbert.

Dans les premiers temps après son arrivée à Québec, on croit que les activités de John McCord ont été surtout liées à des contrats d'approvisionnement avec l'armée. On sait par ailleurs qu'il eut une petite entreprise de pêche à Gaspé vers 1764. À Québec, on le connaîtra avant tout comme marchand spécialisé en import-export. Les habitants, officiers et soldats s'approvisionnaient chez lui en denrées de toutes sortes (sucre, thé, rhum, épices), ainsi qu'en articles de quincaillerie importés d'Angleterre ou d'autres colonies britanniques. Assez tôt, il devint une des têtes dirigeantes des marchands de Québec, revendiquant pour eux une réduction des restrictions au commerce et prenant une part active, à partir de 1768, au mouvement visant à obtenir la création d'une chambre d'assemblée pour la colonie⁷.

Excluant les troupes de la garnison, les Anglo-protestants vivant à Québec en 1771 pouvaient former une communauté d'au plus mille individus⁸. John McCord en était un membre éminent et Malcolm le connaissait vraisemblablement depuis plusieurs années.

⁵ On peut trouver plusieurs renseignements sur les McCord dans *La famille McCord, une vision passionnée*, Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, 1992. En particulier, pour la pétition adressée à Murray, voir les pages 30 et 50 de cet ouvrage.

⁶ Plusieurs autres repères biographiques sur la famille McCord sont confirmés par la bible familiale conservée au Musée McCord de Montréal.

⁷ *La famille McCord, une vision passionnée*, loc. cit., 30, 32.

⁸ On ne connaît pas de chiffres précis pour 1771. Selon Maseres, il y avait 600 Britanniques au Canada en 1766 (A. Shortt et A. G. Doughty, *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada*, Ottawa, 1921, vol. 1, 229). À propos de notre évaluation, on pourra consulter : Honorius Provost, *Les premiers anglo-canadiens à Québec*, Essai de recensement 1759-1775, IQRC, 1983.

Le contact a pu d'ailleurs se faire par Alexander Fraser, proche ami de Malcolm et ex-lieutenant lui aussi du régiment des Fraser's Highlanders. Depuis 1765, Alexander Fraser était en effet marié à Jane McCord, la fille aînée de John.

Malcolm Fraser et Margery McCord font reconnaître officiellement leur union, vraisemblablement au cours de l'année 1772. Aucun enregistrement ni contrat de mariage n'ont été retrouvés, mais le mariage est prouvé par un acte de vente daté du 10 juillet 1773. L'Acte rend compte d'une transaction par laquelle Malcolm et Margery deviennent coacquéreurs d'une terre de Rivière-du-Loup appartenant à Richard Murray. Explicitement, le texte mentionne à deux reprises le mariage entre Malcolm et Margery et désigne celle-ci comme étant épouse de Malcolm⁹.

Un enfant naîtra de cette union : une fille prénommée Juliana. L'événement ne semble pas avoir donné lieu à un enregistrement¹⁰, mais il faut dire qu'à l'époque aucune loi britannique n'imposait aux parents un tel acte. Une grande confusion entoure depuis longtemps la place exacte de Juliana parmi les enfants de Malcolm Fraser. Ignorant tout de l'existence de Margery McCord, W. S. Wallace, l'un des premiers auteurs à s'être intéressé à la famille de Malcolm, a fait de Marie Allaire la mère de Juliana. Plusieurs autres ont par la suite repris cette affirmation erronée.

Le premier document faisant état officiellement de l'origine de Juliana Fraser paraît être son contrat de mariage de 1794. Ce contrat est intéressant à plusieurs titres : 1^o il établit Juliana comme étant la fille de Malcolm; 2^o il fait de Juliana la donataire de la terre de Rivière-du-Loup acquise le 10 juillet 1773; 3^o il identifie Margery comme étant l'épouse de Malcolm au moment de l'achat de cette terre; 4^o il a lieu dans la maison de John McCord dans la Haute-Ville de Québec¹¹.

⁹ ANQ, Public Register (Liber E), 376-378.

¹⁰ L'acte d'inhumation de Juliana Fraser à Québec en 1847 lui donne 75 ans, ce qui fait remonter sa naissance à 1772.

¹¹ Contrat de mariage entre Patrick Langan et Juliana Fraser, greffe C. Stewart, Québec, 20 août 1794.

On retrouve les traces de Juliana enfant dans les livres de comptes de Malcolm qui la nomme généralement Julie, plus rarement Julia¹². À partir d'avril 1778, elle est en pension chez Marie Trahan¹³. Elle restera à cet endroit jusqu'en décembre 1784, partant alors vivre avec sa tante¹⁴. Son nom apparaît dans la liste des élèves des Ursulines entre 1780 et 1785¹⁵.

Le mariage de Malcolm Fraser et de Margery McCord aura été bref. Les archives de la famille McCord indiquent que Margery serait décédée en 1774¹⁶. Cette fois-ci, les registres ne sont peut-être pas muets : en date du 29 août 1774, celui de la Quebec Anglican Church porte la mention : « Buried at St John's Mrs Fraser ». Cette identification laconique est peut-être l'acte d'inhumation de Margery McCord. Pas de trace dans le même registre d'un acte de naissance ou de décès d'un enfant qui pourrait signaler que Margery est morte en accouchant. Malcolm se retrouva ainsi veuf et père d'une fillette d'à peu près deux ans. Ses liens avec la famille McCord sont fermement établis et il restera très proche de cette famille jusqu'à la fin de sa vie.

CONCLUSION

Je tiens à adresser un grand merci à Paul Lessard qui me fait bénéficier depuis plusieurs années du fruit de ses recherches sur les familles anglophones de Québec après la Conquête. C'est grâce à lui en particulier que j'ai pu prendre connaissance de deux ouvrages utilisés pour rédiger cet article, celui d'Honorius Provost, *Les premiers anglo-canadiens à Québec*, et celui *La famille McCord, Une vision passionnée*. Je dois également à Paul Lessard d'avoir noté qu'une dénommée Julie Fraser fréquentait le couvent des Ursulines au début des années 1780. ■

¹² APC, MG23K1. Livres de comptes 1773-1784, 97, 106, 108, 109, 112, 117. Voir aussi ANQ, Regimental Accompt Book E, P81/7.

¹³ Cette Marie Trahan est probablement en fait Marie Lebrun, épouse de Joseph Trahan. Dans l'ouvrage d'Honorius Provost déjà cité, ce dernier est domestique chez John McCord en 1775.

¹⁴ Vraisemblablement Margaret McCord.

¹⁵ Mère Saint-Thomas et mère Sainte-Marie, *Les Ursulines de Québec, depuis leur Établissement jusqu'à nos jours*, Québec : C. Darveau, 1866, v. 3, 246.

¹⁶ Dans *La famille McCord, une vision passionnée*, 1774 est donné sans mentionner de source. De plus, la notice apparaissant sur le monument de John McCord au cimetière Mount Royal indiquerait 1774 comme année de décès de Margery (Fonds # 1801, Archives du musée de McCord, Montréal).

Concours du prix de *L'Ancêtre*

Depuis octobre 1998, la Société de généalogie de Québec récompense les meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours, par le concours du prix de *L'Ancêtre*. Le Comité de *L'Ancêtre*, soucieux d'augmenter la participation des auteures et auteurs, désire présenter ici les **nouvelles règles** qui s'appliqueront à compter du volume 28.

1. Sont admissibles aux prix seulement les membres en règle de la Société de la généalogie de Québec au moment de publication.
2. Sont automatiquement qualifiés pour le concours les articles de fond (textes longs) et les études (textes courts) publiés en cours d'année d'un même volume.
3. Sont exclus du concours les membres du conseil d'administration et les personnes qui acceptent d'être membres du jury de sélection.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui doivent élire entre eux une présidente ou un président.
5. Les membres du jury sont choisis sur recommandation du comité de *L'Ancêtre*, et sont sous la responsabilité du conseil d'administration.
6. Les décisions du jury doivent être motivées et sont sans appel.
7. Le jury a le privilège de ne pas attribuer de prix, s'il le juge à propos.
8. L'identité des membres du jury n'est connue que lors du dévoilement des noms des lauréats.
9. Les critères qui servent pour l'évaluation des textes sont les suivants:
 - . un article à caractère généalogique;
 - . un article d'intérêt général;
 - . un article apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits;
 - . un article affichant une qualité de recherche irréprochable appuyée sur des sources citées;
 - . un article démontrant une très bonne maîtrise de la langue française.
10. Les prix offerts sont entérinés par le conseil d'administration, et répartis comme suit:
 - . **300,00 \$** pour le meilleur article de fond (5 pages ou plus);
 - . **200,00 \$** pour la meilleure étude (4 pages ou moins);
 - . **100,00 \$** pour une mention (article de fond ou étude).
11. Les noms des gagnantes ou des gagnants seront révélés aux membres lors de la remise des prix qui sera faite en une circonstance appropriée choisie par le conseil d'administration
12. Les noms des gagnantes ou des gagnants seront publiés dans les pages de *L'Ancêtre*.

Le Congrès du 40^e anniversaire s'en vient



Thème : La diversité des origines

Au programme :

6 conférences :

Les Autochtones

Les Franco-Américains

Les liens entre les Beaucerons et les gens du Maine

Les Acadiens

Les Irlandais

L'origine des Métis

Salon de généalogie,

Remise du prix de L'Ancêtre 2000-2001

Banquet...

1961 — 2001

LE MANOIR D'AIRVAULT

PREMIÈRE PARTIE

par Philippe-Baby Casgrain

UN INÉDIT DE PHILIPPE-BABY CASGRAIN

Natif de Québec, Philippe-Baby Casgrain (1826-1917) fait partie d'une famille importante de la Côte-du-Sud, qui gravite autour de la bourgeoisie d'affaires de Rivière-Ouelle. Élevé dans cette paroisse, il est député libéral du comté de L'Islet, aux Communes, de 1872 à 1891. En plus de faire carrière en politique, Casgrain écrit plusieurs ouvrages en histoire du Canada et des articles qui paraissent notamment dans le *Bulletin des recherches historiques et les Mémoires de la Société royale du Canada*. Notons qu'il ne faut pas confondre, Philippe-Baby Casgrain avec l'arpenteur géomètre Joseph-Philippe Baby Casgrain (1856-1939).

Le Manoir D'Airvault, dédié aux descendants de Charles-Eusèbe Casgrain et rédigé en 1915, nous semble être un texte inédit. Après consultation du catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec, on constate que ce texte n'a jamais été publié. Sa version originale dactylographiée est conservée aux Archives de la Côte-du-Sud et du collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière. Comme nous l'indique l'archiviste François Taillon, le document fait partie du fonds de la Société historique de la Côte-du-Sud.

Compte tenu de sa valeur historique, il nous a semblé opportun de publier ce texte dans *L'Ancêtre*. selon l'historien et généalogiste Paul-Henri Hudon, il s'agit d'un document exceptionnel en raison de la richesse des informations qu'on y trouve. Il permet de connaître les lieux où vivent les Casgrain et de clarifier certains détails sur les manoirs de Rivière-Ouelle. Le propos de Philippe-Baby Casgrain est élogieux. De fait, il idéalise la famille bourgeoise traditionnelle en milieu rural. Ce texte peut contenir des erreurs et il faut donc être vigilant quant à son utilisation.

Yves Hébert (4611), historien

Références :

Laberge, Alain dir. *Histoire de la Côte-du-Sud*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

Deschênes, Gaston. *Les origines littéraires de la Côte-du-Sud*, Sillery, Septentrion / Éditions des Trois Saumons, 1996.

Hudon, Paul-Henri, *Rivière-Ouelle, 1672-1972*, Rivière-Ouelle, Comité du Tricentenaire 1672-1972, 1972.

* * *

AVANT-PROPOS

Manoir d'Airvault

Ce manoir a reçu ce nom d'Airvault, petite ville du Poitou, située à 8 lieues de Saumur et du Bocage, faisant partie de la Vendée militaire. Jean-Baptiste Casgrain, le premier du nom qui vint au Canada, naquit à Airvault. Le manoir reçut ce nom en souvenir de l'endroit de naissance de ce Jean-Baptiste Casgrain.

Comme je continue à entretenir le culte des ancêtres et l'esprit de famille, j'ai cru bon de recueillir des notes historiques sur notre habitation familiale, à la Rivière-Ouelle, et de conserver diverses souvenirs du passé qui me sont personnelles et qui vont se perdre dans l'oubli. Il me semble qu'il n'est pas sans intérêt pour nous de les conserver pour nos enfants.

Il est vrai que *Le Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perrault* et *Les Mémoires de famille* de M^{me} C.E. Casgrain qu'elle a écrits sur la vie de son époux, et de plus *La Vie de Notre Mère* que nous a donné son fils l'abbé Raymond Casgrain, contiennent abondamment de données suffisantes pour satisfaire les exigences de ceux qui veulent connaître au juste l'histoire intime de notre famille et de ses anciens souvenirs.

Cependant, l'on verra par ce qui va suivre qu'on peut ajouter bien des détails intéressants sur le toit paternel qui s'appelle le manoir d'Airvault, en partant de son origine, des auteurs primitifs qui en ont défriché le sol, et des propriétaires successifs qui l'ont habité jusqu'à

aujourd'hui. J'aurai aussi à mentionner quelques-unes de leurs anciennes constructions.

Certains détails aussi, sur le personnel et la vie intime de la maison, qui ne sont connus aujourd'hui que de moi, me paraissent devoir être conservés, sans nuire aucunement aux mémoires que je viens de citer.

Un autre motif, qui m'engage à conserver le souvenir de la maison paternelle, c'est le ravage du temps qui n'épargne rien, dit Salustre : « *Elle menace ruine de vétusté* ».

La durée des édifices sous nos climats rigoureux est beaucoup moins longue que celle de constructions analogues en Europe. Nos églises qui, relativement ne sont pas bien vieilles, ont eu besoin d'être rebâties successivement dans nos campagnes.

On peut dire que les pluies, les gelées, les grandes chaleurs, les froids intenses et les vents violents sont des causes cumulatives de désagrégation qui font dépérir hâtivement nos bâtisses en bois et même celles en pierre.

C'est pourquoi avant que le Manoir vienne à disparaître, je veux lui faire mes derniers adieux, calculant peu sur sa future durée et prévoyant qu'il serait plus avantageux de bâtir à neuf plutôt que d'essayer de réparer en entier.

C'est pourquoi en franchissant une dernière fois son sein aimé et béni, j'emporte au départ tous mes regrets et je recueille en moi-même les souvenirs des jours de bonheur passés sous son vieux toit et qui, hélas!, ne reviendront plus.

La maison! laisser finalement la maison! Il faut l'éprouver pour savoir ce que c'est.

Nous n'avons pas dans notre langue la belle et unique expression du mot *Home! sweet Home! There is no place like Home!*

L'équivalent le plus rapproché est suivant nous l'expression « Chez nous » - « À la maison », comme répond l'enfant quand on lui demande où il va. La maison dans ce sens ne s'entend pas alors de l'édifice en lui-même, mais de l'habitation familiale, c'est-à-dire du foyer où se groupent les membres de la famille.

Omnia orta occiput
(Salustre)

CHAPITRE I

La seigneurie de La Bouteillerie. Concession de terre à Jean de la Voye. Sa famille. Partage de sa terre entre ses héritiers.

Le titre primitif du fond de terre sur lequel se trouve maintenant située la maison paternelle de la famille de feu l'honorable C.E. Casgrain à la Rivière-Ouelle, qui s'appelle le « Manoir d'Airvault », remonte au premier temps de la Colonie, c'est-à-dire à au-delà de 1688, comme on va le voir. L'édifice actuel et ses dépendances sont situées sur une concession en censive de cinq arpents de terre de front au premier rang de la seigneurie de la Bouteillerie à preuve de la rivière Ouelle sur toute la profondeur allant au fleuve Saint-Laurent. Elle fut faite au nommé Jean de la Voye par M. Jean-Baptiste Deschamps, sieur de la Bouteillerie, seigneur du fief de ce nom ou de la Rivière-Ouelle.

Le seigneur Deschamps tenait son titre par lettres patentes qui lui avaient été octroyées par l'Intendant Talon au nom de sa Majesté Louis XIV, en date du 29 octobre 1672, d'un fief de deux lieues de longueur sur une lieue et demie de profondeur sur le bord du fleuve Saint-Laurent à prendre de chaque côté de la rivière Ouelle. Cette étendue fut augmentée, le 20 octobre 1750, de deux lieues dans la profondeur des terres en faveur de Dame Geneviève de Ramesay, veuve du seigneur de Boishébert, fils de M. de la Bouteillerie.

La famille, du censitaire Jean de la Voye, était de Saint-Maclou de Rouen. Son aïeul René de la Voye naquit du mariage, en 1633, entre René de la Voye et Isabeau Bélanger. Leur fils du même nom épousa à Québec, le 19 avril 1656, Anne Godin, du Château-Richer, d'où naquit en 1660 Jean de la Voye que l'on va voir devenir concessionnaire et premier possesseur et propriétaire de la terre où se trouve bâti le **Manoir d'Airvault**. René de la Voye mourut à Château-Richer le 11 mars 1696.

Il est bon de noter en passant que, cette famille des de la Voye, est de bon et ancien lignage, puisque Pierre de la Voye, suivant l'abbé Vertot¹, est compté parmi les chevaliers de cet ordre illustre. Il en donne la liste d'après celle du Grand Prioré de France, laquelle était tenue authentiquement dans chaque Prioré. Or, il observe que pour être admis dans cet ordre illustre, il fallait être né d'un mariage légitime, de maisons nobles

¹ *Histoire des Chevaliers de Malte*, tome VII, p. 297.

de nom et d'armes, tant du côté paternel que du côté maternel. Ces règlements portaient huit quartiers de noblesse dans les deux lignées. Cette famille de Pierre de la Voye portait : « De sable à six besans d'argent, 3, 2 et 1 ».

Jean de la Voye était venu un des premiers avec ses frères à la Rivière-Ouelle, et à l'âge de 27 ans, il épousa là, le 22 octobre 1688, Madeleine Boucher, avec l'intention bien arrêtée de s'établir comme colon dans l'endroit. Il y avait suivi de près le seigneur Deschamps qui, dès 1674, s'occupait activement à développer son domaine, en défrichant la terre par lui-même, et par l'établissement de colons censitaires.

Il est bien probable que de la Voye avant de prendre femme a dû prendre le temps raisonnable pour faire les préparatifs nécessaires afin de se créer un commencement d'établissement; en premier lieu prendre une Concession de terre du seigneur en bonne forme et par écrit authentique. Or, il n'y avait pas depuis l'arrivée du seigneur jusqu'à l'époque du mariage de la Voye, de notaire à portée pour instrumenter. Force fut donc de s'entendre avec le seigneur pour prendre de gré à gré une terre afin de bâtir une petite maison et se mettre à défricher le sol jusqu'à ce qu'il fut en état de se marier.

Il est connu que dans ces premiers temps il n'y avait pas de notaire dans les campagnes éloignées de Québec. C'est pourquoi on ne trouve pas dans les plus anciennes concessions dans la Bouteillerie d'actes en forme authentique durant cette première époque. Il est présumable que de bonne foi, entre seigneur et censitaire, un écrit sous seing privé, ou même peut-être la parole suffisait pour assurer un titre valable et permanent. C'était à une époque où l'on disait, comme le seigneur de la Naudière : « *J'aime mieux la parole d'un honnête homme que l'écrit d'un coquin* ». La redevance seigneuriale était alors fixée d'après l'usage et demeurait inaltérable. Celle convenue pour la terre de Jean de la Voye fut de cinquante sols tournois, deux chapons et demi de rente, et cinq sols aussi tournois de cens avec les droits sous-entendus et établis par la Coutume de Paris².

Les titres de concession en forme authentique ne purent commencer dans la seigneurie qu'en 1707, année où

Étienne Joanneau obtint une commission de notaire royal limitée pour instrumenter sur la côte du sud du fleuve.

Nous ne pouvons que constater que ce ne fut pas avant 1681 que Jean de la Voye arriva à la Rivière-Ouelle, mais qu'il a dû s'y trouver peu après et avant 1688.

Le recensement nominal de 1681 pour la Rivière-Ouelle tel que publié par l'abbé R. Casgrain dans son Opuscule : *Une Paroisse Canadienne au XVIIe Siècle*, p. 29, d'après le manuscrit original conservé dans les Archives à Paris et dont une copie se trouve à Ottawa dans les Archives publiques du Canada, ne contient pas les noms d'aucun des de la Voye dans Rivière-Ouelle³.

Cependant, on constate peu après cette date de 1681, par les registres de la paroisse la présence, parmi les colons de l'endroit, de René de la Voye et de Jean de la Voye⁴. Ils venaient de la paroisse Sainte-Anne-de-Beaupré; Joseph, un frère cadet, paraît les avoir suivi et s'établit à Sainte-Anne, paroisse voisine, où il forma souche⁵. Mais René de la Voye ne demeura pas fixe à Rivière-Ouelle; il alla s'établir à la Petite-Rivière-Saint-François-Xavier, où il mourut en 1731. Son nom paraît dans le recensement de 1681 comme étant à Saint-Joachim, à l'emploi du Séminaire de Québec sur leur ferme.

Celui de Jean de la Voye paraît au recensement dressé en 1698.

On se demande où est l'endroit sur sa terre où la Voye a choisi le site de sa modeste habitation. Il est naturel qu'il se soit logé vers le milieu de son lot et quelque part le long du premier chemin du Roy qui traversait autrefois ses cinq arpents de largeur sur le premier petit coteau. Il est à remarquer que le voisin du côté nord-est, le nommé Miville Dechêne, se logea sur le même chemin et le même coteau tout près de la ligne. Les restes, encore visibles sur ce coteau d'un solage et d'une cheminée isolée, mentionnés dans les vieux titres, semblent indiquer le site de la maison de la Voye et serait celle dans laquelle fut dressé, comme il est dit, le partage de sa terre en 1723, entre ses héritiers par ce même notaire Joanneau.

³ J'ai fait vérifier à Ottawa officiellement l'exactitude de la copie de l'abbé Casgrain. Il n'y a aucune divergence notable.

⁴ Idem, p. 76-78.

⁵ Edmond Roy, Famille de René de la Voye, p. 13.

² Aveux et dénombrements 1723 de la Bouteillerie, mais le titre primitif n'y est pas mentionné.

On voit par l'aveu et dénombrement de la Bouteillerie 1723-25 qu'il y avait alors sur la terre, maison, grange et étable, 26 arpents labourables et 6 de prairie⁶.

Ainsi, il est certain que ces de la Voye comptent parmi les premiers colons de la Rivière-Ouelle et suivirent de près le seigneur Deschamps arrivé là vers 1673. Celui-ci avait eu d'avance les yeux sur les terres de la Rivière-Ouelle et dût les explorer avant de se déterminer à en demander la concession en fief, sur laquelle il pouvait compter comme assurée par influence de famille s'il voulait y former un établissement. De fait, on constate qu'il passa en France, d'où il se rembarqua en juin 1671 à Dieppe, à bord du navire Saint-Jean-Baptiste amenant avec lui, dans un but de colonisation, deux charpentiers, deux maçons et quatre manoeuvres.

Pour continuer et affermir son dessein d'établissement, M. Deschamps épousa à Québec, le 24 octobre 1672, demoiselle Catherine-Gertrude Macartet; quatre jours après, il recevait la concession du fief de la Bouteillerie. Il dut aller en prendre possession dans le cours de l'année qui suivit son mariage comme on peut le déduire par l'âge de ses enfants, tous nés à la Rivière-Ouelle, d'après le recensement de 1681, 7 ans, 5 ans et 3 ans.

Son censitaire, Jean de la Voye, devint un des hommes marquants parmi les habitants de la seigneurie. Son nom figure le premier parmi ceux des six habitants qui obtinrent de l'Intendant Raudot, le 20 juillet 1707, le privilège de tendre une pêche au marsouin, vis-à-vis la pointe de la Rivière-Ouelle où ce poisson abondait. La pêche de ce cétacé avait été tentée dès 1698 par Charles Denis, sieur de Vitré, négociant de Québec qui, ayant obtenu du Roy une aide en cordage, tendit une pêche à Kamouraska au moyen d'un rets tendu du rivage à l'Isle-aux-Corneilles, sur une longueur de plus d'un mille. La dépense trop forte la fit abandonner.

C'est alors que survint chez les six habitants de la Rivière-Ouelle l'idée ingénieuse et l'invention simple et pratique d'une tenture de pêche unique et parfaite par son succès. Elle consiste à faire un immense C au large, avec des fascines ou perches d'une vingtaine de pieds de hauteur plantées et espacées de 2 à 3 pieds partant en ligne droite du rivage jusqu'à la plus basse marée, plus d'un mille au large; de là tournant ouest en grand

cercle vers terre pour venir se terminer par un *recroc* et renfermer le poisson. Il en a été pris ainsi, en les tuant à marée basse, une immense quantité. On se rappelle d'une marée de 500 marsouins renfermés dans la pêche, dont une bonne partie fut sauvée. Le seigneur de la Bouteillerie avait droit au dixième poisson.

Jusqu'à ces derniers temps, l'exploitation de cette pêche avait été lucrative, mais depuis peu, elle a été abandonnée parce que le marsouin ne donne plus en cet endroit comme ci-devant.

À la pointe de la Rivière-Ouelle, se rattache un beau souvenir historique, le coup de main de 1680 du curé Francheville avec ses paroissiens contre les Bostonnais qui tentèrent de faire une descente en cet endroit. Ils furent vaillamment repoussés avec perte vers leurs vaisseaux. Jean de la Voye fut un de ceux du parti qui prit part à cette vaillante sortie où, l'habileté de l'embuscade et le courage déployé, suppléèrent au petit nombre des défenseurs du sol.

Les membres de la souche primitive des de la Voye sont devenus très nombreux dans notre province et surtout dans les districts de Québec et de Kamouraska. Ils jouissent comme famille d'un nom honorable et sont en général prospères et de braves citoyens.

Jean de la Voye étant décédé, ses enfants, au nombre de huit et seuls héritiers, procédèrent au partage entre eux de sa succession et se divisèrent la terre de cinq arpents de largeur en huit parts égales et parallèles sur toute la profondeur. Mais l'un des copartageants, celui nommé Claude, étant passé de vie à trépas dans ces entrefaites et sans héritiers, le partage fut refait par division en sept parts égales, donnant à chacun un septième des cinq arpents, c'est-à-dire, sept perches et deux pieds de front sur la rivière Ouelle sur toute la profondeur jusqu'au fleuve. Ceci apparaît par l'acte de partage entre les parties devant M^e Joanneau, notaire royal, en date du 15 avril 1723.

CHAPITRE II

Pierre Florence, négociant. Il bâtit l'habitation d'aujourd'hui. Bornage. Son mariage. Sa mort. Sa veuve acquiert la maison et dépendances. Le seigneur Jacques Nicolas Perrault. Il épouse la veuve Florence. Améliore et embellit la maison en manoir seigneurial.

⁶ Aveu et dénombrement où comparait la veuve Jean de la Voye.

Sa mort. Décret du manoir seigneurial et adjudication à François Trottier.

Cinquante ans après le partage ci-dessus, ce même mortellement de la terre subsistait encore en sept parts égales, c'est-à-dire en 1773. Car on voit qu'alors Pierre Florence, négociant considérable de l'endroit, acquit par échange un septième de Antoine-Joseph Hudon dit Beaulieu, habitant, de la Pointe de la Rivière-Ouelle, devenu propriétaire d'une part ou de ce septième du chef de sa femme Marie-Françoise de la Voye, veuve de Jean « le » Moyen; qu'il avait épousé le 8 novembre 1745. Cette part était la dernière du côté nord-est de la terre et bornée de ce côté au sieur Joseph Miville dit Deschesne et à la terre de l'église; et par le sud-ouest à Benjamin Dionne, du chef de sa femme Marie-Louise de la Voye, fille de feu Alexis, un des sept copartageants ci-dessus. L'acte fut passé devant M^e Saint-Aubin, notaire, le 1^{er} avril 1773, sans aucune mention de maison ou bâtisse sur cette partie de terre, lesquelles, si elles eussent existé, eussent été mentionnées par le notaire suivant la coutume et l'usage alors. Cependant, il est dit à l'acte, qu'il a été passé dans la maison de Florence à la Rivière-Ouelle, sans qu'on puisse la localiser. Comme c'est lui qui s'est ensuite bâti sur sa terre, il ne peut-être question de cette dernière maison.

Florence acheta ensuite un autre septième, celui attendant au sien du côté sud-ouest, entre lui et Jean-Baptiste Bonenfant. Ce septième était devenu la propriété de Bazile Mignier dit Lagacé, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière comme étant aux droits successifs de Dame Benjamin Dionne ci-dessus cité, et il la vendit à Florence par contrat devant M^e Joseph Dionne, notaire, le 16 novembre 1773.

Étant ainsi propriétaire de 14 perches et 5 pieds de front sur toute la profondeur dans l'étendue du total des 5 arpents de la terre concédée à Lavoie, Florence voulut être bornée et s'aligner avec ses voisins. À sa requête et celle de toutes les parties intéressées comme propriétaires, Jérémie MacCarthy, arpenteur juré, fut chargé d'y procéder: ce qu'il fit en opérant en personne sur les lieux et établit par son procès-verbal, en date à Rivière-Ouelle du 18 juillet 1786, son arpentage et bornage qui satisfait toutes les parties. De sorte que la terre de Florence devint bornée et alignée, savoir: du côté nord-est partie à messire Panet, curé de la paroisse et représentant la Fabrique, partie à Liveright Puize, chirurgien; et le reste de la terre fut borné jusqu'au fleuve à la veuve et représentante

d'Alexis Deschênes nommée Marie-Charlotte Dallaire dit Murette; et du côté sud-ouest, à partir de la rivière Ouelle tout le long jusqu'au fleuve, aux mineurs de Jean-Baptiste Bonenfant⁷.

Suivant la loi fédérale, l'acquéreur devait alors prendre saisine et possession en l'obtenant du seigneur sur exhibition de son titre, et Florence en s'y conformant, fut mis en bonne saisine et possession par le seigneur Jacques Perrault, l'aîné agissant par son fondé de pouvoir, suivant procuration du 15 avril 1775, donnée à Jean-Baptiste Bonenfant à cette fin.

Pierre Florence était un vieux célibataire de 67 ans, lorsqu'il se décida à prendre femme, et épousa à Québec le 11 novembre 1788, Thérèse-Esther Hausman dit Ménager, fille de Jean Hausman dit Ménager et de Marie-Joseph Létourneau. Leur contrat de mariage fut passé à Québec, le 9 novembre 1788, devant M^e Pinguet, notaire. Un an après, il mourut à Québec le 16 novembre 1789, et suivant sa dernière volonté, fut inhumé en cette dernière ville, dans le cimetière des Picotés, le 18 novembre 1789, au lieu de Rivière-Ouelle, comme il l'avait voulu par son testament.

Il importe de connaître l'état de la terre et de l'habitation qu'il occupait à Rivière-Ouelle à son décès. Nous les trouvons avec les mêmes bornes et la même contenance et closes mitoyennes avec tous les voisins et telles que décrites à l'inventaire de la succession dressé par M^e Pinguet, notaire, à Rivière-Ouelle, le 20 novembre 1789; où il est dit: « *partant de l'habitation sur laquelle terre est bâtie une maison de pièces sur pièces appuyée sur un solage de pierres d'environ 60 pieds de long avec un appentis du côté nord-est attendant à icelle sur 12 pieds aussi ou environ sur 30 pieds ou environ de largeur de dehors en dehors; le tout séparé en différents appartements, cave et grenier, et magasin avec fenêtres grillées en fer au derrière d'icelle. Au derrière d'icelle maison à distance d'environ un demi arpent sont bâtis deux hangars d'environ 80 pieds et plus chacun en bois de cèdre dont un blanchi haut et bas, servant de magasin à sel, fer et autres choses comme brancard et bluteau; fermant à clé; au bout duquel est une remise, appentis, étable et*

⁷ On peut trouver aujourd'hui les bornes entre les parties. Celles du côté nord-est sont posées l'une à deux arpents environ de la rivière et une autre près du fleuve au bout de la ligne. Les bornes du côté sud-ouest se trouvent à 14 perches et 5 pieds en partant de ces deux premières et frappant à angle droit sur la ligne de démarcation jalonnée et indiquée dans le procès verbal.

écurie; fenil et un pigeonnier : le second étant vaste, ouvrant en grandes et petites portes, le tout couvert en planches; au derrière est un spacieux terrain entouré de pieux de bois debout de bois de cèdre à la hauteur d'environ 7 pieds. Au côté de la maison est aussi un grand jardin entouré et clos de mêmes pieux.»

Ainsi après Jean de la Voye que nous avons vu comme concessionnaire primitif du sol, Pierre Florence est le principal auteur de l'habitation et dépendances qui forment le Manoir d'Airvault d'aujourd'hui. Il mérite d'être connu ainsi qu'on le verra par les détails suivants sur sa vie que nous avons pu recueillir.

Il était français d'origine, né en 1721, de Pierre Florence et d'Anne Miville ou Miegerville, d'Arudy, diocèse d'Oléron, dans le Béarn. Étant passé aux Isles, il s'y livra au commerce avant de venir se fixer au Canada. Il y était venu avant la conquête comme on peut le voir par une lettre de son correspondant en France, M. Lamalatie, à lui adressé à Québec en date de Bordeaux le 20 février 1761. Notons qu'il accuse la réception de 11,121 livres 10s, en titres de change et dit qu'il a encore à sa disposition 2000 livres en espèces. Il y a aussi une autre lettre du même au même, du même endroit, datée du 1^{er} avril 1761. Il semble par ces chiffres et l'agence correspondant. en France que le négoce de Pierre Florence avait une importance assez considérable alors, et nous verrons par la suite qu'il continue un commerce étendu à Rivière-Ouelle. Je n'ai pu vérifier l'époque où il vint s'y établir, ni pu localiser le lieu où était le siège de ses affaires, du moins avant 1773. Cependant, on retrace sa présence à Lorette, le 6 février 1765, et peu après, il est signalé à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 5 mars 1765. Il était alors dans la force de l'âge et ce dût être peu après qu'il se fixa en permanence à Rivière-Ouelle.

Il y fit un grand commerce comme on le voit par l'inventaire de ses biens fait immédiatement après son décès; ce qui est surprenant pour une petite localité à la campagne telle que la paroisse de Rivière-Ouelle. Pour le transport de ses marchandises, il possédait une goélette LA MARIE du port de 30 tonneaux et un autre vaisseau LE GOUFFRE du port de 60 tonneaux, qu'il naviguait pour son commerce, aussi pour les besoins de la localité et sa propre commodité.

Le débarcadère était à l'endroit actuel, et au passage alors du bac près de l'église. Son site de commerce devait être auprès quoiqu'on n'en retrouve aucune

trace. Peut-être que l'excavation et les pierres sur la terre de la fabrique vis-à-vis, à la fourche du chemin, seraient l'indice d'une construction disparue et pouvant être l'endroit avant 1773. Depuis cette époque, il bâtit la maison actuelle, c'est-à-dire la partie assise sur le solage de 60 pieds mentionné ci-dessus, les deux hangars et dépendances décrites. Son personnel consistait en deux engagés : Ambroise Beaulieu et sa femme, un commis, Jean Hausman, fils, et une ménagère, mademoiselle Geneviève Germain, personne respectable pour conduire sa maison. La quantité de marchandises d'étape, boissons, bestiaux, etc., détaillée à l'inventaire, paraît trop considérable pour les besoins de la localité et ce commerce devait s'étendre au dehors au loin.

Pierre Florence était un catholique sincère, fervent et pratiquant; l'ami des fabriciens qui lui témoignaient pleine confiance. Les deniers de la Fabrique étaient mis en dépôt chez lui dans une boîte à double clef dont il en gardait une et cette boîte était renfermée dans son coffre-fort. Lorsque messire Bernard Panet, futur évêque de Québec, vint prendre possession comme curé de la cure de la paroisse de Rivière-Ouelle, il ne tarda pas à le prendre en estime, et l'honora de son amitié. Il continua à lui confier les deniers de la Fabrique dont un état régulier était tenu par eux ensemble et déposé dans le coffre. La probité et la conduite honorable de Pierre Florence le firent respecter de ses concitoyens qui l'avaient en haute considération. Sa fortune augmentait, et il put acquérir des biens-fonds, entre autre une partie de la seigneurie de L'Isle-Verte. Dès l'année 1765, 20 février, il fit l'acquisition du château de Charente, haute-ville, en France, province de Saint-Onge. Il acheta ensuite la part de François Morel, sieur de la Durantaye, communément appelé « Camouraska ». Les Morel étaient les propriétaires de ce château qui avait de belles dépendances. Il le légua, par son codicille du 8 novembre 1789, à sa soeur dame Marie-Florence, épouse de M. Catdebart D'Arudy, ensemble ses meubles et revenus d'immeuble, tant en ce pays qu'en France, la chargeant d'un legs pie de 600 livres aux plus pauvres de sa famille en France et de trois services funèbres dans la paroisse de Saint-Germain du dit lieu.

De plus, il légua par le même codicille 3000 livres à Thérèse-Esther Hausman dit Ménager, son épouse, pour ses bons soins et attentions, et à partager avec sa belle-mère, Marie-Josephte Létourneau, ordonnant une grand-messe le jour de son enterrement et deux messes basses à chacune des chapelles Sainte-Anne et Sainte-Famille à Québec. L'énumération de ces legs n'est pas

faite sans motifs; elle va à démontrer l'esprit chrétien et la charité du testateur envers les pauvres. Il avait de plus légué 600 livres aux pauvres les plus nécessiteux de la Rivière-Ouelle.

Peu après le décès de Florence, sa veuve acquit sur vente à l'enchère par licitation, le 15 avril 1791, la terre et habitation de son défunt mari. Le prix d'enchère fut de cinq mille cinq cents livres, ancien cours.

Dans ces entrefaites, la seigneurie de la Bouteillerie fut dévolue peu après à M. Jacques-Nicolas Perrault, négociant de Québec. Son oncle, Guillaume-Michel Perrault, né à Québec le 23 janvier 1726, était un armateur faisant le commerce aux Isles et au Canada des ports de La Rochelle et Bordeaux. Pendant la guerre de la Conquête, son vaisseau et cargaison furent pris en pleine mer par les Anglais, et lui-même fait prisonnier et totalement ruiné⁸.

Après la cession du Canada, il ne voulut plus, ainsi que son frère Louis, y demeurer. Le pays étant alors ruiné et dévasté par une longue guerre et il voulait encore moins se soumettre à une domination étrangère.

Il passa s'établir aux Isles pour y reprendre son commerce et parvint à refaire sa fortune; si bien que quoique ayant abandonné l'idée de revenir au Canada, il y plaça cependant des fonds. Il fit entre autres l'acquisition de la seigneurie de la Bouteillerie en 1774 par l'entremise de son frère aîné, Jacques Perrault, et la légua à son neveu Jacques-Nicolas, sujet à l'usufruit de la mère de celui-ci, dame Charlotte de Boucherville.

Son testament en langue espagnole, reçu devant M^e Pedesciaux, notaire, à Nouvelle-Orléans, le 2 juin 1790, a été déposé en copie authentique au greffe de M^e Lelièvre, notaire à Québec. Il contient aussi divers legs à sa famille, l'émancipation de ses esclaves et des gratifications à quelques-uns d'entre eux. Il mourut le 12 du même mois et en bon chrétien. Il était célibataire.

L'usufruit de dame Charlotte de Boucherville, veuve de Jacques Perrault, l'aîné, s'étant éteint à son décès, le 6 août 1792, son fils, Jacques Nicolas, alla dès lors prendre possession de sa seigneurie dans l'intention d'y demeurer. Il était veuf de Marie-Anne Amiot, depuis le

20 avril 1782, et il avait perdu les deux seuls enfants qu'il avait eus d'elle.

Peu après son arrivée à Rivière-Ouelle, il épousa là, le 7 janvier 1793, la veuve de Pierre Florence, dame Thérèse-Esther Hausman, et s'installa avec elle dans l'habitation de celle-ci. Jacques-Nicolas Perrault fut un citoyen marquant, devint député de Cornwallis, 1804-1807, fut fait juge de paix en 1809, et nommé conseiller législatif en 1812. Il mourut peu après dans sa baignoire le 5 août de la même année.

Il avait embelli la résidence commune pour en faire son manoir d'aspect seigneurial, et il en avait bien l'apparence par sa façade de 20 pieds avec ses jolis pavillons détachés à chaque bout, surmontés d'une coupole au style mauresque, puis avec un balcon du même genre au-dessus du portique, formant ce qu'on appelle un vide-bouteille au milieu de la façade. Un quai en terre-plein en face, atteignait la basse marée et servait de promenoir, où l'on trouvait aussi l'agrément de la pêche à la ligne. Au besoin, il servait de débarcadère pour la navigation. Une plantation de grands arbres entourait les dépendances, et des jardins embellissaient l'ensemble. À l'ombre des ormes, une grande glacière, en maçonnerie sous terre, fut construite avec un sens pratique, et elle était revêtue d'un épais gazon qui conservait la glace d'une année à l'autre. Ce fut aussi M. Perrault qui construisit l'allonge du côté du nord-est pour en faire une grande cuisine avec sa vaste cheminée à crémaillère et le four y attenant.

Ces diverses améliorations furent estimées à 1181 £, valant beaucoup plus que le double de cette somme aujourd'hui, et l'on peut dire aussi qu'on avait réussi à faire une belle résidence élégante et confortable.

Comme curiosité conservée, il reste encore dans la dépense des tiroirs et des cases de l'ancien magasin de Florence.

À la mort de Jacques-Nicolas Perrault, décédé sans enfants et sans testament, ses trois frères, héritiers mâles, lui succédèrent pour le bien noble de la seigneurie de la Bouteillerie, le reste fut partagé également en six parts entre tous les héritiers.

Le juge Olivier Perrault vendit son tiers indivis de la seigneurie à M. Pierre Casgrain, négociant de la Rivière-Ouelle, par contrat devant M^e Lelièvre, notaire

⁸ C'est probablement le même Guillaume Perrault mentionné dans Tanguay, comme marin de La Rochelle, où il s'était retiré comme il paraît par ses lettres du 20 avril 1759 et 29 février 1760.

à Québec, en date du 31 mai 1813. Les deux autres tiers indivis furent aussi achetés peu après par le même.

La veuve du seigneur Perrault accoutumée à jouir des droits honorifiques dans l'église que son mari comme seigneur recevait suivant la loi féodale et l'usage d'alors dans le banc seigneurial, ne voulait pas s'en voir privée malgré que son mari ne fut plus.

Elle était entêtée et mal avisée et causa bien des embarras au nouveau seigneur Casgrain. Lorsque celui-ci se présenta pour occuper le banc seigneurial dans l'église de la paroisse, elle s'y opposa résolument. Et pour soutenir ses prétentions, elle intenta en février 1814 une poursuite dans la Cour du banc du roi, à Québec, réclamant un droit à la possession du banc. Sa demande n'étant fondée ni en loi ni en raison, ni équité, fut retirée par son avocat, et elle fut mise hors de Cour avec dépens, le 1^{er} avril suivant.

Elle intenta un autre procès contre le même et voici comment.

Une chose restée inconnue et imprévue de tous jusqu'alors fut la découverte d'une cause de nullité absolue du contrat de mariage entre le seigneur Perrault et Thérèse-Esther Hausman. On découvrit que le notaire instrumentant avait omis de faire contresigner l'acte par un second notaire, formalité banale faite par la signature d'un second notaire quelconque non présent à l'acte. La veuve en profita pour se rabattre sur un douaire légal qui surgissait ainsi et réclama dans la même Cour, le douaire coutumier et des avantages matrimoniaux au montant de 3,456.7.5 £. Le jugement rendu dans l'instance, le 20 octobre 1817, la débouta pour lors de sa demande avec dépens. Deux ou trois autres procès contre le même, ne lui réussirent pas mieux. Enfin, elle fut forcée par la Cour de remettre au seigneur les plans, titres, actes, pièces, etc., de la seigneurie qu'elle détenait sans droit. Cependant, le seigneur Casgrain, à l'aide des vendeurs ses garants, constitua à cette veuve par compromis une rente viagère de 225 £.

Après tous ces débats, M^{me} veuve Perrault alla s'éteindre à Pointe-aux-Trembles, où elle mourut le 7 avril 1819, et fut inhumée là sous son banc, dans l'église de la paroisse, à la suite de funérailles imposantes.

Ses héritiers, au nombre de six, furent assignés en justice par le juge Perrault qui était créancier de la succession Florence d'une dette reconnue, due et portée à l'inventaire ci dessus mentionné. Par sentence de la Cour du banc du roi, ces héritiers furent condamnés à payer cette dette. À défaut de ce faire, une saisie-réelle fut émanée contre eux tous et la terre de 14 perches de front sur la profondeur de la rivière au fleuve et la maison et dépendances telles que restaurées et embellies par le second mari, le seigneur Perrault, furent vendues en justice et adjudgée le 21 juillet 1823 par William S. Sewell, shérif, du district de Québec, à François Fortier, écuyer, médecin et chirurgien, auquel il passa titre authentique, le 10 juin 1826⁹.

À la fin de cette même année, le 13 novembre, François Fortier vendit à Charles-Eusèbe Casgrain, avocat, de Québec la terre susdite telle qu'elle lui avait été adjudgée, au prix convenu de 700 £ ou 2 000,00 \$ suivant contrat passé entre eux à la Rivière-Ouelle devant M^e Pierre Garon, notaire.

C'est ainsi que le manoir seigneurial de la Bouteillerie devint la propriété du fils du seigneur du lieu et la maison paternelle des descendants de ce fils qui l'ont appelée le **Manoir d'Airvault** du lieu de l'origine de la famille en France.

Avant de passer outre, il ne faut pas oublier de rappeler l'autre maison paternelle où est né C.E. Casgrain, et comment elle devint l'habitation familiale de ses père et mère. ■

(à suivre)

⁹ On peut voir dans l'annonce officielle de la vente imprimée dans la Gazette de Québec, du 31 mars 1823, et continuée ensuite, la désignation de la terre avec les détails suivants : maison, hangar, pavillons et glacière dessus construits, le tout étant l'habitation de feu l'honorable Jacques-Nicolas Perrault, vivant seigneur de la Rivière-Ouelle.



RECHERCHES...ÉCOSSAISES

par Liliane Renaud (4655)

Retraîtée de l'enseignement, elle a voulu laisser à son fils la trace de leurs ancêtres Renaud-Lauzé. Elle a donc commencé ses recherches il y a deux ans à la Maison des Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Pont-Rouge. Ce qui lui a d'abord semblé un devoir est vite devenu une passion qui l'habite et la comble.

La généalogite... maladie très contagieuse rapportée dans la revue *L'Ancêtre* (Vol. 24, no. 6) par Claude Langevin qui l'avait attrapée d'un donneur anonyme sur Internet, me fut transmise à mon tour par deux religieuses de la communauté de la Charité de Saint-Louis. Ces religieuses fêues de généalogie avaient organisé une exposition... généalogique bien sûr, à la bibliothèque de leur couvent. Très artistiquement disposée, abondamment illustrée de photos anciennes, de documents notariés et de tableaux d'ascendance d'une famille Jobin, cette exposition se voulait, tout comme la fleur pour l'abeille, une tentation presque irrésistible. Je m'y suis laissée entraîner et... j'ai succombé.

Élève impatiente et chercheuse obstinée, me voilà donc occupée à jongler avec les noms, les dates, les contrats, les biographies, les dictionnaires, les pages Web consacrées à la généalogie pour enfin, après plusieurs mois, apercevoir ce que je croyais être le bout du tunnel. Mais voilà, en généalogie, j'ai vite compris qu'on n'en a jamais fini...

Sur mon tableau généalogique en éventail, une plage blanche me laisse un goût amer. Une certaine Charlotte McDougall, mon arrière-arrière-grand-mère, me pose une énigme. J'ai bien le nom du mari, le lieu et la date du mariage, mais aucune trace de ses parents. C'est l'impasse... Dans les documents consultés, la mention « inconnue » figure à côté de son nom. Après quelque temps de réflexion, je décide donc de reprendre le collier et je me rends au village voisin pour consulter les registres dudit mariage. Là aussi c'est le néant : aucune trace des parents de Charlotte, à croire qu'elle est tombée du ciel... J'ai bien envie de démissionner.

Quelques mois plus tard et tout à fait par hasard, je tombe sur d'anciennes revues de *L'Ancêtre* que les religieuses ont fait relier. Je me dis que peut-être... Après une recherche presque monastique et, il faut le

dire, sans grand espoir, mon œil reste accroché à deux noms accolés au milieu d'une page : **McDougall-Bélisle**.

Et voilà! Sous la rubrique « Les trouvailles généalogiques » de *L'Ancêtre*, Vol. 25, nos 1 et 2, quelqu'un a noté, parmi les réponses, qu'un certain notaire François-Xavier Larue mentionne le nom du père de Charlotte dans le contrat de mariage, en ajoutant qu'il était bourgeois et qu'il demeurait dans les Pays d'en haut. Enfin une piste... Munie de cette information importante, je retourne à la bibliothèque et avec l'aide de Sœur Anne-Marie, la chasse à l'Écossais commence.

Comme c'est un « bourgeois », nous orientons nos recherches vers *Le Dictionnaire biographique du Canada*. Après quelques tâtonnements et par le biais d'un Duncan McDougall qui s'avère être le frère de celui qu'on recherche, nous mettons enfin la main sur Alexander McDougall dans le volume VI, p. 491.

On retrouve donc le père de Charlotte, Alexander McDougall, à Lachine en Bas-Canada où il décède le 20 novembre 1821 après avoir été trafiquant de fourrures. Pendant plusieurs années, il voyage entre Montréal et la Baie James en passant par le Témiscamingue et la rivière des Outaouais. Après sa retraite, il s'installe sur sa ferme à Lachine où il meurt à 61 ans. Dans son deuxième testament, on spécifie que Alexander McDougall répartit ses biens entre plusieurs membres de sa famille, notamment aux enfants de sa fille Mary Charlotte McDougall qui avait épousé Augustin Bélisle, de Deschambault.

Mais alors, qu'advient-il de Charlotte dans tout ça? On a retrouvé son père, mais on ne sait rien de plus sur elle, sur sa vie, sur l'endroit et la date de sa naissance... La dernière fois qu'on l'a vue, elle épousait Augustin Bélisle à Deschambault, le 13 février 1798; le couple a

donné naissance à 13 enfants dont Marie-Julie qui épouse Lin Darveau, mon arrière-grand-père, le 30 janvier 1855 à Deschambault.

Où et quand Mary Charlotte est-elle née? Est-elle venue directement d'Écosse avec son père? Quel était le nom de sa mère? Pourquoi la retrouve-t-on à Deschambault pendant que son père parcourt le Québec en tous sens à la recherche de fourrures? Que fait-elle chez le couple Jacques Perrault et Marie-Charlotte Richaume qui l'héberge à Deschambault?

Autant de questions sans réponses... autant d'énigmes à résoudre...

Si par hasard vous la rencontrez, dites-lui que son arrière-arrière-petite-fille aimerait bien connaître l'histoire de sa vie afin de la raconter, un jour, à ses enfants...

Merci à toutes celles et tous ceux qui voudront bien me communiquer des informations sur cette affaire écossaise... non élucidée. ■

* * * * *

LES PIONNIERS DE LA MÉDECINE AU CANADA

Les docteurs Hébert et Bonnerme sont les premiers médecins qui visitèrent le Canada; ils vinrent de France avec Samuel de Champlain. En 1690, quand Phipps vint frapper en vain aux portes de la vieille cité, le collège des Jésuites, le séminaire des Missions étrangères et le Petit Séminaire étaient déjà établis sur un pied solide, et les médecins suivants pratiquaient à Québec : le Dr Gervais, le Dr Beaudoin (médecin des Ursulines), le Dr Timothée Roussel (médecin de l'Hôtel-Dieu), le Dr Nicolas Sarrazin, le Dr Jean Léger de la Grange, le Dr Armand Dumain et le Dr Pierre du Roy. Sarrazin était peut-être le mieux connu. Né en France, en 1659, il émigra au Canada peu après avoir terminé ses études médicales, et mourut à Québec en 1736. Il était médecin du Roi, membre du Conseil Souverain, et publia pendant sa longue vie un certain nombre de volumes sur l'histoire naturelle, la botanique et la médecine; il découvrit aussi la plante à pot, qui perpétue sa mémoire sous le nom de *Sarracenia Purpurea*.

Lorsque Pierre Kalm, le botaniste suédois, visita le Canada en 1649, sept ans après la découverte des Montagnes Rocheuses par La Vérendrye, son compagnon habituel, durant mainte course dans les bois, fut un Canadien, le Dr Gauthier, lui-même botaniste accompli; et c'est du Dr Gauthier que Kalm obtint la plupart des renseignements qui parurent quelques années plus tard sous forme de deux grands volumes illustrés.

Philippe Badelard était un chirurgien fameux qui figure dans toute la période historique qui précède et suit la

conquête du Canada par les Anglais en 1759. Badelard était présent à la bataille des plaines d'Abraham; voyant que les troupes françaises auxquelles il était rattaché allaient céder, il se dirigea vers l'arrière, où il trouva un Highlander blessé qui se nommait Fraser et qui saignait abondamment. Le médecin pansa d'abord les blessures, puis il se rendit à Fraser comme prisonnier de guerre. Le Dr Badelard et Fraser vécurent tous les deux jusqu'à un âge avancé et gardèrent toujours l'un pour l'autre une étroite amitié. Le Dr Badelard avait une très belle prestance et portait toujours l'épée, comme c'était alors la coutume des bourgeois de Paris.

Le Dr Arnoux, contemporain de Badelard, vécut longtemps à Québec, et c'est dans son bureau que furent pansées les blessures de Montcalm, pendant que l'on ramenait le grand soldat par la porte Saint-Louis.

Un autre chirurgien de cette époque, le Dr Lajus, de l'armée française, vint à Québec après la chute de Louisbourg, en 1758.

Plus tard, parmi les médecins de renom de la province, on trouve le Dr François Blanchet, le père de la première loi sur l'Éducation au Bas-Canada, et le Dr Meilleur, premier surintendant de l'Éducation.

W.-H. Drummond
Bulletin des recherches historiques, vol. 4, janvier 1898.



LA FASCINANTE DESTINÉE DE CLAUDE GUITET, PREMIER ANCÊTRE DES GUITÉ EN AMÉRIQUE

par Marcel Guité (4715)

Marcel Guité est né à New Richmond en 1925. Diplômé de l'Institut des Arts graphiques de Montréal en 1950, il consacre sa carrière professionnelle à la recherche sur la révolution technologique qui transforme radicalement les arts graphiques durant plus d'un quart de siècle. Son expertise l'amène à jouer un rôle de premier plan pour le compte de diverses maisons d'édition et d'organismes publics jusqu'en 1985. Il s'intéresse à la généalogie des Guité, des Landry et des Pritchard. Il a publié au printemps 2001 un ouvrage généalogique intitulé : *Huit générations de familles Guité*.

Né à Carcassonne en 1738, sous le règne de Louis XV, Claude Guitet mérite dignement le titre de premier Guité en Amérique¹. Ses descendants se comptent aujourd'hui par milliers.

Située dans l'ancienne province du Bas-Languedoc (département de l'Aude) à mi-chemin entre Toulouse et la Méditerranée, la cité de Carcassonne est célèbre par ses imposantes murailles flanquées de 48 tours gallo-romaines. Le fleuve l'Aude et le canal du Midi traversent cette ancienne forteresse fondée au Moyen Âge.

L'aventure de Claude Guité se déroule simultanément avec celle de son fidèle ami Pierre Loubert, un compagnon d'armes à bord d'une frégate française Le Lys. Ils font partie d'une compagnie Franche de la Marine Royale.

Pour mieux comprendre le contexte dans lequel leur saga s'est déroulée, il importe d'évoquer certains événements historiques qui ont marqué la guerre de la Conquête (1754-1760) et, par conséquent, la fin de la Nouvelle-France.

Durant deux siècles, un inflexible conflit d'intérêts oppose la France et la Grande-Bretagne et, par répercussion, leurs deux systèmes coloniaux en Amérique. Au terme de la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) qui n'avait réglé aucun problème entre les deux puissances, les affrontements militaires s'intensifient vigoureusement entre les

colonies américaines et la Nouvelle-Écosse et, par ailleurs, l'Acadie et les autres régions du Canada français.

À la veille de la guerre de la Conquête, la flotte de la Marine Royale française possède une puissance de tir plus grande que celle de la Royal Navy. Toutefois, les navires de guerre anglais sont deux fois plus nombreux.

Chargé de protéger contre les menaces anglaises Québec et Louisbourg, ses deux stratégiques ports de mer de la Nouvelle-France, Louis XV dépêche au printemps 1755 six bataillons de 3000 militaires sur 15 vaisseaux escortés de trois frégates : *Le Lys* muni de 22 canons, *L'Alcide* et *Le Dauphin Royal* équipés de 34 canons chacun.

À la pointe du jour du 8 juin, *Le Lys* et *L'Alcide* se retrouvent détachés du reste du convoi par la brume dans le golfe Saint-Laurent, à proximité de Port-aux-Basques au sud de Terre-Neuve. Peu après, ils sont assiégés par une escadre de 11 vaisseaux de guerre commandée par l'amiral anglais Boscawen. Battant en retraite, sept officiers et 80 soldats français sont tués².

Forcées de baisser pavillon, les deux frégates sont capturées et conduites à Halifax où les survivants sont incarcérés dans une prison militaire sur l'île Saint-Georges, en rade du port d'Halifax. Toutefois, *Le Dauphin Royal* et les autres navires du convoi français réussirent à rejoindre leur destination.

Par cet événement inattendu, la guerre de la Conquête est engagée sans avoir été déclarée. Puis, avec la perte de Beauséjour le 16 juin, la Grande-Bretagne et ses colonies américaines avaient désormais à leur merci tous les Acadiens dont le martyre allait bientôt

¹ Entre 1637 et 1645, le notaire Jean Guitet figure dans les Archives du Québec : ROY, J. Edmond, *L'histoire du notariat*.

Selon cet auteur, Jean Guitet aurait signé trois actes en 1637 et huit autres en 1638.

Selon Édouard Guité, chercheur en généalogie, deux autres documents conservés aux Archives de Québec indiquent que Jean Guitet est encore au Québec en 1645. Par la suite, on perd sa trace. Il est donc possible que Jean Guitet soit retourné en France vers cette période.

² Cazaux, Yves, *L'Acadie, Histoire des Acadiens du XVII^e siècle à nos jours*, p. 307-308, Albin Michel, 1992.

commencer. Quand cette guerre prit fin en 1760, l'Acadie avait disparu.

La capture du *Le Lys* et de *L'Alcide* provoqua une explosion d'enthousiasme qui se ressentit autant en Grande-Bretagne que dans ses colonies américaines. Mais encore plus exalté fut Charles Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Écosse, devenue depuis 1713 une colonie anglaise par le traité d'Utrecht. Lawrence sera peu après maître d'œuvre et grand responsable de l'impitoyable déportation des Acadiens.

Malgré qu'il fut huit fois attaqué et quatre fois asservi par les Anglais, le peuple d'Acadie exerçait depuis un siècle et demi un mode de vie pacifique adapté à ses croyances et à son environnement. Nonobstant cela, et n'ayant commis aucune infraction, 11 000 Acadiens seront forcés de s'enfuir de leur patrie durant l'été 1755, pour éviter l'expatriation.

Dans les mois qui suivent, 7 000 autres Acadiens, dont le sort sera encore plus pitoyable, seront déportés vers les colonies américaines. Cet exode involontaire signifie l'abandon de leurs biens et de leurs terres fertiles qu'ils avaient arrachées des marées de la baie de Fundy.

Ce triste sort fut celui de Joseph et Jeanne Landry et de leurs dix enfants. Le grand-père paternel, René Landry, avait été l'un des pionniers de Port-Royal fondé en 1604, le premier établissement français en Amérique du Nord.

Dans l'attente de navires pour les expatrier, la famille Landry et d'autres Acadiens sont détenus à Halifax dans la prison militaire de l'île Saint-Georges où sont internés Claude Guitet et Pierre Loubert.

Par un curieux hasard, les deux jeunes filles de Joseph Landry, Modeste âgée de 18 ans et Euphrosine 15 ans, se lient d'une grande amitié avec Claude et Pierre. Ce n'est qu'au début de décembre 1755 que la famille Landry et 1 800 autres Acadiens seront entassés dans les cales des navires pour être déportés en pays étrangers.

Pour leur part, les deux soldats français et leurs compagnons de fortune seront par la suite envoyés en captivité à Saint John's, port de mer d'Antigua, une possession anglaise située dans les Petites Antilles au nord de la Guadeloupe.

Durant leur longue captivité en ce pays tropical suffocant, Claude et Pierre cherchent désespérément un moyen de s'évader. Et même s'ils ignorent le lieu où leurs deux jeunes amies de cœur furent déportées, il est possible d'imaginer que l'ardent désir de les retrouver stimulait vivement leur enthousiasme.

Par on ne sait quels ruses et stratagèmes, ils réussirent éventuellement à s'évader pour atteindre les ports de mer de la Nouvelle-Angleterre où Lawrence avait déporté la majorité des familles acadiennes.

Dans leur poursuite acharnée, ils retrouveront enfin la famille de Joseph Landry à Boston. En janvier 1772, Claude et Modeste s'y marièrent civilement — mais strictement avec l'autorisation du vicaire général de la Nouvelle-Écosse.

Cette formalité ne semble pas avoir été commentée dans les récits historiques. Par ailleurs, une recherche dans les archives publiques du Massachusetts n'a pas dévoilé pourquoi certains Acadiens qui y furent déportés ont tardé si longtemps avant de rentrer dans leur pays d'origine.

Claude et Modeste se remarièrent le 28 janvier 1775 à l'église Notre-Dame, devenue la cathédrale de Québec. Leurs deux jeunes enfants, Jean-Louis et Jean-Baptiste, chefs de file de tous les descendants des Guité, y seront baptisés peu après.

Mais bien avant, en 1762, Pierre Loubert, capitaine d'une goélette, avait accosté à Québec avec la famille de Joseph Landry. Il épousa alors Euphrosine à Sainte-Foy avant d'aller s'installer à Deschambault avec ses beaux-parents.

Claude et sa famille passeront plusieurs années dans la région de Québec, non loin de leurs beaux-parents également installés à Deschambault. Situé sur la rive nord du Saint-Laurent, en face de Lotbinière, ce village est perché sur un promontoire élevé offrant un panorama on ne peut plus enchanteur.

En 1777, on retrouve Pierre et Euphrosine à Miramichi (Newcastle) où des centaines d'Acadiens de Beauséjour avaient trouvé refuge à l'été 1755 pour éviter l'expatriation. En 1781, Pierre vend à Otho Robichaud « pour la somme de 40 piastres un droit de terre avec maison, magasin, grange et boulangerie que j'ai à Nigewouèque dans la baie de Miramichi. »

Entre temps, Pierre s'était engagé comme volontaire dans les rangs des Loyalistes restés fidèles à l'Empire britannique lors de la Révolution américaine (1775-1783). Pour services rendus, la couronne d'Angleterre lui accorda subséquemment 800 arpents de terre « là où bon lui semblerait »³.

Subséquemment, il choisit en sol gaspésien en 1780 un magnifique domaine situé entre mer et montagnes. Sa propriété deviendra au fil des générations le centre de la paroisse de Maria.

Longeant la rive de la baie des Chaleurs, le vaste domaine de Pierre Loubert constituait un front de 30

arpents de largeur qui s'étendait vers l'est à partir du site actuel de l'église jusqu'à l'anse Sainte-Hélène où les rustiques cabines touristiques d'Alphonse Guité étaient situées. En profondeur, le domaine de Pierre enveloppait le deuxième rang de Maria.

Subséquemment, ses deux beaux-frères Claude Guité et Jean Landry et leur famille vinrent s'établir sur la propriété de Pierre Lambert. C'est par cet heureux événement que la majorité des descendants de Claude Guité prendront racine au sein de ce magnifique village de Maria.

* * * * *

LA COMPAGNIE DES HABITANTS

Au mois d'octobre 1700... une grande assemblée était réunie par l'intendant... On y forma la "Compagnie des Habitants" pour le commerce du castor. La liste des premiers actionnaires comprenait environ 150 noms représentant toutes les classes de la société...

Les premiers actionnaires furent:

Lamachas Alavoine, Quercy Arnault, Aubert, Jacques Babie, Louis Babie, Madame Babie, Beaudoin, Bergeron, Maurice Blondeau, Bondy, Bouteville, Lamothe Cadillac, Chartier, Chambalon, Damien Cusson, Rouer d'Artigny, Le Gardeur de Beauvais, Décary, Charles de Couagne, de Cournoyer, Jean Giasson de Courval, Aubert de Gaspé, N. de Gastineau, de Grandmesnil, Duplessis de la Chassaigne, Charles Aubert de la Chesnaye, de La Durantaye, Guillaume Dupont de La Gorgendière, de la Joue, de Langloiserie, Marie Senestre de la Norès, de La Porte, de l'Estang, de Lestaigne, de Lino, de Longueil, R. L. Chartier de Lotbinière, de Manteh, de Muy, Le Vasseur de Néré, Pinault d'Eschambault, de Ramezay, Hertel de Rouville, Desmares, Pierre Desmarres, Desperoux, Charly de St-Ange, Juchereau de St-Denis, de St-François, de St-Martin, de Subercase, de Tonnancour, D'auteuil de Vaudreuil, C. Denis de Vitré, Rouer de Villeray,

d'Orvilliers, N. Doyon, R. Drouart, Dubreuil, Pierre Dutost, Louis Aubert du Fouillon, Dumesnil, Dumesny, Henri Duplanty, Dupont, Dupré et Cie, Dupuy, Duplessis Faber, Duplessis Faber fils, Fernel, Foucault, Gaillard, G. Gaillard, Gamelin, Jean Otis Gay, Genaples, Louis Ginchereau, Gobin, Granard, Haimard, F. Hazeur, Heuvé, Jenvrin, Jolliet, C.F. Juchereau, Labasche, Laframboise, J. La Grange, La Longée, Landeron, Jean L'Archevesque, Lamorille, Le Bé, Leber, P. Leboulanger, Lefebvre, Le Gardeur, Legay, Legras, Le Pailleur, Le Picard, L'Espinay, Noël Le Vasseur, Pierre Le Vasseur, Louvigny, Macart, Alexis Marchand, Martel, G. Masse, Minet, Marie Nolan épouse de Louvigny, Laurent Normandin, P. Normandin, Pacaud, Pachot, G. Pagé, Peire, Perthuis, Petit, Pouperet, L. Prat, Provost, Rey, Riverin, Rondeau, Rousselot, Saint-Germain, La Corne St-Luc, Saint-Romain, Saint-Simon, Testu, Tonty, Trottier, Valant.

En 1706, (la compagnie) se déclara insolvable... MM. de Lotbinière, Pinault et Perthuis furent chargés de régler...ses affaires.

(Tiré de BERTRAND, Camille, *Histoire de Montréal*, Montréal, Beauchemin/Paris, Plon, pp.229-231.)

³ BERGERON Adrien, sss., « Le Grand arrangement des Acadiens au Québec », *Généalogies, France, Acadie, Québec, de 1625 à 1925*, vol. V, p. 229 à 232, Éditions Élysée, 1981.

LA FAMILLE GIROUARD

Sachons d'abord qu'il existe deux familles canadiennes et acadiennes de nom semblable, mais toutes les deux descendent du même ancêtre de la Vieille France. M. Antoine Girouard est la tige de la famille canadienne. Né à Mont-Luçon au Bourbonnais, France, en 1696, il était le fils de Jean Girouard, conseiller du roi, et Contrôleur du Dépôt de Riom en Auvergne, et de Pétronille Georgeau de Mont-Luçon. Vers 1716, il vint à Montréal, où il demeura quelques années chez M. de Ramezay, (gouverneur) en qualité de secrétaire. Ici, le 2 février 1723, il épousait D^{elle} M.-Anne Barré, et, le 26 avril de la même année, était admis par l'intendant Bégon au nombre des quatre huissiers royaux de Montréal.

S'il faut en croire les rapports d'huissier de M. Girouard, il résida sur la « rue Notre-Dame, proche les Jésuites, » de 1723 à 1727, époque où il transporta son domicile au faubourg Sainte-Marie, qui était le quartier des parents de sa femme. M. Girouard, a eu une large part des affaires professionnelles de son temps que se partageaient les quatre notaires et les quatre huissiers royaux. Ils exerçaient tous comme « praticiens » devant la Juridiction Royale, et même le Conseil Supérieur. Vers 1735, il se démit de cette charge, après quoi son nom figure quelquefois comme praticien, mais c'est à la culture de la terre qu'il se livra tout particulièrement. Il était père de huit enfants, et mourut le 5 juin 1767. Parmi ses descendants, nous avons des hommes très distingués, entre autres, M. Désiré Girouard, de Montréal, aujourd'hui juge de la Cour Suprême du Canada.

Quant à la famille acadienne, M. François Girouard en est le père. Dès 1671 (alors âgé de 50 ans), il habitait déjà Port-Royal, en Acadie, s'était marié au pays et avait plusieurs enfants mariés. Un état officiel dressé en 1752, et par conséquent trois ans avant la déportation des Acadiens, constate que quinze familles Girouard

s'étaient réfugiées dans les villages de la Pointe de Beauséjour.

La famille acadienne compte aujourd'hui des milliers de représentants répandus dans différentes parties des provinces maritimes et nommément à Bouctouche, N.-B. et à Arichat, C.-B., et aussi dans la vallée du Richelieu, province de Québec.

Cette famille acadienne a aussi fourni des hommes marquants parmi lesquels figurent M. Girouard, curé d'Arichat, dont parle M. Rameau à plusieurs pages de son livre *La France aux Colonies*; M. G.-A. Girouard, l'ex-député de Kent; le distingué notaire de Saint-Benoît, feu Jean-Joseph Girouard, ancien député, dont le nom figure presque à chaque page du livre de Monsieur L.-O. David, *Les Patriotes de 1837-38*, était aussi Acadien; comme il le dit lui-même dans une note inédite, il était le fils de Joseph Girouard, « chassé de l'ancienne Acadie par les Anglais avec un grand nombre de ses compatriotes victimes de leur attachement à la France. » Le jeune notaire de Saint-Benoît, Joseph Girouard, ex-M. P., et l'honorable Dr Girouard, conseiller législatif, de Longueuil, sont ses fils.

Les deux familles acadiennes et canadiennes venaient du midi et du centre de la France, et, à en juger par le nombre de ces localités, qui doivent leur nom à la famille Girouard, l'on peut espérer que le nom n'y est pas éteint. Les ancêtres écrivaient Giroüard, mais ce tréma sur le u n'a pas été conservé. Aujourd'hui, on écrit indifféremment Gerroir, Giroire et plus souvent Girouard. Là racine de ce nom vient de deux mots saxons « Ger-Ward », qui veulent dire « garde-lance ».

Bulletin des recherches historiques, vol. 4, janvier 1898.

* * * * *

De 1642 à 1682, une trentaine de personnes auraient pratiqué la médecine à Villemarie.

Cinq médecins... paraissent avoir fait de la médecine leur principale occupation. Ce sont: Étienne Bouchard, René Sauvageau de Maisonneuve, Jean Rouxcel de la

Rousselière, Antoine Forestier, Jean Martinet de Fonblanche.

(Tiré de BERTRAND, Camille, *Histoire de Montréal*, Montréal, Beauchemin/Paris, Plon.)



À PROPOS DE...

par Michel Langlois (0045)

Président fondateur de la Fédération des familles-souches québécoises, président fondateur de l'Association des Langlois d'Amérique et président de la Maison des ancêtres depuis sa fondation en 1989, Michel Langlois a fait carrière comme historien et généalogiste professionnel aux Archives nationales du Québec à Québec. Il est l'auteur entre autres de deux guides généalogiques : *Qui sont mes ancêtres et Cherchons nos ancêtres* et de plusieurs volumes dans le domaine de la généalogie dont : *Le coffre aux ancêtres*, *Les ancêtres Beauportois*, *Noël Langlois et ses fils*, *Nicolas Langlois et ses descendants*, et surtout le *Dictionnaire biographique des ancêtres*. De plus, il compte à son crédit une trentaine d'articles dans les revues généalogiques du Québec et de France. Il a donné des dizaines de sessions de généalogie et de paléographie à travers le Québec et une cinquantaine de conférences au Québec, en France, en Italie et en Suisse, sans compter maintes apparitions à la télévision, dont une série de quarante émissions d'une heure.

Résumé : Mise au point au sujet du *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*

Après dix années de travail assidu et acharné, je suis parvenu à terminer la rédaction des 3532 biographies du *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*. J'ai l'impression d'avoir vécu quotidiennement depuis dix ans dans un autre monde, celui du dix-septième siècle, sans pouvoir rien faire d'autre que de travailler d'arrache-pied à rédiger des biographies d'ancêtres. Aussi, je sors de cette aventure en poussant un profond soupir de soulagement. En effet, tout au long de ce travail ardu et de longue haleine, je me suis senti prisonnier de ces ancêtres qui attendaient que je les fasse revivre. J'avais l'impression de m'entraîner pour un marathon généalogique dont je ne verrais jamais le bout. Heureusement j'en suis sorti vivant et je suis très fier de ce que j'ai accompli, parce que les Québécoises et les Québécois peuvent maintenant avoir en main l'histoire de chaque personne à l'origine de leur peuple.

Un tel dictionnaire était attendu depuis bon nombre d'années. Le Père Archange Godbout s'était attaqué à un travail similaire, mais la mort ne lui a malheureusement pas permis de mener son œuvre à bon terme. D'autres ont manifesté l'intention d'écrire un tel ouvrage sans donner suite à leur projet. Pour ma part, j'ai eu l'avantage de travailler comme professionnel en généalogie aux Archives nationales du Québec à Québec. J'ai considéré que, compte tenu de mes connaissances en ce domaine, quoiqu'il en coûte, je me devais de produire un tel ouvrage. Avec toutes les autorisations de mes patrons des Archives, j'ai pu pendant quatre ans, à travers les autres activités de mon travail, consacrer du temps à la réalisation du premier tome de ce dictionnaire. Sur mon temps personnel, j'ai réalisé le deuxième tome et, depuis ma retraite en 1997,

les troisième et quatrième tomes. J'ai de plus procédé à la publication des quatre tomes de cet ouvrage.

Pour parvenir à mener à bon terme cette entreprise, je me suis fixé des échéanciers que j'ai respectés avec beaucoup de rigueur et dont je n'ai pas dérogé. C'était la seule façon, à mon avis, de parvenir à terminer ce travail dans des délais raisonnables. C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi je ne me suis pas attardé à certaines vérifications lorsqu'elles risquaient de me voler trop de temps et de repousser la fin de mon ouvrage de plusieurs mois, sinon de plusieurs années. Et c'est précisément ce qui s'est passé en ce qui concerne le cas de Pierre (Amand) Limoges. Dans un récent article de madame Suzanne Limoges dans les *Mémoires* de la Société généalogique Canadienne-Française, volume 51, n° 3, automne 2000, p. 243, madame Limoges écrit : « Malgré la communication de ces informations (acte de baptême de l'ancêtre) à monsieur Michel Langlois dès 1997, ce dernier persiste dans son ouvrage à nommer cet ancêtre Pierre Amand, donnant même le nom de son père comme étant Adrien Amand, au lieu d'Adrien Limoges, comme l'indique pourtant l'acte de baptême ». On me permettra d'apporter certains bémols à cette affirmation de madame Limoges qui peut laisser croire que je m'obstine à ne pas vouloir reconnaître l'acte de baptême de son ancêtre. Tel n'est pas le cas.

Madame Limoges m'a fait parvenir l'acte de baptême de son ancêtre en 1997, au moment où le premier tome de mon *Dictionnaire* allait sous presse. Il était trop tard pour retirer la biographie écrite à Pierre Amand, car il aurait fallu refaire la composition de tout le premier

tome et je n'avais pas mille dollars à englober là-dedans (c'est ce que m'a coûté le montage du premier tome). Je me suis contenté de mentionner à la biographie de Pierre Amand (LIMOGES) la date de baptême et la provenance de cette information. Au stade où en était rendu le premier tome, je ne pouvais rien ajouter d'autre; c'est pourquoi, la biographie de cet ancêtre a été imprimée sous le nom d'Amand. Madame Limoges sait très bien que le cas de son ancêtre, qui a changé de nom, est un cas problème. Elle a pu heureusement pousser plus loin les recherches sur son ancêtre et découvrir l'acte de baptême sous le nom de Limoges, et c'est bien tant mieux.

Je prends cet exemple pour souligner précisément comment des recherches d'envergure comme celles que j'ai entreprises pour la rédaction de mon Dictionnaire biographique nous plongent dans un monde merveilleux, celui de nos ancêtres, mais combien rempli de pièges. Or, un article comme celui que madame Limoges a fait paraître dans la revue de la Société généalogique canadienne-française peut facilement donner l'impression qu'on risque de trouver des erreurs similaires dans beaucoup d'autres biographies, comme l'a d'ailleurs laissé entendre sans preuve, dans Internet, un généalogiste bien connu de Montréal. Qu'on se rassure! Si j'en juge par les corrections qu'on m'a fait parvenir jusqu'à présent et par mes propres vérifications, et compte tenu de la masse considérable d'informations parues dans les quatre tomes de mon *Dictionnaire*, il y a très peu d'erreurs. Sans vouloir excuser celles qui s'y sont glissées, comme dans la biographie de l'ancêtre Pierre (Amand) Limoges, je peux toujours expliquer que tout au long de ce travail, dans la mesure du possible, j'ai rajusté mon tir. C'est ce qui m'a d'ailleurs incité, assez tôt, à ne pas utiliser les biographies déjà imprimées au sujet des ancêtres, de peur de répéter les erreurs d'auteurs que je ne connaissais pas. Voilà pourquoi je m'en suis tenu par la suite à ne travailler qu'avec des documents originaux ou reproduits sur microfilm, chose qu'on n'a pas manqué, bien sûr, de me reprocher, preuve une fois de plus, qu'on ne peut pas à la fois satisfaire tout le monde et son père. Malgré toute ma bonne volonté, il m'est arrivé ici et là de me fourvoyer, et je suis le premier à le déplorer.

Ai-je besoin de dire que tout au long de mon travail, j'ai été constamment confronté à des cas problèmes venant d'erreurs des curés, des notaires, des greffiers, des inventaires, des répertoires, des intitulés d'actes,

des autres dictionnaires, etc? J'ai relevé des dizaines d'erreurs de dates, de noms, d'intitulés d'actes, etc., sans compter des contradictions flagrantes dans des documents officiels. J'avais constamment l'impression de me promener dans des champs de mines. Si je m'étais arrêté par crainte de me tromper, je n'aurais jamais terminé ce dictionnaire. Malgré tout, malgré les ratures, les mots en surcharge, les textes en marge, la mauvaise qualité des microfilms, etc. et malgré les critiques futures, je me suis tapé des milliers d'heures de lecture de documents de mauvaise qualité ou parfois presque illisibles, susceptibles de m'amener à commettre des erreurs, pour une seule et unique raison, une meilleure connaissance de nos ancêtres. J'étais bien conscient que, comme mes prédécesseurs, je tomberais à l'occasion dans les pièges que ne manque pas de nous tendre toute recherche généalogique. Si j'ai tenu malgré tout à mener ce travail à bon terme, c'est parce que je suis persuadé qu'aussi imparfait soit-il, il est fort utile à beaucoup de monde.

C'est donc avec fierté que je l'offre aux généalogistes désireux de faire progresser la généalogie chez nous. Je suis bien conscient qu'il reste encore beaucoup d'informations à glaner au sujet de nos premiers ancêtres, et c'est bien tant mieux. Je considère mon *Dictionnaire* comme un point de départ, un tremplin pour aller plus loin. Dans le cadre d'un tel ouvrage, je ne pouvais pas entrer dans les détails car je n'aurais jamais pu le terminer. Toutefois, comme j'ai constamment mentionné mes sources, c'est maintenant aux généalogistes de les utiliser pour apporter les additions qu'ils jugeront à propos. Pour moi, c'est mission accomplie. Il ne me reste plus maintenant qu'à peaufiner mon travail pour une réédition sur papier ou sur CD.

Je profite de ces lignes pour remercier une fois de plus celles et ceux, peu nombreux, qui m'ont soutenu sans réserve tout au long de ces années de travail, en particulier mon épouse Nicole. Je remercie également les responsables de la revue *L'Ancêtre* de m'avoir permis cette mise au point qui, à mon avis, s'avérait nécessaire, compte tenu de tout ce que j'ai entendu au sujet de mon *Dictionnaire* depuis que j'en ai commencé la rédaction. Je ne sais trop pourquoi : quand on ose, on déplaît à certaines personnes. Peu importe! J'ai terminé cet ouvrage. D'autres le compléteront en y apportant des améliorations et tous en profiteront. J'aurai de la sorte atteint le but que je visais.

Pour le bénéfice de tous, voici les corrections que j'ai pu apporter depuis la publication du tome 3. Il est évident que, dans une œuvre aussi volumineuse, compte tenu des nombreux pièges que nous tend constamment la recherche généalogique, il s'est glissé, bien malgré moi, des erreurs. Si j'avais attendu pour publier cet ouvrage qu'on n'y relève aucune erreur, je ne l'aurais jamais fait paraître. Malgré tous mes efforts pour éviter d'en commettre et malgré une révision rigoureuse, certaines erreurs ou imprécisions se sont glissées dans des biographies des tomes 1, 2 et 3 de mon dictionnaire. Je suis le premier à les déplorer, mais aussi le premier à les corriger. C'est donc avec reconnaissance que je reçois toutes corrections pertinentes. J'ai relevé moi-même certaines erreurs et imprécisions, et quelques chercheurs en généalogie ont eu la gentillesse de m'en signaler. Quand la correction n'est pas de moi, je mentionne par qui elle m'a été rapportée. Je profite de ces lignes pour remercier ces personnes de ces précieux renseignements. Voici donc des corrections à apporter aux tomes 1, 2 et 3. Ces corrections s'ajoutent à celles déjà signalées à la fin des tomes 2 et 3. On remarquera que, dans la majorité des cas, il s'agit de corrections d'ordre mineur, mais je tiens à les signaler, car je veux que cet ouvrage soit le plus parfait possible. Je rappelle également que ces corrections sont relevées dans 1500 pages de texte serré. Elles ne doivent pas faire oublier que le reste est exact.

TOME 1

ALAVOINE Charles, p. 29, 2^e colonne, 5^e ligne du bas.
Lire « le même jour la veuve de Jean Verger ».

AMAND Pierre (Limoges) dit Jolicœur, p. 36-37.
Cette biographie sera reclassée à **LIMOGES** dans une future édition, puisque l'acte de baptême de cet ancêtre indique bien qu'il portait le nom de Limoges (Voir aux additions pour la date de baptême).

p. 36, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne.
Rayer « alors qu'il habitait à l'Île Jésus ». N. B. : Il n'a pas habité à cet endroit mais à Terrebonne.

N. B. : Signalée par madame Suzanne Limoges de Montréal. Elle a écrit un article dans la revue les *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française, volume 51, n° 3, p. 243-245, où elle rectifie la notice biographique concernant son ancêtre.

ANDRÉ Michel, p. 43, colonne de droite, 4^e et 7^e ligne.
Lire « Roisnay » au lieu de « Boisnay ».

ANTHIAUME Marguerite, p. 45, 2^e paragraphe, 3^e ligne.
Lire « André Jarret de Beauregard » au lieu de « Verchères ».

N. B. : Rectification signalée par madame Suzanne Boivin Summerville de St-Clair Shores, USA.

ARRIVÉ Jacques, p. 57, 2^e colonne, 5^e ligne.
Rayer « se dit redevable » et remplacer par « il vend vingt-cinq minots de blé ».

AUBUCHON Jean, p. 75, 1^{re} colonne, 2^e paragraphe, 3^e ligne.
Rayer « Jean Paré lui donne quittance » et lire « Il donne quittance à Jean Paré ».

AUCLAIR André, p. 75, 2^e paragraphe, 72^e ligne.
Lire « il verse comptant 10 livres sur la somme de 60 livres ».
N.B. : Rectification signalée par monsieur Ghislain Pouliot de Charlesbourg.

AUDET Nicolas dit Lapointe, p. 77, 5^e ligne.
Lire « Madeleine Després » au lieu de « Anne ».
N. B. : Rectification signalée par monsieur Jean-Pierre Carrette de Québec.

AUGER Jean, p. 79, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne.
Lire « le jeudi 26 mars 1676 » au lieu de « le dimanche 26 mai 1675 ».
N. B. : Rectification signalée par madame Nicole A. Landry de Pointe-du-Lac.

BÉDARD Jacques, p. 147, 5^e ligne, fin du premier paragraphe.
Lire « 16 octobre 1670 » au lieu de « 1671 ».

BENASSIS Guillaume, p. 156.
À la biographie de cet ancêtre à propos de ce qui concerne Jean Sauvaget, lire « son beau-père » au lieu de « son beau-frère ».

BIRON Pierre, p. 193, 1^{re} colonne, dernière ligne.
Lire « le mardi 19 décembre 1662 » au lieu du « 12 décembre ».

BISSONET Jacques, p. 198, 2^e paragraphe, 7^e ligne.
Lire « 13 juin 1675 » au lieu de « 1673 ». En note au bas, p. 199, corriger « Frérot 13-06-1675 ».

BONNEAU Joseph, p. 227, colonne de droite, 2^e paragraphe, 9^e ligne.

Lire « Marie Baril, femme de François Sauvin » au lieu de « veuve ».

BOUCHER Marie, p. 244, 2^e colonne 16^e ligne.

Lire « 1668 » au lieu de « 1669 ».

CARBONNEAU Esprit, p. 345, colonne de droite, dernière ligne.

Lire « en 1725 » au lieu de « le 1725 ».

N. B. : Rectification signalée par monsieur Ghislain Pouliot de Charlesbourg.

CARON Claude, p. 348, colonne de gauche, dernière ligne.

Lire « premier juin 1689 » au lieu de « premier mai ».

CHARLEBOIS Jean dit Jolibois p. 391, colonne de droite 10^e ligne.

Lire « Jean » au lieu de « Jean-Charles ».

N. B. : Rectification signalée par monsieur Adrien Drolet de Sainte-Foy.

CHIGOUENNE Pierre, p. 430, 3^e paragraphe, dernière ligne.

Lire « 13 avril 1690 » au lieu de « 1689 ».

COTTU François, p. 466, 2^e paragraphe, 2^e ligne.

Rayer « Cependant, son nom ne paraît pas au recensement de 1681. » et remplacer par « Son nom paraît au recensement de 1681 sous celui de François Bottu ».

TOME 2

DAUBIGEON Julien, p. 36, 3^e ligne

Lire « 1648 » au lieu de « 1652 ».

DELAGE Nicolas, p. 52, 1^{re} ligne.

Inverser « Delage et Delaunay ». Il est le fils de Jacques Delage et de Marguerite Delaunay.

DELPUE Jean, p.59, 2^e paragraphe, 12^e ligne.

Lire « Marie PAR » au lieu de « Marie Pacro ».

DUFAUT Gilles, p. 135, dernier mot de la 24^e ligne.

Lire « RICHARD » au lieu de « Pénichaud ».

ÉMARD Madeleine, p. 188, 1^{er} paragraphe, dernière ligne.

Lire « le samedi 4 avril 1688 » au lieu de « du lundi 4 mai ».

N. B. Rectification signalée par madame Jacqueline Faucher-Asselin de Sillery.

GARNIER Charles, p. 300, colonne de droite 8^e ligne.

Lire « Son épouse décède à L'Ange-Gardien le premier décembre 1714. » au lieu « d'octobre 1706 ».

N. B. Rectification signalée par monsieur Gaston Grenier de ville Vanier, Québec.

GASTEAU Jean, p. 309, colonne de droite, paragraphe du milieu, 7^e ligne.

Lire « SERAT » au lieu de « Senat ».

GAUDREAU Gilles, p. 315, milieu de la 2^e colonne.

Rayer « Le 23 juillet suivant, en présence du missionnaire Louis Mathieu de Laberge, il cède trois arpents de sa terre à Jacques Marchand, à condition qu'il l'aide à défricher sa terre ».

Ce contrat concerne son fils Gilles-Gabriel. Cf. Lacetière 11 juillet 1703.

N. B. : Rectification signalée par monsieur Serge Goudreau de Québec.

GAZAILLE Jean, p. 332, dernière ligne.

Lire « BELLET » au lieu de « Blet ».

GRIMARD Élie, p. 395.

Rayer « Fils de Jean Grimard et de Perrette Merlié, de la paroisse Saint-Pierre de la ville de Cholet, évêché d'Angers en Anjou » et remplacer par « Nous ignorons la filiation de cet ancêtre ».

Cette filiation est celle de l'ancêtre Pierre Groleau. À corriger également dans Jetté.

N. B. : Rectification signalée par monsieur Wilfrid Grimard de Victoriaville.

GUENET Pierre, p. 404, 1^{re} colonne, 10^e ligne.

Lire « Il vend une partie de l'emplacement à Antoine Fortier » au lieu de « Il le vend à ».

p. 404, 1^{re} colonne, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne.

Rayer « La vente à Antoine Fortier (jusqu'à inclusivement) n'a pas eu de suite ».

Lire ensuite « Il revend la deuxième partie à François Ducarreau ».

N. B. : Rectification signalée par monsieur Rychard Guénette

GUÉRARD Martin, p. 405, 2^e paragraphe, 10^e ligne.
C'est Pierre Lepetit qui lui doit 30 livres et non pas lui qui doit cette somme.

TOME 3

JARRET André de Beauregard, p. 32, 6^e ligne.
Lire « 9 août 1642 » au lieu de « 1641 ».

LABERGE Robert, p.83, 2^e paragraphe, 12^e ligne.
Lire « 11 novembre 1664 » au lieu de « 1663 ». À l'acte du notaire Auber la date a été coupée et on a classé le document en 1663. C'est par une vente subséquente faite par Philippe Pasquier à Pierre Pasquier devant le notaire Becquet le 2 avril 1680, que nous apprenons de façon précise la date d'achat faite à Robert Laberge le 11 novembre 1664.

LAISNÉ Anne, p. 99, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne.
Lire « 1669 » au lieu de « 1670 ».

LAURENT Jean, p. 147, 2^e paragraphe, dernière ligne.
Lire « 600 livres » au lieu de « 6700 livres ».

LEBRETON Jeanne-Marie, p. 169, 2^e paragraphe, 11^e ligne.
Lire « 27 octobre 1671 » au lieu de « 1670 ».

LEDET Anne, p. 187, 6^e ligne.
Rayer « son mari décède en 1657 » et remplacer par « leur mariage est annulé en 1657 en raison de la bigamie de son époux. ».

LELIÈVRE Jeanne p. 222, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne.
Lire « Elle arrive au pays en 1661 ou avant. » au lieu de « 1663 ». Elle est en effet confirmée à Québec le premier mai 1662.

LEMAITRE François, p. 224, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne.
Rayer « Il faut se garder de le confondre (jusque inclusivement) Flers au Perche ».

En effet, il s'agit bien du même individu. De plus, il était originaire de Flers près d'Amiens, comme indiqué au contrat d'engagement qui est daté du 5 juin 1661 et non du 5 juillet.

N. B. : Rectification signalée par Madame Carmen Lemaître-Duhaime, de Laval.

LEMOINE Charles, p. 239, colonne de droite, 11^e ligne.
C'est Claude Robutel qui concède une terre à Charles Lemoine et non l'inverse. Rayer « Il y concède encore une terre à » et lire « Claude Robutel lui concède une terre le 28 février 1684 ».

LEPELLÉ Jean, p. 258 2^e ligne et **LEPELLÉ** Pierre, p.259, 2^e ligne.

Lire « Denis Lepellé » au lieu de « Pierre ».

N. B. : Rectification signalée par monsieur Jacques Saintonge de Sainte-Foy.

LEVASSEUR Jean, p.282, 2^e paragraphe 3^e ligne.
Lire « 1646 » au lieu de « 1648 ».

MAHEU Pierre, p. 339, dernier paragraphe.
Rayer de « Il est de nouveau (jusqu'à) L'Ange-Gardien ». C'est son fils Pierre qui est alors marguillier.

N. B. : Rectification signalée par monsieur Gaston Grenier, de ville Vanier à Québec.

MARAUD Madeleine, p. 355, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne.
Rayer « avec son mari en 1650 » et remplacer par « Elle arrive au pays en 1652 ».

MARQUET François, p. 372, 9^e ligne.
Lire « le dimanche 20 janvier 1709 » au lieu de « le jeudi ».

MERCIER Pierre, p. 411, 3^e paragraphe, 3^e ligne et p. 412, en note.
Lire « Denis Rognon » au lieu de « Michel ». En note, p. 412, avant la date du 08-11-1697, écrire « Chs Rageot ».
N. B. : Rectification signalée par monsieur Jean-Yves Lévesque.

MESNARD Pierre dit Saintonge, p. 418, 2^e paragraphe jusqu'à la 12^e ligne de la p 419.
Rayer « Un Pierre Mesnard, âgé de vingt-deux ans (jusqu'à) 1667 ».

En effet, le notaire Pierre Mesnard n'est pas le même individu que celui qui s'engage à La Rochelle en 1656 et vit ensuite à Cap-de-la-Madeleine.

N. B. : Rectification signalée par monsieur Gérald Ménard de Varennes.



LE CLUB DES FERRÉS

par Bernard Racine (2592)

Bernard Racine est journaliste retraité après une carrière de trente-deux ans dont vingt-six avec la Presse canadienne et dix-huit comme courriériste parlementaire auprès de l'Assemblée nationale de Québec. Membre de la Société depuis 1986.

Voici une nouvelle chronique qui sera un fourre-tout de la généalogie. Mais l'auteur ne veut pas et ne peut pas la faire seul, il demande la coopération des membres. Ceux qui ont découvert des petites choses intéressantes au cours de leurs recherches sont invités à partager ces secrets avec les autres et à devenir du même coup membres du club des Ferrés.

Le premier membre du Club est monsieur Lucien Racine, de Bernières, généalogiste de la famille Racine, avec son texte sur François-Xavier Racine. Adressez vos trouvailles à l'auteur de la chronique au soin de la Société de généalogie de Québec.

LA DIFFICULTÉ DE SE MARIER

En 1850, Jean-François Racine et son épouse Émilie Labranche eurent un premier fils qu'ils prénomèrent Jean-François; en 1862, ils eurent un autre fils qui fut aussi baptisé sous le nom de François-Xavier. À cette époque, on voyait souvent dans la même famille deux fils du même prénom (celui du père) au cas où l'un des deux meure.

L'acte de baptême de ce second François apparaît le même jour (11 avril 1862) dans les registres de deux paroisses : Saint-Ferréol, paroisse natale de l'enfant et Sainte-Anne-de-Beaupré. Le curé d'une de ces paroisses étant absent, l'autre curé griffonna quelques notes sur un bout de papier qu'il glissa dans sa poche de soutane. En ces années, personne à Saint-Ferréol ne savait lire ou écrire, ni même signer son nom.

Le premier mariage de François-Xavier Racine donna lieu à une rocambolesque saga. La famille de Joséphine Giroux demeurait à Sillery. Mais, au moment de son mariage, la jeune fille travaillait comme bonne dans une riche maison de la paroisse Notre-Dame-de-Québec. F.X. de son côté demeurait dans la paroisse de Saint-Roch à Québec.

Le mariage eut donc lieu, comme c'est la coutume, dans la paroisse natale de la mariée, à Sillery, le 3

octobre 1888. À l'évêché, on a déclaré le mariage « invalide » parce que non célébré dans la paroisse d'une des deux parties. Le 2 novembre suivant, « réhabilitation » du mariage dans l'église Saint-Roch. Malheureusement le mariage fut encore une fois déclaré « invalide » parce qu'il n'y avait qu'un seul témoin, en l'occurrence « une » témoin, Délina Racine, sœur du marié. Le 17 janvier 1889, le mariage fut célébré dans la paroisse Saint-Roch, en respectant toutes les formalités civiles et religieuses. À noter que les trois mariages ont tous été bénis et rebénis par le même prêtre, l'abbé W.E. Verret, curé de Saint-Roch.

François-Xavier s'est marié une quatrième fois deux ans plus tard. Après la mort de son épouse Joséphine Giroux, il a épousé une deuxième Joséphine, Giguère celle-là. (Collaboration de Lucien Racine).

FRANCO-AMÉRICAIN

Un nouveau nom vient s'ajouter à la liste des Américains connus qui ont du sang français : nul autre que le candidat démocrate à la présidence des États-Unis, Al Gore. Sa mère, en effet, s'appelle Pauline LaFon. Orthographe inusitée ici mais bien reconnaissable. Les familles Gore et LaFon sont de la région de Nashville, au Tennessee.

CHINE

Quand on parle de la Chine, tout semble disproportionné. Un ministre chinois, venu en Occident il y a quelques années, révélait que son pays avait besoin d'usines de nitrate. Et de combien d'usines, s'il vous plaît? Oh, environ 600, avait-il répondu au grand ébahissement des journalistes. Et pourtant, ça ne faisait qu'une usine par deux millions de population. Mais voilà qu'on apprend qu'il n'existe en Chine qu'environ 900 noms de famille. Avec une population de près d'un milliard 300 millions d'habitants, chaque patronyme est porté par plus d'un million de personnes. À comparer avec les quelques 60 millions de Français qui ont, dit-on, 22 000 patronymes à leur disposition...

PAGNOL

Lue récemment une biographie du cinéaste et romancier français Marcel Pagnol. En ai retenu surtout l'origine du patronyme qui, comme dans bien des cas, était d'abord un surnom. Pagnol est une déformation du mot « espagnol », étant donné que la famille est originaire d'Espagne et qu'elle est arrivée en France il y a 500 ans. La généalogie de la famille a retrouvé des Pagnol en Provence avant la bataille de Marignan en 1512.

KÉROUAC

Un manuscrit de Jack Kérouac (celui de *Sur la route*) a été vendu aux enchères aux États-Unis, en mai dernier, pour la somme de 3 millions et demi de dollars canadiens, ce qui constitue un record mondial. Le livre avait été écrit à simple interligne sur un rouleau de téléscripneur. Aucun éditeur n'avait voulu l'accepter, et Kérouac avait dû le retaper sur des feuilles séparées. Cinquante ans après sa publication, le livre continue à se vendre aux États-Unis au rythme de 110 000 à 130 000 copies par années.

L'occasion est bonne pour mentionner l'attachement que Jack Kérouac avait pour la généalogie de sa famille. L'Américaine Ann Chartes, dans sa biographie du père des Beatniks, dit que Jack avait été baptisé Jean-Louis Lebris de Kérouac et que, durant une bonne partie de sa vie, les seuls renseignements qu'il possédait sur sa famille lui venaient de son grand-père Jean-Baptiste qui avait abandonné Kamouraska au siècle dernier pour aller s'établir à Nashua, New Hampshire.

Jack aimait raconter à ses amis qu'il descendait d'un marquis irlandais établi en Bretagne, et que son nom était un vieux mot gaélique qui signifiait « langage de la maison ».

Il avait 43 ans quand, en juin 1965, il débarqua à Paris, dans le but de se renseigner sur sa famille. Après avoir bamboché une couple de jours et de nuits, il se rend à la Bibliothèque nationale où il n'a pas eu de succès, son délabrement faisant peur aux bibliothécaires qui cherchaient à s'en débarrasser. L'une d'elles lui raconta qu'il ne trouverait pas de réponses à ses questions à Paris, les Allemands ayant bombardé les Archives nationales. Même si une autre lui avait avoué par la suite que ce renseignement était faux, il partit pour la Bretagne. D'autant plus qu'il n'avait pas réussi à se faire admettre à la maison Gallimard qui éditait ses livres en France. Là, on avait refusé de croire que ce vagabond délabré et « effroyablement ivre » était l'auteur Kérouac. Il prit un billet d'avion pour Brest mais il manqua l'avion et fit le voyage en train. Il arriva à Brest à la nuit tombante et trouva aussitôt refuge dans un bar pour refaire son plein intérieur de bière et de cognac. À la fermeture de l'établissement, la police l'aïda à se trouver une chambre d'hôtel.

Il avait souvent fait le rêve de marcher au clair de lune sur le bord de la mer bretonne et de terminer un poème qui traînait dans ses tiroirs depuis des années. Il s'était même préparé dans ce but en mettant dans ses bagages tout ce qui était nécessaire à l'excursion : bloc-notes, crayon et imper, mais ses bagages ne l'avaient pas suivi même s'il avait fait le voyage par avion. Ils se trouvaient encore à l'aéroport.

Le lendemain, il téléphona à un nommé Lebris dont il avait trouvé le nom dans l'annuaire et s'informa de sa famille. Ulysse Lebris s'intéressait à la généalogie et invita Jack à venir consulter ses archives personnelles. Le lien de parenté semblait certain, Ulysse s'intéressant aussi bien à la généalogie qu'au cognac. Il avait une fille qui avait lu quelques œuvres de Jack en français et qui lui demanda un autographe. Elle aussi s'intéressait à la généalogie et... au cognac, de sorte qu'après avoir vidé une bouteille, le groupe mit fin aux recherches et tout le monde, d'un commun accord, se déclara cousins. En relatant son séjour de dix jours en France, Jack ne manquait pas de souligner que son voyage aux sources de sa famille avait été plus beau qu'il n'avait jamais imaginé qu'il put être.

COUSINADE

Voilà un nouveau mot imaginé par les Français et que les Québécois auraient intérêt à utiliser : il sert à désigner les rassemblements de famille qu'on appelle souvent ici des rallyes.

PASSE-TEMPS

Un passe-temps populaire ces temps-ci parmi les généalogistes de France : rechercher les noms de famille rares. La recherche se fait grâce à la liste des abonnés de téléphone disponible sur minitel. En tête de liste pour le moment, le nom Doscot, qui n'est plus porté en France que par un homme et ses deux fils. L'exercice a permis d'identifier une centaine de familles dont les noms sont maintenant portés par dix familles ou moins.

ETYMOLOGIE

Le mot anglais « ford » signifie en français « gué » c'est-à-dire l'endroit où on peut traverser une rivière à pied. Par exemple. Thetford veut dire « gué de Thet », celui-ci étant un dieu celte. L'exception à la règle : le nom de famille Bradford qui est une déformation du nom Bras-de-fer, porté par un chevalier normand qui avait accompagné Guillaume le Conquérant en Angleterre. Le nom du chevalier a commencé par faire Bradfer, et nombre de familles anglaises portent encore ce nom. Par la suite il est devenu Bradford. Il y a une douzaine de familles de ce nom dans l'annuaire de Montréal, plusieurs dans l'Estrie mais un seul dans celui de Québec, à Sainte-Foy. (P.H. Reaney, *A Dictionary of British Surnames*, London 1958).

TERREUR

En 1905, comparaisait devant un tribunal parisien un vieillard de 85 ans accusé pour la énième fois de vagabondage et d'ivrognerie sur la voie publique. « Mais enfin, lui demande le juge, vous n'auriez pas un

parent, un frère qui pourrait vous prendre chez lui? » — « J'avais un frère, lui répondit le vieillard, mais il a été guillotiné sous la Terreur. » On donne le nom de Terreur à deux périodes particulièrement violentes de la Révolution française, l'une en 1792 et l'autre, l'année suivante. Pépère n'est pas encore déguisé, se sont dit les fonctionnaires de la cour et les quelques journalistes présents. Cependant vérification faite, le vieillard connaissait l'histoire de sa famille et avait parfaitement raison. Son frère avait été guillotiné alors qu'il était encore jeune. Son père devenu veuf s'était remarié durant ses vieux jours avec une jeune femme qui l'avait mis au monde en 1820. Une situation qui constitue la terreur des généalogistes. (*L'Almanach de l'histoire*, Paris, 1968.)

STOCKWELL

Stockwell Day, le chef « mal aimé » de l'Alliance canadienne est marié à une descendante de Québécois. La famille Day est originaire de Boston. Le père, Stockwell Burt, était gérant de magasin à l'emploi de la compagnie *Zellers*, un poste qui l'a amené à déménager souvent d'un bout à l'autre du pays.

Stockwell fils est né à Barrie, en Ontario, en 1950 et a été amené à habiter New Glasgow, en Nouvelle-Ecosse; Fredericton, au Nouveau-Brunswick; brièvement à Québec, puis à Montréal, Saint-Lambert, Ottawa, et de nouveau à Montréal. Inquiet de la situation politique, Stockwell Burt a finalement quitté le Québec pour aller s'installer à Victoria, alors que son fils avait 18 ans. C'est là, l'année suivante, que le jeune homme a rencontré Valérie Martin, une descendante de francophone, qu'il a épousée en octobre 1971.

Ajoutons que la mère de Stockwell fils est originaire des Cantons de l'Est et qu'elle s'appelle Gwendolyn Gilbert. Le nom de famille Gilbert existe aussi bien en anglais qu'en français mais on peut supposer à son prénom, qu'elle est anglophone.

* * * * *

À LIVRES OUVERTS



par Jacques Fortin (0334) et Yves Hébert (4611)

Natif de Lac-à-la-Croix, au Lac-Saint-Jean, Jacques Fortin est diplômé en histoire et en ethnologie (bac. Sp. et certificat, Université Laval). Il est membre de la Société de généalogie de Québec depuis 1975, président en 1980-1982 et directeur du comité des publications en 1985-1986. Depuis 1975, il est agent de recherche à la Commission de toponymie. Il a notamment collaboré à la recherche et à la rédaction de plusieurs itinéraires toponymiques ainsi qu'au dictionnaire illustré *Noms et lieux du Québec*.



Yves Hébert est historien et chercheur (M.A. Histoire, Université Laval). Il s'intéresse à l'histoire régionale, ayant signé en collaboration trois ouvrages sur la Côte-du-Sud. Il est l'auteur de *Montmagny... une histoire* et de plusieurs biographies ou articles parus dans le *Dictionnaire biographique du Canada* et dans la revue d'histoire du Québec *Cap-aux-Diamants*. À titre d'historien-conseil ou de chercheur, il s'est joint à plusieurs équipes notamment à l'Institut québécois de recherche sur la culture, à la Commission de toponymie du Québec et à Télé-Québec dans le cadre de la série documentaire *Attendez que je vous raconte*.

Cette nouvelle chronique de livres se propose de faire connaître des ouvrages pouvant intéresser les généalogistes et amateurs de généalogie. Pour cette première, trois livres ont attiré l'attention du comité de *L'Ancêtre*. Les textes apparaissant ici ont été rédigés avant que cette chronique soit placée sous la responsabilité de Jacques Fortin et Yves Hébert.

G.-ROBERT TESSIER, PATRIMOINE BÂTI DE SAINT-CASIMIR, Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir (SHGSC)



Le livre *Patrimoine bâti de Saint-Casimir* se veut un outil de sensibilisation à la conservation du patrimoine bâti. 34 bâtiments catalogués comme ayant une valeur de conservation exceptionnelle et supérieure font l'objet de cette publication. Quelques-uns ont près de 150 ans d'âge. La description architecturale fait ressortir les éléments décoratifs bien conser-

vés, illustrant la compétence des artisans de l'époque. Leur état actuel montre bien le sens du beau et le respect de l'histoire des propriétaires.

En faisant une recherche sur l'histoire des familles qui les ont habités, avec une touche de généalogie, l'auteur veut rappeler aux propriétaires que la conservation de leur patrimoine représente la mémoire des ancêtres et l'environnement dans lequel ils ont vécu. La conservation de ces réalisations anciennes est un signe de respect envers leurs bâtisseurs.

D'autant plus qu'une rénovation respectueuse de l'architecture et des matériaux d'origine représente une valeur accrue de la propriété. Et qu'il n'en coûte pas plus cher, bien souvent. D'ailleurs, un court chapitre complète cette publication et vient procurer de précieux conseils en matière de restauration. « Réno » ne doit pas vouloir dire « ruinovation ».

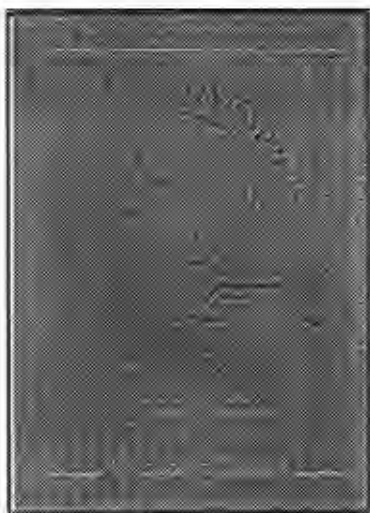
Cette publication et autres initiatives de la SHGSC ont été jugées exceptionnelles par le Conseil des monuments et sites du Québec qui a décerné à la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir un certificat d'honneur dans les termes suivants : « Votre programme de sensibilisation à la conservation a séduit

les membres du jury qui ont particulièrement apprécié le caractère innovateur de votre projet et sa portée sur les citoyens, les décideurs et les commerçants de la municipalité. Cette initiative ne pourra que contribuer à la préservation du patrimoine bâti de ce pittoresque village de Portneuf ».

Le certificat d'honneur a été remis par la présidente du Conseil, madame France Gagnon Pratte, au président de la Société et auteur de ce livre, le dimanche 4 juin lors de l'assemblée générale du Conseil des monuments et sites du Québec, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Québec.

G.-Robert Tessier (0003)

RENAUD SANTERRE, *PINTENDRE 1900 – 2000 UN SIÈCLE D'HISTOIRE*, Pintendre, corporation du centenaire, 2000, 652 p.



Pour souligner le centenaire d'érection canonique de la paroisse (27 mars 1900), on a su présenter un mémorial, abondamment illustré, sur cette paroisse et ses habitants. Les deux parties de l'ouvrage, « *Monographie de Pintendre* » et « *Album des familles, des entreprises et des organismes de Pin-*

tendre » permettent d'évoquer l'évolution de la communauté et de jeter un regard sur ses parties composantes, les êtres et leur réalisation.

Dans la première partie, qui couvre le premier tiers du volume, on a su, en plus d'expliquer l'origine du toponyme et de décrire l'évolution de la démographie, tant avant qu'après la création de la paroisse, présenter le cadre historique et géographique des lieux, ce dernier étant malheureusement souvent absent dans des travaux analogues. Le chevauchement de l'histoire de la municipalité, de la corporation scolaire et de la paroisse permet au lecteur de retrouver également une liste des maires et de certains conseillers, une liste des

présidents, des secrétaires trésoriers, des inspecteurs d'écoles et des institutrices, et une liste des curés, des prêtres et des religieuses de la paroisse. Plusieurs graphiques permettent également de voir l'évolution de ces organismes administratifs et leur action auprès des habitants.

La première partie se termine sur un tryptique digne de mention : a) le témoignage de 12 personnes aînées sur la vie sociale à Pintendre, b) une copie du recensement canadien pour Pintendre en 1901, c) la lignée ascendante de 72 familles vivant à Pintendre en 1901, lesquelles lignées remontant à diverses provinces de France, à l'Écosse et à Guernesey.

Le deuxième partie de l'œuvre est plus traditionnelle dans ce genre de monographie. Les diverses personnes ou familles se présentent tour à tour avec des textes inégaux en longueur et ornés de photographies ou illustrations diverses. Suivent des présentations similaires pour diverses entreprises de Pintendre et la présentation d'organismes communautaires comme l'école, la bibliothèque, la chorale, etc. En somme, une monographie paroissiale, que l'on peut obtenir pour 75 \$, qui peut servir de guide pour quiconque veut se lancer dans une entreprise similaire et qui nous invite à fredonner la chanson thème du centenaire présentée en ré bémol majeur.

Guy-W. Richard (1145)

MICHEL CASALT ET LISETTE LAPLANTE, *RECENSEMENTS DE CHÂTEAU-RICHER, 1851-1901*, Château-Richer, commission municipale des archives de Château-Richer, 1999, 296 p.

Cet outil de recherche, très utile pour les généalogistes, vient s'ajouter aux autres travaux déjà parus sur Château-Richer.

L'ouvrage qui vient de paraître permettra aux chercheurs en histoire et en généalogie de connaître davantage les individus demeurant dans cette vieille paroisse. Les six recensements de 1851 à 1901 mettent à jour la vie de chacune des familles. Apparaissent clairement les hauts et les bas de la démographie, le développement de l'agriculture, les activités des carrières à pierre et la navigation. On y trouve en outre des renseignements détaillés fournis par les recensements agricoles de 1851 à 1871, lesquels sont

indispensables pour écrire l'histoire d'une famille ou d'une lignée.

Saluons au passage le seul ouvrage similaire paru en 1991 d'une paroisse située plus à l'est : *Recensements des Éboulements, 1825 – 1891* par Jean Dumas. Quelques autres paroisses à travers le Québec disposent d'un ou deux recensements. Espérons que ces ouvrages seront bientôt disponibles dans toutes les bibliothèques du Québec et dans les centres régionaux des Archives nationales.

Privilegiés, ceux qu'intéressent l'histoire et la généalogie des familles de Château-Richer ont à leur portée les ouvrages suivants :

- *Mariages de Château-Richer, 1661 – 1964*, par J.-Lorenzo Verreault, 1965 (épuisé).
- *Mariages de Château-Richer, 1661 – 1977*, par Marie-Ange Verreault-St-Pierre, 1978.
- *Mariages de Château-Richer, 1978 – 1992*, complément par M.-A. Verreault-St-Pierre.

- *Le village de Château-Richer, 1640 – 1870*, par Raymond Gariépy, 1968.
- *Les terres de Château-Richer, 1640 – 1990*, par Raymond Gariépy, 1993, (remarquable).
- *Décès de Château-Richer, 1661-1992*, par Lisette Laplante, 1992, 142 p.
- *Naissances de Château-Richer, 1661 – 1994*, par Lisette Laplante, 1994, 262 p.
- *La petite histoire de Château-Richer*, par Thérèse Barry-Gagnon, 1990. (Maisons, moulins, rivières, photos, biographie des meuniers).
- *Généalogie des familles de la Côte-de-Beaupré*, par l'abbé Charles Beaumont, 1984.
- *Les Gravel de Château-Richer*, par Marie-Ange Verreault-St-Pierre, 1984.

Tous ces ouvrages sont munis d'un index onomastique, qui facilite le travail à ceux qui recherchent un patronyme en particulier.

Raymond Gingras (0005)

* * * * *

POUSSER PLUS LOIN SA GÉNÉALOGIE

Une récente livraison de la revue française *Sciences et avenir* (#650, avril 2001, pp. 52-71) nous permet de remonter à 45 000 ans dans nos lignées généalogiques, c'est-à-dire à l'époque de nos ancêtres, les Cromagnon, soit vers la 26^e génération. Ce qui est bien plus loin dans le temps que Charlemagne dont se targuent certains de nos contemporains!

Ces 15 articles d'un dossier bien présenté nous apprennent qu'en France, certains personnages contemporains l'ont faite cette recherche. Par exemple, Yves Coppens, fameux ethnologue découvreur de l'ancêtre Lucy; aussi, Miss France actuelle, Élodie Gossuin, ainsi que Noël Mamère, politicien, etc., filiations prouvées par tout ce qu'il y a de plus scientifique. Il s'agit de la contribution de l'ADN à la généalogie.

Les quinze articles du dossier principal du récent numéro de cette revue de vulgarisation scientifique sont coiffés sous le titre : « La nouvelle Généalogie-ADN ».

On nous y apprend, entre autres, que les Européens ne descendent que de trente-trois clans de notre catégorie nommée homo sapiens qui « a quitté l'Afrique pour essaimer à travers le monde ».

De ce nombre, seulement sept lignées féminines, au paléolithique, ont transmis leurs gènes en Europe. Ces ancêtres (nos grand-mères) sont prénommées par les savants : Ursula, Xénis, Hélène, Tara, Velda, Katrine et Jasmin. De laquelle descendez-vous, selon l'ADNmt (portant sur les mitochondries)? Les tests vous le diront. Leur entrée en Europe s'échelonne de 45 000 ans à 8 000 ans avant notre ère. Quant aux ancêtres masculins, toujours selon l'ADN (via le chromosome Y), ils ne seraient que dix pères pour l'Europe, et donc pour nous aussi qui sommes descendants d'Européens pour la plupart. À lire pour s'extasier et, peut-être, mieux connaître sa généalogie!

Gabriel Brien (1693) a lu pour vous.



SERVICE D'ENTRAIDE

par Rychard Guénette (3228)

Rychard Guénette a obtenu, en 1975, un diplôme d'études collégiales en administration au cégep de Limoilou et, en 1991 et 1998 successivement, des certificats en Connaissance de l'Homme et du Milieu (CHEM) et en administration. Il œuvre dans la fonction publique québécoise principalement en gestion des ressources financières et, depuis la fin des années 1980, il s'intéresse à la généalogie. Il est également bénévole à la Société de généalogie de Québec.

LE SERVICE D'ENTRAIDE : BIENTÔT 25 ANS

En mars 2002, le Service d'entraide de *L'Ancêtre* aura complété son quart de siècle. En mars 1977, il répondait à la première question posée par Jean Denis au sujet du mariage de Jean-Baptiste Courtin, dit Sanschagrín et de Marie-Joseph Gladu. L'information fut publiée au bas de la page 308, déjà coiffée du même titre que ce service affiche toujours aujourd'hui.

Le Service d'entraide a connu de bien humbles débuts. Il lui faudra encore plusieurs années pour atteindre la popularité qu'il connaît actuellement. Les questions nous sont parvenues de plus en plus nombreuses au fil de ces années, mais les réponses se sont fait attendre. En 1977, 50 questions n'ont obtenu que 4 réponses; en 1978, 52 questions, 7 réponses; en 1979, 68 questions, 8 réponses; en 1980, 107 questions, 17 réponses. Ainsi de suite.

Jusqu'en 1986, le Service d'entraide fut publié sous la responsabilité de personnes inconnues. Madame Pierrette Léveillé a été la première à signer la rubrique à titre de responsable, en janvier 1986. Elle demeura en poste près de deux ans. Monsieur André Beauchesne prit la relève en septembre 1987 et se maintint en selle jusqu'en juin 1995, soit jusqu'à la fin de son double mandat à la présidence de la Société.

Monsieur Marcel Garneau entra en scène le mois suivant, en septembre, et fit preuve d'un dévouement remarquable à la recherche de solutions aux problèmes généalogiques soumis par les membres de la Société, en particulier ceux qui ne pouvaient se rendre facilement dans les centres d'archives. Même la maladie n'empêcha pas ce travailleur infatigable de poursuivre son bénévolat. Il livra sa dernière chronique à la fin de 1999 et mourut le 23 mars suivant. Madame Jocelyne Gagnon, ainsi que messieurs André Dionne, Michel Drolet, Alain Gariépy et Rychard Guénette conjuguèrent leurs efforts pour maintenir cette indispensable source de renseignements.

QUELQUES STATISTIQUES

De mars 1977 à juin 2001, le Service d'entraide a rempli près de 700 pages dans *L'Ancêtre*. La dernière question porte le numéro 5272. Quelques erreurs ont cependant modifié la numérotation au cours des ans. Des numéros ont été omis ou répétés. En octobre 1993, notamment, on est passé tout de go des numéros 2679 à 2780. En réalité, selon nos calculs, ce sont plutôt 5148 questions au lieu de 5272 qui ont été posées jusqu'en juin 2001. Celles-ci ont obtenu 2118 réponses. En somme, un excellent rendement pour les chercheurs bénévoles du Service d'entraide. Leur taux de réussite a été de 41,13 pour cent.

QUESTIONS

- 5273 Date, lieu du mariage et parents de Édouard **Couture** et Marguerite **Montminy**, mariés le 12 janvier 1847 à Saint-Jean-Chrysostome. Leur fils, Louis Octave Couture a épousé Malvina Gagnon le 5 février 1883 à Saint-Jérôme (Métabetchouan), au Lac-St-Jean. (Jean Paul Houde 4459)
- 5274 Quels sont les mariages entre l'ancêtre, Guillaume **Couture**, et la lignée d'Édouard Couture, ayant épousé Marguerite **Montminy** le 12 janvier 1847. (Jean Paul Houde 4459)
- 5275 Date, lieu du mariage et parents de Louis **Villeneuve** ayant épousé Françoise **Lortie**. Leur fils, Moïse, a épousé Delphine Gaboury, le 26

- octobre 1847 à Notre-Dame de Québec. (Mary E. Clancy 4666)
- 5276 Date, lieu du mariage et parents de Sophie Adeline **Berlinguet** ayant épousé en secondes noces Moise **Villeneuve** (Louis et Françoise Lorty), le 7 octobre 1852 à Saint-Mary's B.C. Church, Kingston en Ontario. (Mary E. Clancy 4666)
- 5277 Date, lieu du mariage, parents et grands-parents de Jean **Denis** ayant épousé Élizabéth **Lanouette**. (Willie Lafond 3704)
- 5278 Date, lieu du mariage et parents de Paul **Jourdain** ayant épousé Françoise **Godet**. (Willie Lafond 3704)
- 5279 Date, lieu du mariage et parents de Henri **Campeau** ayant épousé Marguerite **Tuillier**. (Willie Lafond 3704)
- 5280 Date, lieu du mariage et parents de Pierre **Allard** ayant épousé Madeleine **Paquet**. (Willie Lafond 3704)
- 5281 Date, lieu du mariage et parents de François **Daller** ayant épousé Anne **Labbé**. (Willie Lafond 3704)
- 5282 Date, lieu du mariage et parents de Joseph **Couillard** ayant épousé Geneviève **Turgeon**. (Willie Lafond 3704)
- 5283 Date, lieu du mariage, parents et grands-parents de Charles **Daigle** ayant épousé Elizabeth **Allard** à Charlesbourg en 1761. (Gertrude Rochette Lafond 3405)
- 5284 Date, lieu du mariage et parents de Geneviève **Ginchereau** ayant épousé Pierre **Glinet** à Sainte-Foy en 1704. (Gertrude Rochette Lafond 3405)
- 5285 Date, lieu du mariage, parents et grands-parents de Edmond **Comeau** ayant épousé Marie **Coulombe** (Gertrude Rochette Lafond 3405)
- 5286 Date, lieu du mariage, parents et grands-parents de Joseph **Alain** ayant épousé Josette **Leclerc** en 1741. (Gertrude Rochette Lafond 3405)
- 5287 Date, lieu du mariage et parents de Epiphanie **Rivard** ayant épousé Marie **Charland**. Leur fils, Jean-Baptiste Rivard a épousé Marguerite Thibeau, le 8 janvier 1883, à Stratford dans le comté de Wolfe. (Louisette Lortie 3126)
- 5288 Date, lieu du mariage et parents de François **Orion** ayant épousé Marie **Fenasse**. Leur fille, Marie-Louise Orion a épousé Jacques Légaré, le 20 juin 1843 à Notre-Dame de Québec. (Robert Paradis 4441)
- 5289 Date, lieu du mariage et parents de Antoine **Deschênes** ayant épousé Marguerite **Allison**. Leur fils, Jean-Baptiste Deschênes a épousé Eudoxie Caron à Cap-Saint-Ignace, le 30 octobre 1848. (Robert Paradis 4441)
- 5290 Date, lieu du mariage et parents de Jean **Desinthe** ayant épousé Marie-Louise **Allard**. Leur fille, Élisabeth Desinthe a épousé Charles Charland, le 11 janvier 1814, à Grondines. (Robert Paradis 4441)
- 5291 Date, lieu du mariage et parents de John **Stringer** ayant épousé Josephite **Beaudin**. Leur fille, Emilie Stringer a épousé Benjamin Vaillancourt, le 16 octobre 1838, à Saint-Rémi, Québec. (Robert Paradis 4441)
- 5292 Date, lieu du mariage et parents de Marguerite **Dugris** ayant épousé Etienne **Girard**. (Gertrude Rochette Lafond 3405)
- 5293 Date, lieu du mariage et parents de Pierre Maximilien **Bédard** ayant épousé Adèle **Bernier ou Bouret**. (Gertrude Rochette Lafond 3405)
- 5294 Date, lieu du mariage et parents de Constant **Bertrand** ayant épousé Louise **Lafleur**. Leur fils, Jean-Baptiste, a épousé Geneviève Morand-Morin, le 15 mai 1841, à Beauharnois, Québec. (Robert Paradis 4441)
- 5295 Date, lieu du mariage et parents de Pierre **Mercier** ayant épousé Madeleine **Lessard**. Leur fille, Cécile Mercier, a épousé à Québec Nicolas Gaboury, le 14 novembre 1814. (Robert Paradis 4441)
- 5296 Date, lieu du mariage et parents de Thomas **Wilson** et Mary **McCarthy**. Leur fille, Margarite-Alice, a épousé Joseph Roberge (Paul et Marguerite Joncas), le 6 août 1872, à Saint-Romuald. (Guylaine Boucher 4672)
- 5297 Date, lieu du mariage et parents de Paul **Roberge** ayant épousé Marguerite **Joncas**. Leur fils, Joseph, a épousé Marguerite-Alice Wilson (Thomas et Mary McCarthy), le 6 août 1872, à Saint-Romuald. (Guylaine Boucher 4672)

- 5298 Date, lieu du mariage et parents de **Martha McDonald** qui épouse **William Slater** (Malcom et Margaret Henry), le 8 mai 1868 à Québec. (Guylaine Boucher 4672)
- 5299 Date, lieu du mariage et parents de **Louis Audet dit Lapointe** ayant épousé **Catherine Bernard**. Leur fils, **Théodore Audet-Lapointe** a épousé **Odile-Aubé Boniface** (Michel et Julie Guilmet), le 4 février 1871, à Sainte-Justine. (Guylaine Boucher 4672)
- 5300 Date, lieu du mariage et parents de **Basile Fortier** ayant épousé **Marguerite Côté**. Leur fils, **Joseph Fortier**, a épousé **Julie Genest**, le 13 août 1838, à Saint-Antoine-de-Tilly. (Robert Paradis 4441)
- 5301 Date et lieu du mariage de **Léon Rochefort** (Thomas Athanase et Henriette Bellerive-Crevier) ayant épousé **Marie-Rose-Lucia Bourbeau** (Jean-Baptiste et Hermine Désilets). Leur fils, **Richard**, a marié **Irène Lavergne**, le 18 août 1933, à St-Lazare, Cap-de-la-Madeleine. (Francine Germain 4306)
- 5302 Date, lieu du mariage et parents de **Amable Berlinguet** ayant épousé **Sophie Duquette** à Sainte-Martine. (Mary E. Clancy 4666)
- 5303 Date, lieu du mariage et parents de **Paul Émile Guilmette** ayant épousé **Marie Roy**. (Gertrude Rochette Lafond 3405)
- 5304 Je désire obtenir plus de détails sur les articles de journaux pouvant relater un accident survenu le 17 mars 1909 à la gare de Windsor où un convoi s'est enfoncé dans la salle des passagers, tuant quatre personnes et faisant des dégâts pour plus de 200 000 \$. (Claire Parker 4706)

RÉPONSES

- 5236 **Joseph-Adolphe Denaud** (Paul et Marguerite Jetté) épouse le 4 mars 1867, à Saint-Alexandre, Iberville, **Emilie Breault** (Joseph et Marguerite Sanisac). Source : BMS 2000 (E. L. Brassard 1658)
- 5238 Réponse additionnelle : **Flore Gingras**, l'épouse d'**Alexandre Keachie**, est née à Notre-Dame de Québec en 1852. Son époux est décédé à Saint-Ubalde en 1942 à l'âge de 90 ans. Source : *Dictionnaire gén. Gingras*, p. 399 (Raymond Gingras 0005)
- 5243 **Jean-Baptiste Gauvin** (Jean-Baptiste et Marie-Anne Gauthier-Landreville) épouse **Marie-Louise-Isabel Chapdelaine-Beaulac** (Joseph et Agathe Allard-Cartier), le 13 janvier 1829 à La Présentation, Saint-Hyacinthe. Source : BMS 2000 (E.L. Brassard 1658)
- 5273 **Édouard Couture** (Augustin et Marie Duquet) a épousé **Marguerite Montminy** (Joseph et Marguerite Lambert), le 12 janvier 1847 à Saint-Jean-Chysostome de Lévis. Source : BMS 2000 (Rychard Guénette 3228)
- 5274 **Augustin Couture** (Augustin et Marie Louise Boucher) a épousé **Marie Duquet** (Gabriel et Marie Anne... parents inconnus), le 14 février 1820 à Saint-Joseph-de-Lauzon. **Augustin Couture** (Alexandre et Catherine Frontigny) a épousé **Marie-Louise Boucher** (Jean-Baptiste et Marie-Louise Bourassa), le 7 janvier 1789 à Saint-Nicolas, Lévis.
- Alexandre Couture** (Augustin et Elisabeth Turgeon) a épousé la veuve **Marie Catherine Frontigny** (Pierre et Marie Madeleine Lajoue), le 27 novembre 1758 à Saint-Charles, Bellechasse. **Augustin Couture** (Guillaume et Marie Madeleine Côté) a épousé **Elisabeth Isabelle Turgeon** (Zacharie et Elisabeth Isabelle Roy), le 12 janvier 1723 à Beaumont. **Guillaume Couture** (Guillaume et Anne Emard) a épousé **Marie Madeleine Côté** (Martin et Suzanne Pagé), le 7 février 1691 à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans. **Guillaume Couture** (Guillaume et Madeleine Mallet) a épousé **Anne Emard** (Jean et Marie Bineau), le 16 novembre 1649 dans la maison de **Guillaume Couture** à Lauzon. Source : BMS 2000 et PRDH (Rychard Guénette 3228)
- 5275 **Louis Arnaud-Villeneuve** (André et Marie Hamel) a épousé **Françoise Laurent-Lortie** (Pierre et Françoise Morard-Laflamme), le 13 février 1810 à Notre-Dame de Québec. Source : Fichier Loiselle (Michel Drolet 3674 et Rychard Guénette 3228)
- 5276 Les parents de **Sophie Adeline Berlinguette** sont **Amable Berlinguette** (François et Adélaïde Blanchette) ayant épousé **Sophie Duquette** (Jean-Baptiste et Victoire Boursier), le 12 janvier 1830 à Sainte-Martine, Châteauguay. Sources : Fichier Loiselle et microfilm 4M00-7314 (Michel Drolet 3674 et Rychard Guénette 3228)

- 5278 Paul **Jourdain-Labrosse** (Denis et Marie Madeleine Fagot) épouse Marie Françoise **Godet** (Jacques et Marguerite Duguay), le 16 juillet 1725, à Montréal. Sources: Dict. Tanguay et PRDH (Rychard Guénette 3228)
- 5279 Henri **Campau** (Jacques et Cécile Catin) épouse Marguerite **Luillier** (Charles Michel et Marguerite Renée Marie Quay), le 5 février 1731, à Montréal. Source : PRDH (Rychard Guénette 3228)
- 5280 Pierre **Allard** (André et Marie Anne Lemarche) épouse Marie Madeleine **Paquet** (Philippe et Marie Jeanne Brousseau), le 15 novembre 1724 à Québec. Source : PRDH (Rychard Guénette 3228)
- 5281 Jean François **Allaire-Dallaire** (Charles et Catherine Marie Fievre) épouse Anne Marie **Labbé** (Pierre et Marie Marguerite Meunier), le 3 novembre 1694, à Saint-François, Île d'Orléans. Source : PRDH (Rychard Guénette 3228)
- 5282 Joseph **Couillard-Beaumont-Hébert** (Charles et Louise Couture) épouse Marie Geneviève **Turgeon** (Zacharie et Elisabeth Isabelle Roy), le 8 août 1729 à Beaumont. Source : PRDH (Rychard Guénette 3228)
- 5283 Veuf de Madeleine Basque (Bastarache), Charles **Daigle** (René et Marie Madeleine Hébert) épouse Marie Elizabeth **Allard** (Pierre et Marie Madeleine Paquet), le 23 novembre 1761, à Saint-Charles-Borromée (Charlesbourg). Source : PRDH (Florent Gingras 3289 et Rychard Guénette 3228)
- 5284 Pierre **Glinel-Delinel** (Jacques et Marie Pivin) épouse Marie Geneviève **Gingras** (Sébastien et Marie Geneviève Guilbourg), le 5 novembre 1704, à Sainte-Foy. Sources : Dict. Tanguay et PRDH (Florent Gingras 3289 et Rychard Guénette 3228)
- 5285 Veuf de Marie Josephe Babineau, Armand **Comeau** (François et Madeleine Laurt ou Lord) épouse Marie **Coulombe** (Alexis et Marie Madeleine Grossard), le 11 janvier 1767, à Berthier-en-Bas. François **Comeau** (Pierre « Le jeune » et Jeanne Bourgeois) épouse Marguerite **Lord** (Alexandre et Françoise Bariau ou Barillot), le 25 février 1726 à Port-Royal. Sources : PRDH et *Le Grand Arrangement des Acadiens* (Florent Gingras 3289 et Rychard Guénette 3228)
- 5286 Joseph **Alain** (Pierre et Marie Anne Racine) épouse Marie Josephe **Leclerc-Petitclair** (Charles et Marie Catherine Provost), le 27 novembre 1741, à Saint-Augustin. Source : PRDH (Florent Gingras 3289 et Rychard Guénette 3228)
- 5299 Louis **Audet dit Lapointe** (Henri et Marie Josephe Mercier) épouse Catherine **Rémillard** (non Bernard, erreur sur l'acte de mariage), le 10 janvier 1814, à Saint-Vallier de Bellechasse. Sources : Microfilms de Saint-Vallier (Michel Drolet 3674)
- 5302 François **Berlinguet** (François et Charlotte Daveau) a épousé Adélaïde **Blanchet** (Hyacinthe et Elisabeth Fournier), le 13 octobre 1806, à Saint-Joachim. Source : Fichier Loïselles (Rychard Guénette 3228)

<p>Rémi Tougas</p> <p>MARIE BRAZEAU <i>Femme en Nouvelle-France</i></p>  <p>SEPTENTRION</p> <p>www.septentrion.qc.ca</p>	<p>Rémi Tougas <i>Marie Brazeau</i> Femme en Nouvelle-France 200 pages, 19,95 \$</p> <p>Ce récit historique, qui s'apparente à un roman, permet de saisir en direct les moments forts de la vie quotidienne de cette femme exceptionnelle qui s'éteint septuagénaire à Montréal en 1735.</p>		<p>Philippe Bernard <i>Amury Girod</i> Un Suisse chez les patriotes du Bas-Canada 252 pages, 24,95 \$</p> <p>L'auteur a voulu rétablir les faits et rendre justice à un homme qui a joué un rôle décisif dans la levée des milices populaires de la région des Deux-Montagnes.</p>
SEPTENTRION			

REGARDS SUR LES REVUES

par Fernand Saintonge (2828)



Détenteur d'un B.A. et d'un B.Éd. de l'Université de Moncton. En 1981, boursier du Gouvernement français, il fit un stage d'étude à Montpellier et à Paris où il obtint un Certificat de langue et culture françaises émis par le ministère de l'Éducation Nationale. Professeur de français à la polyvalente Mathieu-Martin de Dieppe, NB jusqu'à sa retraite en 1992. La généalogie est son violon d'Ingres depuis au moins 25 ans. Il travaille maintenant à la rédaction d'un dictionnaire des familles Morin d'Amérique.

À moi Auvergne! no 96, 2^e trimestre 2001 - Cercle généalogique et héraldique de L'Auvergne, 18bis, boul. Victor-Hugo, 78100 Le Vésinet, France.

- Sur l'utilité et avantages d'Internet à travers un exemple.
- Récapitulatif des articles publiés en 2000 (numéros 91 à 94).
- Reconstitution de la famille **CARTIER** de Gouttières et d'ailleurs.
- Mon ascendance vellave.
- Un auvergnat en Provence.
- Récapitulatif des questions et des réponses 1998 à 1999.

American-Canadian Genealogist - vol. 27, no 1, 2001 - American-Canadian Genealogical Society, P. O. Box 6478, Manchester, NH 03108-6478.

- More Acadians to Massachusetts.
- Pierre-Elliott Trudeau, 1919-2000.
- Royal Ancestry of French Canadian Families.
- Etoile d'Acadie : Some Early Families of Acadie.

Au fil du temps - vol. 10, no 1, mars 2001 - Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, 80, rue St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4J1.

- Esquisse d'un village du Bas-Canada entre 1820 et 1850 : L'essor et le déclin de *La Guerre* dans le canton de Godmanchester.
- À vos armoiries !
- Personnalité : une sommité de l'éducation de chez nous reconnue par Rome.
- Fait divers : incendie destructeur à Bellerive le 30 décembre 1956.
- Us et coutumes : Le Beaujolais, alias le château Charlebois.
- Si Salaberry-de-Valleyfield m'était conté.

Au pays de Matane - vol. 36, no 1, mai 2001 - Société d'histoire et de généalogie de Matane, 145, rue Soucy, Matane (Québec) G4W 2E1.

- Histoire de la Bijouterie Lepage- 2^e partie.
- Pierre-Ulric dit « Pit » Desrosiers.
- Louis-Joseph Levasseur, 1^{re} partie et 2^e partie.
- Index 1996-2000.

Cap-aux-Diamants - no 65, printemps 2001 - Les Éditions Cap-aux-Diamants Inc., c. p. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8.

www.histoirequebec.com/cad

- Une question d'identités. Terroirs d'ici, mythes ou réalités?
- De génération en génération. La transmission des savoir-faire.
- De *Maria Chapdeleine* au *Survenant*. La littérature du terroir.
- Quand le terroir faisait rêver les citadins.
- Dans le sillage de l'abbé Maurice Proulx. Images du Québec rural.
- De la Nouvelle-France à nos jours. Une tradition viticole tenace au Québec.
- L'immense campagne québécoise.

Cercle généalogique de Languedoc - no 91, avril-mai-juin 2001 - Cercle généalogique de Languedoc, 18, rue de la Tannerie, 31400, Toulouse, France.

- Les Collections Patronymiques.
- Relevés systématique de la Haute-Garonne et de l'Ariège.
- Histoire de Coméiras (Gard).
- Ysabeau de Cellier, Vve Virazel.
- Les **Padies de Bayne**.
- Les **de Verdeille** du Tarn.
- Quelques adresses Internet bien utiles.
- Nos ancêtres vivaient très vieux.
- Régistre Paroissial d'Ausseing.
- Jeanne Calment battue !
- Les **Nougaret** de La Dalmerie.
- Les **Cairol**.

Chinook - vol. 21, no. 1, 2001 - The Journal of the Alberta Family Histories Society, P.O. Box 30270, Station 6, Calgary (Alberta) T2M 4P1.

- The Huguenots, Important Early Dates.
- My favorite Ancestors, Rosalie **Langevin dit Lacroix**.
- Peter Huber's Bible Finds Its Home.
- A Round of Applause For Our Volunteers.
- Canadian Army Regiments in WW1, ...20.
- My Favorite Ancestors, Katherine I.T. **Woodcock**.

Chroniques Matapédiennes - vol. 12, no 1, mai 2001 - Société d'histoire et de généalogie de la Matapédia, c. p. 1030, Amqui (Québec) G0J 1B0.
www.genealogie.org/accueil.htm.

- Un grand Matapédien méconnu : Ernest Laforce.
- Jean Brillant, C.V.
- Le caporal Joseph Kaeble, M.M., V.C.
- Les gardiens de poste.
- Festivités du 21^e siècle : St-Tharcisius 1926-2001.
- 1901-janvier-juin Il y a 100 ans naissaient dans la Vallée.

Héritage - mai 2001 - Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1800, rue Saint-Paul, bureau 208, Trois-Rivières (Québec) G9A 1J7.

<http://www.genealogie.org/club/sgmbf/>

- Une lignée de **Turcot** déviée.
- François-Xavier Aubry, 9^{ième} partie.
- Lignée ancestrale **Beaudoin**.

L'entraide généalogique - vol. 24, no 2, avril-mai-juin 2001 - Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., 275, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M5.

<http://www.genealogie.org/club/sgcc>

- Des index à pointer du doigt.
- La ciguë de Socrate ou « la carotte-à-Moreau ».
- Mary l'Irlandaise telle qu'en Québec.
- Famille **Connolly**, Dictionnaire de famille (Extraits).

L'Outaouais généalogique - vol. 23, no 3, mai-juin 2001 - Société de généalogie de l'Outaouais Inc., C.P. 2025, Succ. B., Hull (Québec) J8X 3Z2.

- Un autre outil pour généalogistes de l'Outaouais.
- Entrevue avec Loyse de Marle.
- Notule généalogique Marie Simon.
- La photographie numérique – gage de longévité pour le patrimoine?
- Un brin d'histoire sur Jean **Lemire**.

La Coste des Beaux prés - vol. 6, no 3, mars 2001 - Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré, 9803, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0.

- Les pionniers de la Côte-de-Beaupré.
- De la maison de colombages à la maison de pierre.
- Evolution vers la maison québécoise.
- Variation des styles.

La Feuille de Chêne - vol. 4, no 2, Décembre 2000. Société de généalogie de Saint-Eustache, 103, rue de Bellefeuille, Saint-Eustache (Québec) J7R 2K5.

www.linfonet.com/gene/accueil.html

- Les **Sarrazin**.
- Ascendance paternelle de Patricia **Marcotte**.

La Source généalogique - no 10, mars 2001 - Société de généalogie Gaspésie-les-Îles, c. p. 6217, Gaspé (Québec) G4X 2R7.

- L'Ombre de l'épervier : la rampe.
- Les **Savage et Sauvage**.
- Des pionniers de Petit-Cap.
- Une épreuve d'une rare cruauté.

La Souche - vol. 18, no 1, printemps 2001 - La Fédération des familles-souches québécoises inc., C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2.

www.fffq.qc.ca

- Le patronyme, son origine, ses variantes, son étendue.
- Chronique Internet : quelques sites sur les patronymes.
- Le tartan des familles **Caron** d'Amérique.

La Souvenance - vol. 14, no 1, Printemps 2001 - Société d'histoire et de généalogie de Maria-Chapdelaine, 1024, Place des Copains, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2N5.

www.iquebec.ifrance.com/shgmc

- La trappe de Notre-Dame de Mistassini.
- Aperçu historique : Dolbeau.
- La généalogie d'une famille **McNicoll**.
- Histoire d'une famille **McNicoll**.
- Ils étaient là... Recensement de la paroisse St-Michel de Mistassini en 1902, Rivière-au-Foin, Mistassini.

Le cageux - vol. 4, no 1, Printemps 2001, Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, c. p. 127, Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0.

- L'hôtel Dolbec.
- Les supposés deux premiers voyages d'Alain Grandbois en Europe.

Le Charlesbourgeois - no. 69, printemps 2001, Société historique de Charlesbourg, Maison Ephraïm-Bédard, 7655, chemin Samuel du Trait-Carré, Charlesbourg (Québec) G1H 5W6.

- Le patrimoine familial de Charlesbourg : Pierre Paradis.
- Les rues de ma ville.
- Soeur Hélène Paradis, f.m.m.
- Frère Jérôme, c.s.c.
- Les Filles du Roi.

Le Chaïnon - vol. 19, no 1, printemps 2001 - Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie c. p. 8254, Succ. « T », Ottawa (Ontario) K1G 3H7.

<http://alumni.laurentian.ca/www/physplant/sfohg/societe.htm>

- Les villages disparus.
- L'humour généalogique.
- Assises de Windsor.
- Ouverture de Cornwall.
- Vers Lachine.
- Charles-François Brison.
- Les familles Gottrau, de Téléphore Serré, Beaudin, Lafrance.

Les Argoulets - vol. 5, no 3, hiver 2000 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Verdun, Case postale 28535, Verdun (Quebec) H4G 3L7.

- Le régiment BlackWatch à Verdun.
- Les encans en Nouvelle-France.
- La création de Verdun en 1874-75.
- Projets d'annexion à Montréal en 1918-20.
- Noël à Verdun en 1949.
- Lévis Sauvé : histoire et généalogie.

Vol. 6, no 2, hiver 2001.

- Réjouissances en Nouvelle-France.
- Le métier de notaire en 1700-1740.
- Cartes postales de Verdun.
- Les carnivals... De Montréal !

Les Nouvelles généalogiques de l'Ecureuil - no. 64, 1^{er} trimestre 2001 - Bulletin du Centre Généalogique du Comité d'Entreprise de la Caisse d'Épargne, Île de France, 19, rue du Louvre, 75001, Paris.

- Comment nos parents et grand-parents ont-ils traversé le siècle passé?

Mémoires - vol. 51, no 4, cahier 226, Hiver 2000 - Société généalogique canadienne-française, 3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5.

<http://www.sgcf.com>

- Rubrique du P.R.D.H. : Hypothèse, flair et erreur en généalogie : théorie et pratique.
- L'attaque du 21 août 1704 sur Deerfield : un événement qui n'a jamais eu lieu.
- Marriage of noble Venetian to the granddaughter of Quebec emigrant.
- Médard Boucher, ancêtre d'une lignée de Tremblay.
- Notule généalogique -63- : Pierre Defaillet et Marie-Josephte Paquet.
- Le peuplement de la Gaspésie.
- Les origines de Jean de Lespinay.
- Notule généalogique -64- : Jean-Guillaume Daraby et Marie-Françoise Deslauriers.
- Alliances familiales et classes sociales dans les débuts de la Nouvelle-France : étude de cas.
- Notule généalogique -65- : L'église abbatiale Saint-Laumer à Blois.
- Marie-Louise Guernon ou Grenon?

Vol. 52, no 1, cahier 227, printemps 2001.

- Les origines d'Antoine de Lamothe-Cadillac.
- Les hauts et les bas d'une jeune colonie : Détroit sous le Régime français.
- Louis Sivrac (1755-1835) : capitaine de navire et gardien de phare de l'îlot Richelieu.
- Notule généalogique -66- : Des Hamel de France sous le Régime anglais.
- Quelques jalons pour la recherche généalogique en Belgique.
- Notule généalogique -67- : Jean Drapeau dit « Monsieur le maire ».
- L'impact des noms de guerre des militaires français sur la patronymie québécoise.
- Le dernier patriote, mort à St. Paul au Minnesota?
- La famille Ritchoy : un enracinement profond.
- Notule généalogique -68- : Percy-William Foy (1882-1966) : la passion en partage.

Micro-pratique - no 54, mars 2001, 12, rue Mozart 92587 Clichy Cedex.

- Pratique Excel 97 - Initiez vos enfants à la généalogie.

Nord généalogie - no 168, janvier-février, 2001/1 - Groupement généalogique de la région du nord Flandres - Hainaut-Artois - Boîte postale 62, 59118 Wambrechies Cedex, France.

<http://www.genenord.tm.fr>

- Ascendance Olivier Hervé Leboucq (suite).
- Les Rogier de Verchin et alentours.
- Antoine Leboucq, censier « remembreur » au 16^e s.
- Contribution à l'ascendance François-Monnier.
- Contribution à l'ascendance Longepée.
- Contribution à l'ascendance Pierre Michel Bonté.

- Des **Bossu** remarquables.
- Méfiez-vous des Homonymies.
- Où trouver les informations relatives aux militaires et civils décédés en temps de guerre.
- Ascendance **Carini-Lacoché**.
- Descendance **Dervaux** à Lille (suite).
- Rectificatif ascendance Anne-Marie **Wallon**.

Par-delà le Rideau - vol. 21, no 1, janvier-février-mars 2001 - Société d'histoire et de généalogie d'Ottawa, 388, rue Iberville, Vanier (Ontario) K1L 6G2.

- « Le Patrimoine : cet héritage qui nous interpelle » .
- Bref aperçu de la première mission catholique du canton Cumberland.
- Visages du passé – Généalogie : **Bingham, Sam**.
- Circuit patrimonial de la Côte-de-Sable.

Par monts et rivière - vol. 4, no 4, avril 2001 - La Société d'histoire des Quatre Lieux, 1291, rue Principale, Rougement (Québec) J0L 1M0.

<http://quatrelieux.ctw.net>

<http://collections.ic.gc.ca/quatrelieux>

- Un peu d'histoire... Histoire de la paroisse de Saint-Césaire.
- Les débuts d'un rang nommé « Sainte-Séraphine » et la concession d'une terre à Louis Dion.

Revue d'études des Cantons de l'Est - Journal of Eastern Township Studies. no 18, printemps 2001 - Centre de recherche des Cantons de l'Est, Casier 132, Université Bishop's, Lennoxville (Québec) J1M 1Z7.

- Continuity and Change in Eastern Townships : Manufacturing Industry.
- Cultural Values Reflected in Business Artifacts : A Rediscovery of Our Historical Past.
- The Echenberg Collection- Illustrated Catalogue.
- Archives : L'industrie du textile à Magog au XIXe siècle, en textes et en images.

Stemma – tome 23- fascicule 1, 1^{er} trimestre 2001 - Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Île de France, 46, route de Croissy, 78110 Le Vésinet, France.

- Enfants en nourrice originaires de Paris et sa région décédés à Gometz-le-Châtel (Essonne).
- Baptêmes d'enfants illégitimes, instructions du 9 avril 1736 relatives à la transcription de ces actes.
- Colloque sur les soldats suisses au service de la France après le 10 août 1792.
- Ascendance francilienne de Christian **Collet**.
- Listes informatives des noms de familles étudiées : **Guibout, Favreau, Perrey**.

- Pauvre pêcheur.
- Instructions concernant les asphyxiés et noyés, dernier legs fait à l'église.

The Newfoundland Ancestor – vol. 6, no 4, winter 1990. Newfoundland and Labrador Genealogical Society Inc. Colonial Building, Military Road, St. John's, Newfoundland, A1C 2C9.

www3.nf.sympatico.ca/nlgs

- A look at some Newfoundland Place Names.
- Changes in Place Names in Newfoundland.
- The Tale of Kenneth Durham's hand.
- Military Service in Newfoundland.
- The County of Green Bay. Baptismal Records of the 1805's.
- Value of Court Records.
- Conclusion of the « Churchill Estate » Saga.
- The Royal Newfoundland Companies – Discharge records acquired by the Provincial Archives.
- Provincial Archives of Newfoundland and Labrador.
- Newfoundland Strays : Fishermen Lost at Sea Aboard. Vessels From Gloucester, Mass. A Newfoundlander in Uruguay. Newfoundlanders Marrying in Sidney Co., Nova Scotia, 1890-1899. Extracts From 1880 Census-Boston Mass., U.S.A. Salem, Mass., Isle of Man.

Vol. 14, no 3, fall 1998.

- Garnish Headstones.
- The **Kirk**.
- The **Farr** Family Tree.
- The **Newmans** and the Newman Wine Vaults.
- McAlpines 1904 - Port aux Basques.
- McAlpines 1898 - Brunet, FB.
- The **Burse** Family.
- Sandbanks Cemetery, Burgeo.
- **Sheppard** Family Chart.
- Some Oake Records.
- Newfoundland Strays in the 1901 Toronto Census.
- Tragedies of Newfoundland Family.
- United Church Records, Little Bay Islands.
- Hamshire/Dorset Poor Records.
- Lovell's 1871, English Hr. East Wills & Family History.

Vol. 17, no 2, spring 2001.

- Descendants of James **Young** and Elizabeth () Part 2.
- John Hoskins of Old Perlican.
- The Jesse Shaw Collection.
- The Peopling of Trouty, TB.
- Ellen Carberry.
- Reverend Thomas Martin Wood.
- Ode to Newfoundland.
- The **Burfitt** Family of Newfoundland.
- Lovell's 1871 Directory, Burnt Island.

- Genealogy – A Poem.
- The death of Archibald Heath.
- Wills and Family history.

The Nova Scotia Genealogist - vol. XIX1/1, spring 2001,
Genealogical Association of Nova Scotia, P. O. Box. 641,
Station Central, Halifax, Nova Scotia, B3J 2T3.
<http://www.chebucto.ns.ca/Recreation/GANS>

- Henry S. Sutherland Account Books.
- Extracts from Lalia Baird's Journal.

Toronto Tree – vol. 32, issue 2, March-April 2001, Ontario
Genealogical Society, Toronto Branch, P.O. Box 518,
Station K, Toronto (Ontario) M4P 2G9.

<http://www.rootsweb.com/~onttbogs/torbranch.html>

- The Noverre Family of Toronto.
- Focus on Photography :The Noverre Photographers.
- Early Photography Studios.
- St. James' Cathedral Cemetery Update.
- Scottish Family History Resources, Part 3.
- Statistical Accounts of Scotland.
- The Fitzgeralds of Morette Castle : An Irish Tale.
- Was Your Ancestor a Teacher in Ontario?

Nos membres publient ...

Dictionnaire généalogique de l'abbé Cyprien Tanguay

Le Tanguay, version 2.0 contient un puissant moteur de recherche,
index rapide, signets et hyperliens. Pour de plus amples
renseignements, contactez :

Anick Cocks

Distributeur autorisé de **ORIGINIS**

1248, rue Jéricho, Val-Bélair (Québec) G3K 2H4

(418) 847-4511

acocks@mblink.net

<http://www.mblink.net/~acocks/originis.html>

Mes jeunes Années à Pelletier-Station de Roger Paquin

Récit autobiographique

318 pages plus 20 pages de photos pertinentes. Distribution chez l'auteur :

3773, rue Le Corbusier, Sainte-Foy (Québec) G1W 4P5

(418) 656-0356

Nos membres informent ...

Donald Desgagné (4247) de Baie-Saint-Paul met à la disposition des membres de la Société ses cahiers manuscrits de recherche personnelle qu'il a commencés mais ne peut malheureusement pas poursuivre... Les personnes intéressées peuvent communiquer avec la Société.

ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles qui voient au maintien de la bibliothèque sont les personnes suivantes : Denise Bernier (2457), Gilles Breton (3440), André Côté (0458), Georges Crête (0668), Murielle Ducas (3744), Michel Dubois (4618), Jean-Luc Fortin, Bibiane Ménard-Poirier (3897), Madeleine Morrissette (4586), Mariette Parent (3914), Marguerite Perron-Dubé (1341), Méridel Robidoux (2225) et Suzanne Veilleux-Fortin (1202).

LES RÉPERTOIRES

DONS

FRANCO-ONTARIENS, 3-C030-129, *Pionniers français du sud-ouest de l'Ontario*, DUMOUCHEL, Madeleine, Le Conseil des Affaires franco-ontariennes, 1979, 180 pages.

RENFREW, 3-C030-126, *Répertoire de mariages canadiens-français 1846-1910*, SÉGUIN, André, 2000, 29 pages. Donateur : Séguin, André.

RENFREW, 3-C030-127, *Répertoire de mariages de la paroisse Saint-François-Xavier de Renfrew, 1852-1890*, SÉGUIN, André, 30 pages. Donateur : Séguin, André.

ACQUISITIONS

BIC, 3-0700-24, *Notes marginales du Bic*, CHENARD, Hélène, éd. n/d, 2001, 5 pages.

COATICOOK, 3-3700-6, *Baptêmes de Saint-Edmond, 1868-1992*, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., 2001, 403 pages.

COATICOOK, 3-3700-7, *Sépultures de Saint-Edmond, 1868-1992*, COLLABORATION, La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc., 2001, 199 pages.

ÎLE BONAVENTURE, 3-0230-19, *Les principales familles de l'Île.*, TANGUAY-BISSON, Madeleine, 1981, 90 pages.

MANIWAKI, 3-7800-13, *Naissances, décès et mariages de Maniwaki, 1842 à 1899*, BERNARD, Pierre, 2001, 236 pages.

OTTAWA, 3-C-030-128, *BMS de la paroisse Ste-Famille d'Ottawa, 1901-1999*, COLLABORATION, Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie, no 35, 2000, 266 pages.

SAINT-ALBAN, 3-2957-18, *Relevé des épitaphes du cimetière de Saint-Alban*, TREMBLAY, Sylvie, m.g.a., 2001, 39 pages.

SAINT-EUSTACHE, 3-7303-31, *Répertoire des baptêmes, mariages et sépultures, 1818-1856, Congrégation presbytérienne de Saint-Eustache*, VALLIÈRES, Marc-Gabriel, Société de généalogie de Saint-Eustache, 1998, 46 pages.

SAINT-FRANÇOIS, 3-1400-33, *Relevé des épitaphes du cimetière catholique de Saint-François de Montmagny. Relevé des épitaphes du cimetière évangélique de Saint-François de Montmagny*, MERCIER-QUINN, Monique, LECOMTE-LACHANCE, Paulette, LÉTOURNEAU, Marc-Guy, Tremblay, Sylvie, 2001, 46 pages.

SAINT-HUBERT, 3-5600-21, *Répertoire des mariages, sépultures et index des épouses de Saint-Thomas-de-Villeneuve de Saint-Hubert, 1950-1993*, COLLABORATION, Société de généalogie de Saint-Hubert, no 2, 1999, 220 pages.

SAINT-THURIBE, 3-2957-17, *Relevé des épitaphes du cimetière de Saint-Thuribe*, AUGER, Pauline, AUGER-TROTTIER, Jocelyne, AUGER, Françoise, Tremblay Sylvie, m.g.a., 2001, 18 pages.

SAINT-UBALD, 3-2957-16, *Relevé des épitaphes du cimetière de Saint-Ubalde*, AUGER, Pauline, AUGER-TROTTIER, Jocelyne, AUGER, Françoise, Tremblay, Sylvie, m.g.a., 2001, 34 pages.

SAINTE-FOY, 3-2017-27, *Relevé des épitaphes du cimetière de Sainte-Foy*, SIMARD, Michel, Tremblay, Sylvie, m.g.a., 2001, 50 pages.

SAINTE-MARIE-DE-LA-NOUVELLE-BEAUCE, 3-2360-16, *Répertoire des registres beaucerons (RDRB), Sainte-Marie-de-Beauce, 1745-1800*, KAUFHOLT-COUTURE, Claude, Editions Verlag/Ahmentafel, 2001, 338 pages.

SILLERY, 3-2017-26, *Relevé des épitaphes du cimetière de Saint-Michel, Sillery*, DERASPE, Raymond, TREMBLAY, Sylvie, m.g.a., 2001, 72 pages.

STONEHAM, 3-2017-28, *Relevé des épitaphes du cimetière de Stoneham*, RENAUD, Lyne, Tremblay, Sylvie, m.g.a., 2001, 25 pages.

VALCARTIER, 3-2017-29, *Relevé des épitaphes du cimetière de Saint-Andrew's United Church de Valcartier*, TREMBLAY, Sylvie, m.g.a., 2001, 10 pages.

LES HISTOIRES DE FAMILLES

DONS

ARTS, 8-3000 col-, *Sculpture traditionnelle du Québec*, MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, MUSÉE DU Québec, 1967, 166 pages. Donateur : Lavoie, Marcelle.

AUBIN, 1-2, *À la recherche de Napoléon Aubin*, TREMBLAY, J.-P., Les Presses de l'Université Laval, 1969, 189 pages. Donateur : Tardif, P.-H.

AUBRY, 1-7, *Il était une fois dans l'Ouest, F.-X. Aubry 1824-1854*, BERGERON, René, 2001, 30 pages. Donateur : Bergeron, René

BERNIER, 1-10, *Origine des familles Bernier au Canada*, BERNIER, Cyril, Éditions Cyril Bernier, 2001, 175 pages. Donateur : Bernier Cyril.

CHOUINARD, 1-6, *L'association des Chouinard d'Amérique du Nord, 20e, 1980-2000*, COLLABORATION, L'Association des Chouinard, 2000, 82 pages. Donateur : Chouinard, Bruno.

DUMERGUE, 1-1, *De Marie Louise Angélique Dumergue à l'Amérindienne Oueskini et à François Ravaillac*, COLLABORATION, Association généalogique de la Charente, 1986, 75 pages. Donateur : Gilbert, Remi.

HAINS, 1-1, *Un hinse-temps d'histoire*, GRENIER, HAINS, Gisèle, GAUTHIER, HAINS, Louise, Hains, Gisèle, 2000, 41 pages. Donateur : Hains, Gisèle.

HOUDE, 1-7, *La petite histoire de l'ancêtre Louis Houde, ses parents, amis et voisins*, HOUDE, Guy, Association des familles Houde d'Amérique, 1993, 66 pages. Donateur : Houde, Guy

MORVAN, 1-1, *Florentine raconte...*, MORVAN MAHER, Florentine, Les Éditions Domino limitée, 1979, 238 pages. Donateur : Bergeron, Julien.

PAQUIN, 1-8, *Mes jeunes Années à Pelletier-Station*, PAQUIN, Roger, 2001, 318 pages. Donateur : Paquin, Roger

PEPIN, 1-29, *Guillaume Pepin et Jeanne Meschin au début des Trois-Rivières*, PÉPIN, Gilles, Association des familles Pepin Inc., 2001, 161 pages. Donateur : Pépin, Gilles.

POULIOT, 1-20, *Adrien Pouliot, un homme en avance sur son temps*, OUELLET, Danielle, Boréal, 1986, 211 pages. Donateur : Brochu, Renaud.

RICHARD, 1-3, *La famille Richard, au nord du comté de Kent*, RICHARD, D.O. ptre, 1981, 351 pages. Donateur : Richard, Guy-W.

RIGAUD, 1-2, *Le Grand Marquis, Pierre de Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane*, FRÉGAULT, Guy, Fides, 1952, 480 pages. Donateur : Gilbert, Remi.

TOUZIN, 1-1, *La famille Touzin, une tranche d'histoire 1980-2000*, TOUZIN, Cécile, 2000, 287 pages. Donateur : Touzin, Cécile.

ACQUISITIONS

CHINIQUY, 1-3, *La conversion controversée de Charles Chiniquy*, LOUGHEED, Richard, La Clairière, collection sentier, 1999, 322 pages.

CORRIVEAU, 1-4, *Les Corriveau. Quelques descendants d'Étienne à Aujourd'hui*, CORRIVEAU, Serge, 1999, 390 pages.

DOUGLAS, 1-1, *Les Douglas de Montréal*, PREVOST, Robert, Le Bugey, 1984, 27 pages.

FORTIN MAYRAND, 1-7, *Au fil des jours j'ai tissé ma vie, une autobiographie de Madame Bernadette Fortin-Mayrand*, FORTIN-MAYRAND, Bernadette, Les éditions MarieM, 1984, 223 pages.

GAGNON, 1-35, *Famille Gagnon de France, une famille noble, essai d'histoire et de généalogie, 1272-2000*, GAGNON, Jean-Paul, 2001, 206 pages.

NICKNER, 1-1, *L'histoire ancienne d'un nom de famille distingué. Lindner devenu Nickner, Nicknair et Dickner*, NICKNER, Normand, 2001, 214 pages.

PASQUIER, 1-1, *Marguerite Pasquier, fille du Roy*, BLANCHET, Renée, Les éditions Varia, 1999, 232 pages.

PEPIN, 1-27, *Les Pepin et les Laforce de la Pepiniere à Guillaume*, LACHANCE, Louis, PEPIN, Laurette, s.p., Association des familles Pepin Inc., 2001, 324 pages.

PEPIN, 1-28, *Sur les traces historiques de Marie Creste et Robert Pepin et leur descendance, 1701-1720 (transcriptions d'actes notariés)*, PEPIN, Jean-Pierre-Yves, Association des familles Pepin Inc., 2001, 426 pages.

LES MONOGRAPHIES DE PAROISSE

DONS

CHRONIQUE, 2-2000-126, Un amour de ville, une chronique de Québec, LEMIEUX, Louis-Guy, Les Éditions de l'Homme, 1994, 359 pages. Donateur : Brochu, Renaud.

GÉNÉALOGIE, 5-5000 joh-, *Genealogical Research Directory, 1999*, JOHNSON, Keith A., SAINTY, Malcolm R., Genealogical Research Directory editors, 1999, 1216 pages. Donateur : Gilbert Remi.

PEAVINE CREEK, 2-C060-24, *Leurs rêves; nos mémoires (région Peavine Creek). Histoire de la région Donnelly-Falher et biographies des pionniers*, Comité, Cimon, Beaupré, Marie, 1979, 516 pages.

QUÉBEC, 3-2014-127, *Un amour de ville, une chronique de Québec*, LEMIEUX, Louis-Guy, Les Éditions de l'Homme, 2001, 360 pages. Donateur : Brochu Renaud.

SAINTE-PIERRE-LES-BECQUETS, 2-3344-24, *Tricentenaire de la Seigneurie Lévrard-Becquet, 1672 1972*, COLLABORATION, Éd.n/d, 1972, 262 pages. Donateur : Gilbert, Rémi.

ACQUISITIONS

ATLAS HISTORIQUE, 2-2014-126, *Québec ville et capitale*, COLLABORATION, Les Presses de l'Université Laval, 2001, 453 pages.

DEUX-MONTAGNES, 2-7300-4, *Chronique sur l'histoire de la ville de Deux-Montagnes*, COLLABORATION, Ville Deux-Montagnes (site internet), 2001, 29 pages.

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE ANCÊTRES QUÉBÉCOIS, 5-1000 lan-, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, 1608-1700*, LANGLOIS, Michel, Les Édition du Mitan, 2001, 501 pages.

DRUMMONDVILLE, 2-4100-15, *25e anniversaire de l'école supérieure Saint-Frédéric, 1928-1953*, COLLABORATION, Comité du 25e, 1953, 75 pages.

DRUMMONDVILLE, 2-4100-16, *Collège Saint-Frédéric, cours commercial complet, Les Frères de la Charité*, Éd/nd, 1929, 22 pages.

DRUMMONDVILLE, 2-4100-17, *Regards sur les commencements de Drummondville*, SAINT-GERMAIN, Côme, frère, Société historique de Drummondville, 1965, 51 pages.

DRUMMONDVILLE, 2-4100-18, *Album-souvenir, bénédiction des cloches, 3 août 1924*, COLLABORATION, Éd/nd, 1924, 24 pages.

GENTILLY, 2-3300-25, *Calendrier historique 2001. 325e, anniversaire de la Seigneurie de Gentilly*, CAISSE POPULAIRE DE GENTILLY, Caisse populaire de Gentilly, 2001, 12 pages.

LATERRIÈRE, 2-9400-14, *Les monuments historiques de Laterrière*, COLLABORATION, Ministère des affaires culturelles, collection Les retrouvailles no.5, 1978, 17 pages.

QUÉBEC, 2-2014-129, *Les lieux anciens du pouvoir, 1608-1884*, CASTONGUAY, Carl, La Société historique de Québec, 2001, 113 pages.

QUÉBEC, 2-2014-128, *Québec ville internationale*, SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC, 1998, 280 pages.

QUÉBEC, 2-2014-126, *Atlas historique du Québec, Québec ville et capitale*, COURVILLE, Serge, CARON, Robert, Les Presses de l'Université Laval, 2001, 457 pages.

QUÉBEC, 2-2014-130, *Ville de Québec. Guide historique et touristique*, TESSIER, Yves, La Société historique de Québec, 1996, 192 pages.

RIVIÈRE-DU-LOUP, 2-0800-26, *Copie du plan original de la Seigneurie Rivière du Loup et du fief St-Jean*, COLLABORATION, Ministère Énergie et Ressources du Québec (site internet), 2001, 30 pages.

SAINTE-ALEXIS, 2-0500-10, *Centenaire de St-Alexis-de-Matapédia, 1860-1960*, BEAULIEU, J.-A., Archevêché de Rimouski, 1961, 356 pages.

SAINTE-ALEXIS, 2-0500-11, *St-Alexis en progrès, 1960-1985*, COLLABORATION, Équipe du 125e de Saint-Alexis, 1985, 322 pages.

SAINTE-FOY, 2-2000-71, *Sainte-Foy en images. 300 ans 1698-1998*, COLLABORATION, Société d'histoire de Sainte-Foy, 2000, 46 pages.

LES RÉFÉRENCES

DONS

- ARTS, 8-3000 col-**, *Peinture traditionnelle du Québec*, MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, MUSÉE DU Québec, 1967, 125 pages. Donateur : Lavoie, Marcelle.
- CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, 5-6500 pou-**, *Desjardins 100 d'histoire*, COLLABORATION, Les Éditions Dorimème, 2000, 130 pages. Donateur : Richard, Guy, W.-.
- CLERGÉ, 8-9200 rou-**, *Saint-Sulpice et les missions catholiques*, ROUSSEAU, Pierre, Éditions Édouard Garand, 1930, 190 pages. Donateur : Gilbert, Remi.
- COMMUNES DE FRANCE, 8-9100 mic-**, *Répertoire des communes de France*, COLLABORATION, Michelin, 1996, 370 pages. Donateur : Gilbert Remi.
- DICTIONNAIRE, 5-4100 bel-**, *Dictionnaire des familles nobles subsistantes de Suisse*, BELLEROCHE, Benoît de Diesbach, Intermède Belleroche, Fribourg, 1996, 171 pages. Donateur : Gagnon, Jean-Paul.
- ÉGLISES, 8-9714 poi-**, *Huit heures à Sainte-Ursule, une messe vécue*, Photos de 51 églises du Québec, POIRIER, Rolland P., Poirier, Rolland P., 1995, 173 pages. Donateur : Welsh, Réjeanne.
- ÉGLISES, 8-9714 poi-**, *Promenades à travers les pages de la bible. Plus 40 photos d'églises du Québec*, POIRIER, Rolland P., 1997, 256 pages. Donateur : Welsh, Réjeanne.
- NOUVELLE-FRANCE, 8-9710 tur-**, *Des engagés en Nouvelle - France*, TURCOTTE, Jean-Pierre, 2001, 200 pages. Donateur : Turcotte, Jean-Pierre.
- SAGUENAY, 8-9714 bar-**, *Le Saguenay légendaire*, BARBEAU, Marius, Librairie Beauchemin Limitée, 1967, 148 pages. Donateur : Bergeron, Julien.
- SULPICIENS, 8-9200 mau-**, *Les Supérieurs du collège de Montréal*, MAURALT, Olivier, p.a., Les Éditions des Dix, 1960, 26 pages. Donateur : Gilbert, Remi.
- ACQUISITIONS**
- ARCHIVES, 5-2500 lan-**, *Rapport sur les archives pour l'année 1941*, LANCTÔT, Gustave, Ed.n/d, 1942, 323 pages.
- ARCHIVES, 5-2500-**, *Rapport sur les archives canadiennes 1886*, BRYMNER, Douglas, Ed.n/d, 1887, 875 pages.
- ARCHIVES, 4-9000 cou-**, *Plus de trois siècles d'histoire à découvrir. Les archives du Séminaire de Québec*, COURCHESNE, Marie-Josée, MICHAUD, Chantal, Musée de la civilisation, 1998, 175 pages.
- ARTS, 8-3000 col-**, *Artisans du Québec*, GAUVREAU, Jean-Marie, Les éditions du bien public, 1940, 227 pages.
- CLERGÉ, 5-6500 ano-**, *Annuaire général 1978, diocèse de Québec*, Anonyme, éd. n/d, 1979, 218 pages.
- DICTIONNAIRE DICTIONARY MILITARY NAVAL, 5-6300 gay-**, *The new Military and Naval dictionary*, GAYNOR, Frank, Greenwood Press Publishers, 1969, 295 pages.
- GÉNÉALOGIE, 5-5000 arc-**, *L'ABCdaire de la généalogie*, ARCHASSAL, Pierre-Valéry, Flammarion, 2000, 119 pages.
- GUIDES, 5-5000 col-**, *Les symboles du Canada*, MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN, 1999, 57 pages.
- INDEX, 4-9000 col-**, *Alphabétique des époux et épouses , région de St-Hyacinthe*, COLLABORATION, Club de Généalogie de Longueuil Inc., no. H123, 1982, 202 pages.
- INDEX MARIAGES NOTRE-DAME D-DU-ROSAIRE, 4 9000 col-**, *Index des mariages Notre-Dame-du-Rosaire, St-Hyacinthe, 1874-1991*, COLLABORATION, Club de Généalogie de Longueuil Inc., no H122, 1990, 137 pages.
- MESURES, 8-3000 col-**, *Mesures anciennes*, MOREL, J.L., Copie internet, 2000, 8 pages.
- MÉTIERS, 8-3000 col-**, *Métiers insolites du Passé*, CHATRY, D., Copie tirée de l'internet, 2000, 57 pages.
- MÉTIERS, 8-3000 col**, *Les métiers d'autrefois*, MOREL, J.L., Copie internet, 2000, 13 pages.
- RELIGIEUX, 4-9000 red-**, *Centenaire des rédemptoristes 1878-1978*, ACHARD, Roch, Éd/nd, 1979, 28 pages.
- TOPONYMIE, 8-9100 cbg-**, *GAZETTER OF Canada*, CANADIAN BOARD ON GEOGRAPHICAL NAMES, 1957, 92 pages. Donateur : Gilbert, Rémi.

Articles dans la revue *L'Ancêtre*

La revue *L'Ancêtre* publie des articles de fond et des études de recherches généalogiques inédites.

Voici quelques consignes pour la transmission de vos articles.

Directives aux auteurs

Les auteurs qui désirent soumettre des textes à la revue doivent :

- fournir un bref résumé de leur curriculum vitae;
- joindre une photographie récente (format passeport);
- transmettre un résumé de leurs articles (environ 100 mots pour chacun);
- soumettre le texte au comité de lecture qui se réserve le droit de le refuser ou d'y faire apporter des modifications.

Le comité de *L'Ancêtre* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte.

Étant donné l'importance de notre banque d'articles, il se peut que leur texte ne soit pas publié avant quelques parutions.

Présentation des textes

- Remettre les textes soumis sur papier et sur disquette en format PC;
- présenter les textes en format Word et utiliser la police de caractères « Times New Roman »;
- ne faire aucune mise en page (texte brut);
- transmettre (photos, gravures, dessins, cartes, documents, signatures d'ancêtres et autres) en rapport avec vos textes. Les photos numérisées doivent l'être avec une résolution de 300 ppp;
- préférer un titre précis et bref, ainsi que des sous-titres dans l'article, notamment pour les articles de fond.

Sources et références

La revue *L'Ancêtre* prend pour modèle les normes couramment utilisées pour les études historiques.

Document d'archive — Prénom et nom de l'auteur (s'il y a lieu), titre du document, numéro de la page (s'il y a lieu), nom et lieu du dépôt d'archives, identification du fonds d'archives.

Volume — Prénom et nom de l'auteur, titre en italique, tome ou volume (s'il y a lieu), nom de l'éditeur, lieu de publication, date, titre de collection entre parenthèses, page(s) d'où provient l'information.

ex : Archange Godbout, *Origine des Familles canadiennes-françaises*, 1^{re} série, Éditions Élysée, 1979, p. 56.

Article :

a) **issu d'un périodique** — Prénom et nom de l'auteur, titre de l'article (entre guillemets français), titre du périodique (en italique), volume, numéro, date (entre parenthèses), page d'où provient l'information.

Ex : Paul-Henri Hudon, « La Saga des Perrault, Casgrain, Haussman. Deuxième partie », *L'Ancêtre*, volume 27, numéros 9 et 10, pages 225-227.

b) **issu d'un volume** — Prénom et nom de l'auteur, titre de l'article (entre guillemets français), nom et prénom de l'auteur ou du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage (en italique), tome ou volume (s'il y a lieu), nom de l'éditeur, lieu de publication, date, titre de collection entre parenthèse, page(s) d'où provient l'information.

La bibliographie - Les documents utilisés doivent être classés en : 1. Documents d'archives; 2. Ouvrages de références et ouvrages généraux; 3. Études spécialisées et 4. Articles. Pour chaque catégorie, ils doivent être placés en ordre alphabétique des auteurs. De plus, on doit indiquer le nom de l'auteur, en majuscules, suivi d'une virgule et du prénom en caractères normaux. Les autres éléments de la référence s'écrivent comme pour les notes, mais l'indication de la (des) page(s) est remplacée par le nombre de pages de l'ouvrage ou par les pages du périodique ou de l'ouvrage où on peut trouver l'article.

Décès de Jean-Charles Ste-Marie (2960)



Le 22 juin dernier, la Société de généalogie de Québec perdait un bénévole fidèle et compétent que les chercheurs du mercredi soir ont pu apprécier de façon particulière. Depuis plus de trois ans, il assurait la garde et agissait comme conseiller auprès des chercheurs de la bibliothèque de la Société.

Né le 12 juin 1935 à Beauport, il était le fils de Ulysse Ste-Marie et de Reina Sauriol. Il était le 11^e d'une famille de 12 enfants. Après avoir étudié à l'Académie de Québec, il se perfectionna à l'Université Laval. Il a occupé des postes en gestion financière tant au Gouvernement du Québec qu'au Fédéral. Il avait auparavant travaillé dans les entreprises de son père, Ulysse Ste-Marie, un entrepreneur en construction bien connu dans la région de Québec. Monsieur Ste-Marie, père, a aussi été manufacturier de bois contreplaqué, propriétaire d'une écurie de chevaux de course et du club de baseball « Les Braves de Québec ». Il fut maire de Beauport durant plusieurs années.

Jean-Charles était un bon vivant; amant de plein air, il pratiquait le golf (membre du Royal club), le ski alpin et de randonnée, le vélo. Ses habiletés en cuisine gastronomique en faisait un compagnon recherché dans les voyages de pêche. Son esprit de famille était remarquable, c'était un homme chaleureux.

Sa retraite, prise en 1996, lui donna plus de temps pour ses recherches en généalogie, principalement un dictionnaire généalogique des Ste-Marie.

Nous offrons nos condoléances à sa famille et à ses amis. La Société regrette beaucoup le départ de ce bénévole aimable, généreux et estimé de tous.

Martin Riou (2616) et Louise Savard (2700)

NEUF CANADIENS MEURENT AU CÔTÉ DE M. DE JUMONVILLE

... pendant que l'interprète... s'apprêtait à traduire la sommation... M. de Jumonville reçut à la tête une balle qui le renversa mort. Neuf Canadiens tombèrent à ses côtés, les autres auraient été envoyés prisonniers de guerre en Angleterre et à la Martinique.

Les morts étaient Joseph Coulon de Villiers, sieur de Jumonville, enseigne; de Québec, de Roussel et Caron; Charles Bois de Pointe-Claire; Gêrôme de Laprairie; Lenfant de Montréal; Paris des Mille-Isles; Languedoc et Martin de Boucherville...

Les prisonniers envoyés à Londres... s'appelaient : Drouillon, officier; de Boucherville, cadet; du Sablé,

cadet; Louis Paul, de Sorel; J-Bte Berger, de Varennes; Augustin Bonvouloir, de Longueil; Joachim Parent, de Soulanges; Nicolas Milles et Ducharme, de Lachine; Joseph Brown, de Montréal; Albert Ouimet, des Mille-Isles; Joseph Duchâtelet, de L'Assomption; Joseph Larabel, de la Longue-Pointe.

Prisonniers envoyés à la Martinique: Girardin, de l'Île-Jésus; Lavigne, de Varennes; Morisseau et Trouin, de Repentigny; Collet, de Charlesbourg; Homier, de Montréal.

(Tiré de BERTRAND, Camille, *Histoire de Montréal*, Montréal, Beauchemin/Paris, Plon, p. 263.)

NOUVEAUX MEMBRES DU 19 AVRIL 2001 AU 15 AOÛT 2001

3802 LAUZON, Daniel	Sillery	4723 BEAULIEU, Lucie	Lac-Saint-Charles
4706 PARKER, Claire	Laval-des-Rapides	4724 BOULIANNE, Octave	Sillery
4707 BOUCHER, Marie-Josée	Québec	4725 ST-GELAIS-REEVE, Louise	Cambridge
4708 MORIN, Colette	Sainte-Catherine	4726 RÉHEL, Marcel	Grondines
4709 DESCHAMPS, Carole	Sainte-Catherine	4728 DE LA CHEVROTIÈRE, Gérald	Deschambault
4710 MARTEL, Christiane	Québec	4729 COUTURE, Grégoire	La Guadeloupe
4711 BRETON-BOULIANNE, Lucie	Sillery	4730 JACQUES, Réal	Charlesbourg
4712 STARK, Chris	Bradenton. FL	4731 NOËL, Dave	Saint-Bruno
4713 TREMBLAY, Alain	Baie-Saint-Paul	4732 BAILLARGEON, Robert	Plano. TX
4714 PETITCLERC, Marie-Anne	Sillery	4733 DESROCHERS, Marc	Québec
4715 GUITÉ, Marcel	Sainte-Foy	4734 SAVARY, Christophe	Trois-Rivières
4716 TREMBLAY, Marguerite	Québec	4735 MAILLOUX, Élise	Québec
4717 BEAUMONT, Claude	Québec	4736 BEAUPRÉ, Josée	Québec
4719 D'AMOUR, Ludger	Sainte-Foy	4737 LORTIE, Hugo	Québec
4722 DORAY, Bernard H.	Outremont	4738 BELZILE, Danick	Rivière-du-Loup

* * * * *

RECTIFICATION

Il s'est glissé une erreur dans la liste des nouveaux membres dans *L'Ancêtre*, volume 27, numéros 7 et 8 à la page 284. Il faut lire « 4649 Girard, Richard et non Richard, Gérard ».

* * * * *

LE CŒUR DU COMTE DE FRONTENAC

On a souvent raconté qu'après sa mort le cœur de Frontenac fut porté à sa femme, qu'elle ne voulut point l'accepter et qu'elle le renvoya au Canada, disant : « qu'elle ne voulait point d'un cœur mort qui, de son vivant, ne lui avait point appartenu. »

C'est la tradition qui a inventé cette malice posthume.

Suivant l'exemple du gouverneur de Mérsy, Frontenac voulut avant de mourir faire sa paix avec tous ceux que ces violences avaient pu irriter. Touché des prévenances dont l'entourait l'intendant Champigny, un de ceux qu'il avait le plus combattus, il lui demanda d'accepter en souvenir un crucifix de bois de calambourg que sa sœur Madame de Montmort lui avait donné en mourant et qu'il avait toujours gardé depuis comme une relique. Il pria Madame de Champigny d'accepter le reliquaire qu'il avait coutume

de porter et qui était rempli des reliques les plus rares et les plus précieuses. Son valet de chambre Duchouquet hérita de sa garde-robe et de sa vaisselle d'argent.

Frontenac demanda par son testament que son cœur fut placé dans une boîte d'argent pour qu'on le transporta dans la chapelle que M. de Montmort possédait dans l'église de Notre-Dame des Champs à Paris. Madame de Montmort, sa sœur, et l'abbé Dobazine, son oncle, étaient inhumés dans cette chapelle; il crut aller au-devant des désirs de sa femme en faisant cette demande. Le supérieur des récollets de Québec, le P. Joseph Denis de la Ronde, se chargea d'exécuter ce vœu suprême. Il passa en France et déposa sa funèbre dépouille là où l'avait désiré celui qui fut le bienfaiteur de son ordre au Canada.

Bulletin des recherches historiques, vol. 4, janvier 1898



PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

par André Dubuc (1125)

A- OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

No 44	Les terres de L'Ange-Gardien , Côte-de-Beaupré par R. Gariépy, index et carte incluse, 1984, 672 pages.	35 \$
No 45	Mariages du district de Rimouski , 1701-1992, SGEQ. 101 paroisses, 64 194 mariages. Comprend la série # 45 de la SGQ avec corrections et additions. Classement par noms des époux, 2 tomes, 1998, 960 pages.	70 \$
No 46	Mariages du district de Rimouski , 1701-1992, SGEQ. 101 paroisses, 64 194 mariages. Comprend la série # 45 de la SGQ avec corrections et additions. Classement par noms des épouses, 2 tomes, 1998, 952 pages.	70 \$
No 50	Inventaire des greffes des notaires , Nicolas Boisseau, 1729-1744 et Hilarion Dulaurent, 1734-1759 par Pierrette Gilbert-Léveillé, 1986, 396 pages., Volume 2.	23 \$
No 51	Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada , 1830-1848 par Denis Racine, 1986, 275 pages.	25 \$
No 52	B. M. S. de St-François-de-la-Nouvelle-Beauce , Beauceville, 1765-1850 par P. G.-Léveillé, 1986, 305 pages.	25 \$
No 53	Répertoire des registres d'état civil catholiques et des toponymes populaires du Québec par R. Grenier, 1986	25 \$
No 55	Les Bretons en Amérique du Nord , (Familles de Bretagne), des origines à 1770 par Marcel Fournier. Comprend 2 380 biographies de Bretons venus en Amérique avant 1770, 1987- VIII, 424 pages.	35 \$
No 58	Bap. Mar, Sép. et annotations marginales de la paroisse Sacré-Coeur d'East-Broughton , 1871-1987, Gilles Groleau, 1988, 512 pages.	35 \$
No 59	Mariages MRC Rivière-du-Loup , 1813-1986, KRT, 5 paroisses, 10 251 mariages, 1988, 546 pages.	42 \$
No 60	Mariages MRC Rivière-du-Loup , 1766-1986, KRT, 11 paroisses, 12 242 mariages, 1989, 378 pages.	32 \$
No 61	Mariages MRC Les Basques , 1713-1986, KRT, 7 paroisses, 8 955 mariages, 1989, 505 pages.	40 \$
No 62	Mariages MRC Témiscouata , 1861-1986, KRT, 18 paroisses, 13 984 mariages, 1991, 439 pages.	35 \$
No 63	Mariages de l'Ancienne-Lorette , 1695-1987, par Gérard-E. Provencher, 1988, 362 pages.	32 \$
No 64	Les terres de Ste-Anne-de-Beaupré par R. Gariépy, corrections et additions, carte incluse, 1988, 644 pages.	49 \$
No 65	Mariages de la Moyenne-Côte-Nord , 1846-1987 par Réal Doyle. Comprend les mariages du district judiciaire de Sept-Îles, de Franquelin jusqu'à Moisie y compris les villes nordiques, 10 342 mariages, 1988, 607 pages.	43 \$
No 66	Mariages de la Basse-Côte-Nord , 1847-1987, par Réal Doyle. Comprend les mariages catholiques et protestants de la Basse-Côte-Nord, entre Moisie et Lourdes de Blanc-Sablon, 6 470 mariages, 1989, 330 pages.	28 \$
No 67	Mariages du Québec métropolitain , 1918-1987, collectif, 5 paroisses, 8 206 mariages, tome 1, 1989, 549 pages.	42 \$
No 68	Mariages du Québec métropolitain , 1907-1988, collectif, 6 paroisses, tome 2, 1990, 455 pages.	38 \$
No 69	Mariages de Loretteville , 1761-1989, par Gérard E. Provencher, 7 760 mariages, 1992, 254 pages.	25 \$
No 70	Mariages du Saguenay-Lac-St-Jean , 1842-1971, SGS, SOREP, 102 paroisses, 91 025 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 4 tomes, 1991, 2 744 pages.	160 \$
No 71	Mariages du comté de Lévis , 1679-1990, avec corrections de 1992, par Guy St-Hilaire, 18 paroisses, 41 753 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1992, 1 419 pages.	84 \$
No 72	Les terres de Château-Richer , 1640-1990 par R. Gariépy, 44 tab. gén., index et carte incluse, 1993, 734 pages.	55 \$
No 73	Mariages de la Haute-Côte-Nord , 1668-1992 par Raymond Boyer, Réjeanne Delarosbil et Réal Doyle. Comprend les mariages de Baie-Comeau à Tadoussac, 17 689 mariages, 1993, 576 pages.	40 \$
No 74	Mariages du comté de Kamouraska , 1685-1990, KRT, 18 paroisses, 30 679 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1993, 969 pages.	72 \$
No 75	Mariages du comté de L'Islet , 1679-1991, KRT, 16 paroisses, 21 379 mariages, 1994, 676 pages.	48 \$
No 76	Mariages du comté de Montmagny , 1686-1991, KRT, 17 paroisses, 24 881 mariages, 1995, 771 pages.	50 \$
No 77	Mariages de la Beauce , 1740-1992, KRT, 34 paroisses, 55 123 mariages. Classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1995, 1 669 pages.	95 \$
No 78	Mariages du comté de Bellechasse , 1698-1991, KRT, 19 paroisses, 31 520 mariages, 1995, 950 pages.	55 \$
No 79	Mariages du comté de Dorchester , 1824-1992, KRT, 18 paroisses, 24 142 mariages, 1995, 777 pages.	45 \$
No 80	Mariages du comté de Montmorency, incluant le #47 Ile d'Orléans , 1661-1992, 23 779 mariages, 1996, 730 p.	50 \$

No 81	Mariages du grand Beauport , 1671-1992, 13 paroisses, 19 503 mariages, 1996, 601 pages.	45 \$
No 82	Complément aux répertoires de mariages des paroisses de la ville de Québec, 36 paroisses, de Portneuf, 27 paroisses, de la banlieue nord de la ville de Québec, 20 paroisses, de la banlieue ouest de la ville de Québec 19 paroisses, du Palais de justice de Québec, 1969-1982, 8 282 mariages, et du comté de Lévis, 1992, 17 paroisses, 53 071 mariages, 2 tomes, 1996. Tome I, 828 pages, tome II, 815 pages.	95 \$
No 83	Les terres de Saint-Joachim , Côte de Beaupré, des origines au début du XX siècle par R Gariépy, 33 tableaux généalogiques, index et carte incluse, 1997, 472 pages.	37 \$
No 85	Mariages du comté de Lotbinière , 1702-1992, collectif, 25 paroisses, 27 724 mariages, classement par noms des époux et des épouses, 2 tomes, 1999, 817 pages.	70 \$
No 86	Index consolidé des mariages et des décès du MSSS-ISQ-SGQ de 1926 à 1996. Ne peut être vendu qu'au Québec seulement: aux sociétés de généalogie et aux bibliothèques publiques avec section de généalogie.	
	Cédérom - Mariages, 2 457 000 fiches.	425 \$
	Cédérom - Décès, 2 748 000 fiches.	425 \$
	Coffret - cédéroms des mariages et décès.	825 \$
No 88	Répertoire des officiers de milice de Bas-Canada , 1846-1868, Volume 2, par Denis Racine, 2000, 380 pages.	32 \$
No 89	Dictionnaire généalogique des Îles-de-la-Madeleine , 1793-1948 par Dennis M. Boudreau, 2001, 3 900 pages.	285 \$

B- BULLETIN L'ANCÊTRE

1-Numéros individuels	Par la poste 4,50 \$	2,50 \$
1-Numéros doublés à compter de octobre-novembre 1998	Par la poste 7 \$	5 \$
Les 25 premiers volumes, sept. 1974 à juin 1999 (250 numéros)		500 \$

C- CARTES HISTORIQUES

2-Île d'Orléans, par Robert Villeneuve, 1689. Redessinée par G. Gallienne, 1963; 31x76 cm.	3 \$
3-Région de Québec, par Gédéon de Catalogne, 1709. Redessinée par G. Gallienne, 1974; 68 x 122 cm.	5 \$
4-Région de Montréal, par Vachon de Belmont, 1702. Redessinée par G. Gallienne, 1977; 83 x 99 cm. (liste des habitants tenus de construire l'enceinte de Montréal par corvée en 1714 et 1715)	6 \$
5-Neuville (Histoire des terres, 1ère concession) 2 cartes avec index	10 \$
6-Carte de France (Mes origines en France) Provinces et départements (Archiv-Histo)	10 \$

D- TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES

11-Titre d'ascendance (R. Gingras) 11 générations - 9 3/4" X 14"	2 \$
08-Titre d'ascendance (SGQ) 12 générations - 11" x 17"	3 \$
09-Titre d'ascendance (SGQ) 14 générations - 11" x 17"	3 \$
10-Tableau généalogique (R. Gingras) 10 générations - 24" x 35"	4 \$
12-Tableau des Ancêtres (B. Lebeuf) 12 générations - 17 1/2" x 23"	5 \$
14-Tableau des Ancêtres (B. Lebeuf) 14 générations - 17 1/2" x 23"	6 \$
15-Tableau généalogique (C. Rivest) 12 générations - 15 1/2" x 18"	7 \$
18-Tableau pour enfants (J. Lindsay) 6 générations - 11" x 17" (en couleur)	7 \$
22-Le Grand livre des Ancêtres (H.-P. Thibault) 11 générations	20 \$
23-Le Grand livre des Ancêtres (H. P. Thibault) 12e,13e,14e générations	8 \$
24-Journal de famille (Jacqueline F.-Asselin)	6 \$
26-Épinglette au logo de la Société de généalogie	5 \$
29-Formulaires de saisie de baptêmes (B), mariages (M) ou sépultures (S) Tablettes de 100 feuilles (B, M ou S, SPÉCIFIÉZ)	5 \$

PAR LA POSTE

Toute commande est payable à l'avance par chèque ou mandat fait au nom de la Société de généalogie de Québec. Les frais de poste doivent être ajoutés au total de la commande: Canada, ajouter 10 % (minimum 5 \$); autres pays, ajouter 15 % (minimum 7 \$).

Adresse: Société de généalogie de Québec, C.P. 9066, Sainte-Foy (QC) G1V 4A8 Tél: (418) 651-9127 Télécopie (418) 651-2643

Courriel: sgq@total.net Site internet: <http://www.genealogie.org/club/sgq/>

Rabais

Un rabais de 10% est accordé pour tout achat de 250 \$ et plus sauf pour les items Nos 86 et 89.

Prix sujet à changement sans préavis

15 février 2001

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Montmartre Canadien
1669, chemin Saint-Louis
Sillery (Québec)

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 17 octobre 2001
Relâche pour le Congrès du 40^e de la SGQ
Les 27 et 28 octobre 2001
2. Le mercredi 21 novembre 2001
Conférencier : À préciser
Sujet :
3. Le mercredi 12 décembre 2001
Conférencier : Michel Langlois
Sujet : *Les soldats du Régiment de Carignan-Salières*



CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

Publications de la Société :

Lundi : Fermé
Mardi : 13 h 00 à 22 h 00
Mercredi : 18 h 00 à 22 h 00
Jeudi : 13 h 00 à 16 h 00
Vendredi : Fermé
Samedi : (2^e, 3^e et 4^e) 10 h 00 à 16 h 00

Répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles au Centre de documentation Roland-J.-Auger, local 4266, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, aux heures d'ouverture.

Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.



ARCHIVES NATIONALES

Heures d'ouverture : Manuscrits et microfilms
Lundi, jeudi et vendredi : 10 h 30 à 16 h 30
Mardi et mercredi : 10 h 30 à 21 h 30
Samedi : 8 h 30 à 16 h 30

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



JUSQU'À

Valeur de 29,95 \$ (+TPS)
Près de 200 photos par livre!

60% DE RABAIS!
MÉMOIRE PHOTOGRAPHIQUE

La revue d'histoire du Québec *Cap-aux-Diamants* vous fait une offre exceptionnelle. Abonnez-vous et profitez d'un rabais allant jusqu'à 60 % à l'achat de l'un ou l'autre des sept volumes de la collection «Aux limites de la mémoire».

Les livres qui vous sont offerts dans cette promotion renferment des trésors visuels provenant des différents fonds d'archives photographiques du Québec.

En vous abonnant pour 1 an (30 \$ - 4 N^{OS}), vous bénéficiez d'un rabais de 45 % à l'achat de l'un ou l'autre de ces sept volumes. En vous abonnant pour deux ans (55 \$ - 8 N^{OS}), vous bénéficiez d'un rabais de 60 % à l'achat de l'un ou l'autre de ces sept volumes.

POUR COMMANDER : (418) 656-5040

Cette offre se termine le 15 octobre 2001 et ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

PRDH: LE site Web en généalogie!

De l'information INÉDITE. De l'information EXHAUSTIVE!

www.genealogie.umontreal.ca

- ◆ Un accès gratuit à un grand nombre d'informations ;
- ◆ des données fiables ;
- ◆ des rubriques inédites ;
- ◆ un système d'abonnement flexible.

- La base de données comprend :
- ◆ un répertoire des actes d'état civil (1621-1799) ;
 - ◆ un dictionnaire généalogique des familles (1621-1765) ;
 - ◆ un répertoire des unions et des filiations (1621-1799).

Le répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture du Québec ancien, 1621-1799

Disponible sous forme de 2 CD-ROM

Tranche 1
1621-1765

Tranche 2
1766-1799

gaëtan morin éditeur

171, boul. de Mortagne, Boucherville (Québec), J4B 6G4
TÉL. : (450) 449-7886 TÉLÉC. : (450) 449-1096

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

PRDH :
prdh@demo.umontreal.ca